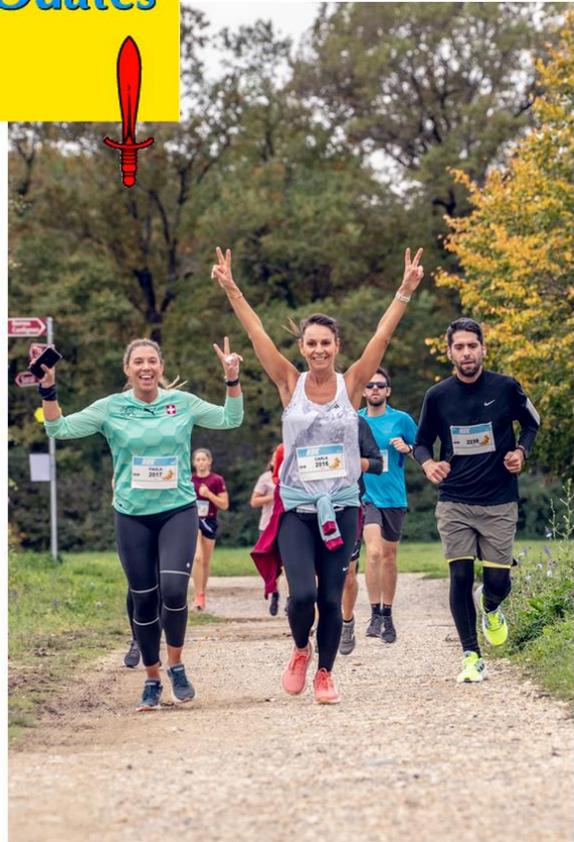


Commune de  
**Plan-les-Ouates**



# RAPPORT ADMINISTRATIF 2023

## Sommaire

<b>Sommaire</b> .....	<b>1</b>
<b>Autorités communales</b> .....	<b>2</b>
<b>Population</b> .....	<b>5</b>
<b>Enfance</b> .....	<b>18</b>
<b>Adolescence et jeunes adultes</b> .....	<b>30</b>
<b>Aînés</b> .....	<b>35</b>
<b>Promotion économique</b> .....	<b>39</b>
<b>Logements</b> .....	<b>41</b>
<b>Sécurité communale</b> .....	<b>42</b>
<b>Culture</b> .....	<b>54</b>
<b>Sport</b> .....	<b>64</b>
<b>Aménagement du territoire</b> .....	<b>72</b>
<b>Bâtiments</b> .....	<b>88</b>
<b>Construction</b> .....	<b>97</b>
<b>Génie civil</b> .....	<b>102</b>
<b>Mobilité</b> .....	<b>105</b>
<b>Énergie</b> .....	<b>112</b>
<b>Environnement</b> .....	<b>122</b>
<b>Les comptes 2023</b> .....	<b>132</b>
<b>Organisation interne – améliorer la qualité et l'efficacité de l'action communale</b> .....	<b>143</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>145</b>

## Autorités communales



### Le Conseil municipal

Le Conseil municipal est l'assemblée communale qui représente les électrices et les électeurs de la Commune. Après l'échelon fédéral (Conseil national et Conseil des États), l'échelon cantonal (Grand Conseil), le Conseil municipal est un organe représentatif de proximité. Il a notamment pour tâche d'adopter le budget et les comptes annuels, de voter des crédits pour des projets, de présenter des motions, d'adopter des règlements, etc. Le Conseil municipal est élu pour 5 ans (depuis 2015) et le nombre de ses membres est proportionnel au nombre d'habitants de la commune. À Plan-les-Ouates, le nombre de Conseillers municipaux est de 25 (*ci-dessous : état au 31.12.2023*).

<b>Glenna BAILLON</b>	PS
<b>Luis BRUNSCHWEILER</b>	PLR
<b>Evelyne CHENAUX-BOURQUIN</b>	PVL - Federation
<b>Anita DE MITRI</b>	PDC - Le Centre
<b>Roberto DI GIORGIO</b>	MCG
<b>Véronique DUBOIS</b>	PLR
<b>Sylvain DUPRAZ</b>	PLR
<b>Cédric EPENYOY</b>	PLR
<b>Michel FAVRE</b>	PLR
<b>Romy FERRI ELIAS</b>	PLR
<b>Vincent GILLET</b>	PDC – Le Centre
<b>François HAAS</b>	Les Verts
<b>Nicolas LENOIR</b>	PVL – Federation
<b>Philippe ROCHETIN</b>	PDC – Le Centre
<b>Maxime ROHMER</b>	Les Verts
<b>Nathalie RUEGGER</b>	PS
<b>Alexandra SAAS</b>	MCG
<b>Marco SOLARI</b>	Les Verts
<b>Barbara SOULIER</b>	PDC – Le Centre
<b>Christophe STAUDER</b>	Les Verts
<b>Denis THORIMBERT</b>	PDC – Le Centre
<b>Pierre TORRI</b>	Les Verts
<b>Laurent ULRICH</b>	MCG
<b>Barthélémy VON HALLER</b>	Les Verts
<b>Isabelle WILLIMANN</b>	PDC – Le Centre

## Le Conseil administratif

Dans les communes de plus de 3'000 habitants, l'exécutif, élu tous les cinq ans, s'appelle Conseil administratif. Partout à Genève il compte 3 membres, sauf en Ville (5). A tour de rôle, un membre du Conseil administratif exerce la fonction de maire pour un an, période durant laquelle il représente sa commune et préside l'exécutif. Toutes les fonctions décrites ici peuvent naturellement échoir à des hommes ou à des femmes.

Le Conseil administratif définit en début de législature un certain nombre de priorités à court, moyen et long terme. Ces objectifs apparaissent notamment dans le programme de législature. Il remplit sa mission en pilotant les actions répondant aux besoins de la population, actions mises en œuvre par l'administration municipale sous la direction du secrétariat général.

<b>Mario RODRIGUEZ</b>	Les Verts
<b>Fabienne MONBARON</b>	PLR
<b>Xavier MAGNIN</b>	PDC – Le Centre

## Le Maire

**Maire pour 2022 - 2023:** Mario Rodriguez

**Maire pour 2023 - 2024:** Fabienne Monbaron

L'entrée en fonction se fait chaque année, le premier juin.

## Répartition des dicastères



Xavier Magnin

Fabienne Monbaron

Mario Rodriguez

<b>Action sociale</b>	<b>Aménagement du territoire</b>	<b>Finances</b>
Action sociale individuelle	<b>Constructions</b>	<b>Espaces publics</b>
Action sociale communautaire	Autorisations de construire	<b>Environnement</b>
Insertion professionnelle	Projets, réalisations	Énergie
Subventions	<b>Sécurité</b>	Déchets
Loisirs socio-culturels (enfance, jeunesse, familles, aînés)	Police municipale	Biodiversité
Écoles	Pompiers	Durabilité
Parascolaire	Protection civile	<b>Mobilité</b>
<b>Culture</b>	Samaritains	<b>Réseau routier</b>
Programmation, activités et patrimoine culturel	Domaine public	<b>Bâtiments administratifs</b>
La julienne	<b>Sport</b>	<b>Immeubles communaux</b>
Fonds de décoration	Centre sportif des Cherpines	<b>Génie-civil</b>
Loisirs	Infrastructures	
Subventions	Manifestations	
<b>Petite Enfance</b>	Subventions	
<b>Ressources humaines</b>	Promotion du sport	
<b>État-civil</b>	<b>Administration générale</b>	
<b>Liens avec les entreprises</b>	Accueil	
<b>Le Sapay</b>	Informatique	
	E-administration	
	Communication	

## Population

### Champ Ravy

Les activités ainsi que le fonctionnement général de Champ Ravy ont repris un rythme plus serein dès la rentrée 2022-23.

Le café-restaurant Le Ravy est toujours à la recherche d'un équilibre financier et a été fortement impacté par la crise sanitaire.

Le partenariat du Locados (Centre de Rencontres et de Loisirs de Plan-les-Ouates) constitue un vrai pilier dans le développement de Champ Ravy. L'association assure également, du fait de sa mission première, un ancrage très positif des jeunes à Champ Ravy et dans le quartier, tout en favorisant la mixité de genre.

La VAQ, Vélodrome association de quartier, a pu organiser toutes ses activités régulières sans contraintes.

Les membres du Groupe de Gestion, ci-après GG, travaillent, organisent et proposent de nouvelles activités et des fêtes de quartier favorisant la rencontre et le bien-vivre ensemble dans le quartier du Vélodrome.

Les activités du P'tidrome ont pu être organisées avec divers réajustements durant cette période et surtout grâce à la mise à disposition des civilistes du SASJ. L'espace de jeux conserve une fréquentation régulière. Il a été réaménagé afin de rendre la salle polyvalente.

Enfin, un nouvel accueil adulte-enfant encadré par des professionnels de la petite enfance et financé par le BIE a vu le jour en 2022.



#### Quelques chiffres :

- Champ Ravy a offert une programmation de 33 cours et 7 d'activités ponctuelles en 2022-2023.
- 8 nouvelles activités sont proposées pour la rentrée 2023-2024 parmi lesquelles les cours de hip-hop pour enfants et adultes, de Pilates, de jazz pour enfants, d'anglais parent-enfant, d'éveil corporel.
- Ainsi, 19 instructeurs proposeront 36 cours réguliers et 7 activités ponctuelles pour la rentrée 2023-2024. L'offre totale d'activités reste stable d'une rentrée à l'autre.

- Les activités de mouvement et de bien-être sont celles qui marchent le mieux à contrario de celles destinées aux enfants.

## Budget participatif au Vélodrome

Voici les activités-projets qui ont été soumis et réalisés en 2022-2023 :

- **Café des parents – 5 ateliers organisés, proposés par Mme Izumi Takase**  
Divers sujets proposés : La parole aux papas, parler de sexualité, familles recomposées et conflits entre fratrie.  
Budget présenté : Fr. 1'280
- **Animations de danse, théâtre et chant pour enfants au P'tidrome, proposé par Mme Nadia Sallouk**  
Organisé une fois par semaine durant deux heures par un animateur socio-culturel d'octobre à juin. Le projet s'est arrêté au mois d'avril, car les enfants n'étaient plus motivés par ce projet.  
Budget présenté : Fr. 25/h, Fr. 2'850 | Budget dépensé : Fr. 1'700
- **Et si on habillait le Mail 2000 pour que l'hiver soit plus doux ? proposé par Mme Stéphanie Montagna**  
Séances de tricot organisées trois fois par mois. Projet intergénérationnel, très rassembleur qui a fait participer des résidentes de l'EMS Happy Days, quelques élèves d'appren'TISSAGE et habitantes du quartier.  
Un vernissage a été organisé au mois de septembre afin d'inaugurer l'œuvre collective.  
Budget proposé : Fr. 2'640
- **Soutien à la soirée de présentation du film contre le harcèlement proposé par Mme Barbara Soulier**  
Projection du court métrage « Au fond de la cour » suivi d'un débat pédagogique sur le thème du harcèlement entre jeunes animé par Mme Takase.  
Budget présente : Fr. 1'000

Pour la première fois, un nombre plus important de projets participatifs a été proposé et la quasi-totalité du budget alloué pour ces derniers a fait profiter les habitants du Vélodrome.

## Programme d'intégration communal

### Appren'TISSAGE

Avec le départ de plusieurs bénévoles à la fin de l'année scolaire 2021-2022, l'offre de cours à la rentrée a été moins riche que les années précédentes : seuls 6 cours étaient au programme en septembre. Toutefois, une nouvelle enseignante s'est engagée à l'automne, permettant l'ouverture d'un septième cours. En mars, une autre bénévole a ouvert un second cours de conversation. Au final, nous avons terminé l'année avec 8 cours.



Hormis l'enseignement du français, plusieurs activités ont été proposées durant l'année : café d'accueil au Ravy en automne, célébration de l'Escalade avec diaporama et marmite, intervention d'une diététicienne pour un cours sur l'importance et les méfaits du sucre et un troc d'habits en fin d'année.

Du côté de l'enseignement, une formation collective d'une demi-journée sur l'hétérogénéité en classe a été organisée en janvier, réunissant l'ensemble de l'équipe enseignante.

L'espace accueil-enfant a pu bénéficier de la présence de deux bénévoles et du civiliste. En janvier, une nouvelle bénévole est venue rejoindre l'équipe. Enfin, la traditionnelle cérémonie de remise des attestations a réuni l'ensemble des acteurs du projet le 13 juin 2023.

### Français au Parc

Durant les deux dernières semaines des vacances d'été, du 7 au 18 août 2023, 10 cours de français ont été dispensés sur le Mail 2000, dans l'herbe, chaque matin de semaine pendant 1h30. L'équipe enseignante des années précédentes n'étant pas disponible, une nouvelle équipe a été engagée. Ainsi, quatre enseignants se sont réparti l'ensemble des apprenants. Les niveaux étaient signifiés par des couleurs, à l'image des autres cours de français en été, ce qui a grandement accéléré le tri des personnes. En effet, beaucoup d'entre elles avaient suivi d'autres cours durant l'été et pouvaient ainsi rejoindre « leur couleur » sans avoir à évaluer au préalable leur niveau.

L'enseignement s'est concentré sur des thèmes du quotidien (transport, santé, nourriture, etc.) basé sur le document de référence réalisé durant les éditions précédentes. L'accent a été mis sur l'acquisition orale avant tout.

Un accueil pour les enfants était prévu chaque matin par quatre animateurs.

Lors du dernier cours, un jeu de mimes et devinettes a été organisé avec l'ensemble des participants, sans distinction du niveau de français. À l'issue de ce jeu, tout le monde s'est réuni autour du traditionnel buffet canadien sous le couvert du préau de l'école Champ-Joly CE.

Cette année, la fréquentation a été moins forte que l’an passé mais est restée stable durant les deux semaines, une majorité de participants fréquentant la totalité des cours sur les deux semaines. Des

liens se sont ainsi créés entre les apprenants, ce qui a permis un repas canadien très animé.



Pour la première fois en six ans, très peu d’enfants ont fréquenté l’accueil. Cette situation inattendue trouve peut-être son explication dans le fait que les apprenants étaient soit très jeunes (plusieurs personnes mineures), soit pour certains, assez âgés. Ainsi la fréquentation de l’accueil a varié entre 2 et 14 enfants.

Durant les deux semaines de cours, plusieurs informations ont été dispensées aux apprenants : lieux de cours de français gratuits et payants, et répertoire des portes d’entrées communales pour la primo-info.

Pour la deuxième année consécutive, quelques apprenants ont fait part de leur situation sociale compliquée (sans abris, manque de nourriture). Des informations sociales ont pu leur être relayées.

L’équipe enseignante a fait preuve d’une grande cohésion, avec une réelle collaboration entre formateurs et avec la travailleuse sociale en charge du projet. Ceci a permis d’affiner les cours dispensés et d’organiser un jeu en commun pour le dernier jour.

## Parcours d'accueil pour les nouveaux habitants



Le 5<sup>e</sup> parcours d'accueil pour les nouveaux habitants a eu lieu le 6 mai 2023, réunissant une cinquantaine de personnes de tous âges et nationalités. Cette année encore, il a été intégralement organisé au sein du service et animé par deux collaboratrices du SASJ qui ont présenté les lieux et les dispositifs importants de la Commune. Les présentations de la VAQ, du marché du vélodrome, du Japlo, de la Fête du Feuillu, du Locados, du potager du Pré-du-Camp, du Club de hockey sur glace et des Blés d’Or ont été faites par des représentants de ces associations.

Le parcours a démarré par un café et croissants à Champ-Ravy et s'est terminé avec un apéritif à la Maison du Marais. Les flyers et les programmes de tous les lieux présentés et des différentes prestations de la Commune ont été mis à disposition lors de ce moment convivial. Les échanges informels auprès des collaboratrices du SASJ ou des représentants des associations présentes ont permis aux habitants d’obtenir des informations plus précises sur leurs centres d’intérêts.

Malgré le nombre conséquent d'inscriptions, il a été décidé de ne faire qu'un seul groupe et n'avoir qu'une seule « guide » SASJ, permettant à sa collègue de compléter, répéter pour les retardataires et répondre aux questions de façon individuelle.

## Contrat de quartier intercommunal LCLS

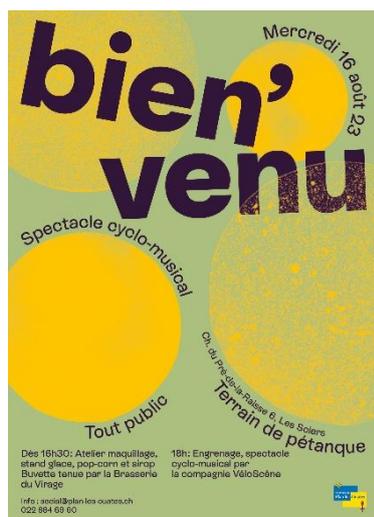
Retour sur l'année 2023 en quelques points essentiels :

- 8 séances sur l'année pour le COPIL, 9 pour le GSP (groupe de suivi de projets), présence de 9 à 14 membres selon les séances (moyenne de 11 personnes présentes par séance). Une Assemblée de quartier le 2 mars avec 60 personnes présentes.
- 2 stands tenus par les membres pour parler du dispositif et mobiliser les habitants sur des évènements du quartier (« Bien'venu » fin août et début décembre).
- Élection (à l'interne) des co-présidentes du COPIL. Leur rôle est d'animer les séances, de gérer le suivi des points d'une séance à l'autre et de communiquer avec les porteurs de projet pour annoncer les décisions du COPIL. Elles le font en collaboration avec la coordination. Jusque-là, c'était la coordination qui gérait les séances donc c'est un gage d'autonomie ce qui est mieux pour les habitants.
- Création d'un site internet propre : [www.chapellesciers.ch](http://www.chapellesciers.ch).
- GSP fort de 5 membres – suivi de 10 habitants qui ont proposé une idée, qui a débouché sur 8 projets en cours ou à venir.
- COPIL fort de 9 membres – 3 auditions de porteur de projets qui ont résulté sur 2 budgets alloués et 1 rallonge de budget, un soutien auprès des Communes pour relayer un projet trop important pour le dispositif.
- Réalisation de 3 projets : « morceau de quartier », installation du poulailler au Parc de la Chapelle et arrivée des poules de l'association « les Poulettes de Compostelle », deux projets hérités du Contrat de quartier de La Chapelle. Finalisation du totem de réparation de vélo, 1<sup>er</sup> projet « Contrat de quartier la Chapelle – les Sciers », dont l'installation sera inaugurée début 2024.

## Bien'venu aux Sciers

Cette année, le projet *Bien'venu* a proposé 3 évènements, le 8 juin, le 16 août et le 6 décembre. Entre 100 et 120 personnes ont participé aux deux premiers évènements tandis que le troisième a accueilli moins de 50 personnes.

Un évènement festif et familial a pris place le 8 juin de 16h à 20h afin d'inaugurer le dispositif « piano égaré », un piano en libre-service installé du 8 au 25 juin 2023 sur l'esplanade du Sapay. La soirée a été animée par un concert du groupe « les Snieulettes » autour du piano, d'un bar à popcorn et sirop, d'un stand de crêpes et d'un atelier tatouage destiné aux enfants, proposés par les TSHM, ainsi que d'un bar tenu par la Brasserie du Virage.



Le deuxième événement « Bien'venu » s'est déroulé durant la semaine d'août avant la rentrée scolaire. Un atelier de maquillage, un stand de popcorn et sirop, un bar de la Brasserie du Virage et une roulotte « Pause Glace » se sont installés sur la place de pétanque et ping-pong au chemin du Pré-de-la-Raisse 6. Le spectacle cylo-musical et familial « Engrenage » de la compagnie VéloScène a enchanté petits et grands autour du thème de grandir.

Enfin, l'année a été clôturée le mercredi 6 décembre de 15h à 18h30, devant et dans l'arcade Pierrablanca. Le programme de cet après-midi a été composé d'une lecture du conte : « Le Petit Prince » programmée par le Service Culturel, d'un atelier bricolage avec la Boite, de tatouages proposés par les TSHM et d'un concert du groupe « Jazz Framboise ».

Pour les trois événements, des stands d'informations du Contrat de Quartier, de l'Épicerie du Village, de la Bistoquette ainsi que les informations communales ont été mis en place et ont permis un échange avec les habitants.

## Subventions solidarité internationale

La thématique choisie par la commission sociale pour 2023-2024 est celle de l'éducation et de la formation.

La thématique étant très générale, la Commune a privilégié l'attribution de subventions pour des projets dont l'objectif général concerne l'éducation de base. Des préavis favorables ont également été émis pour des projets de formation professionnelle, principalement pour les jeunes et pour des projets spécifiques de frais de fonctionnement de structures scolaires. Les projets de construction et d'aménagement d'établissements scolaires ou de bourses d'études ont reçu un préavis négatif.

38 demandes pour la coopération au développement ont été reçues en 2023. Sur la totalité des demandes reçues, six refus anticipés ont été adressés car le délai de dépôt de la demande de subvention était dépassé.

Pour 2023, parmi les 32 demandes de subventions pour la coopération au développement analysées, il peut être relevé :

- 14 préavis de refus car le projet n'est pas suffisamment ancré dans la thématique, pas assez bien structuré ou parce qu'il n'a pas d'impact significatif selon l'évaluation effectuée.
- Parmi les 18 projets sélectionnés, des subventions de Fr. 3'000 à Fr. 18'000 sont accordées, avec une subvention moyenne de Fr. 10'255.
- Deux associations ont déposé des demandes de subvention sur deux ans (2023-2024), un préavis positif a été rendu dans les deux cas.

## Nettoyage citoyen

Suite au succès du nettoyage citoyen intercommunal organisé en 2022 avec la participation de Lancy, Confignon et Onex, nous avons décidé communément de réitérer une action citoyenne en 2023.

En parallèle, nous continuons de collaborer avec les Établissements public pour l'intégration (EPI) qui sont à l'origine du nettoyage citoyen de 2021 à Plan-les-Ouates.

L'idée principale est de continuer la dynamique de travail autour la Gouvernance du Vallon de l'Aire sur la préservation de celui-ci, tout en permettant de répondre aux doléances qui ont été adressées aux Communes sur la gestion des déchets.

Les Communes de Perly et Bernex, qui n'avaient pas pu participer en 2022 ont été sollicitées à nouveau. La Commune de Bernex s'est jointe au nettoyage citoyen et a participé aux séances et réflexions permettant son organisation. La Commune de Perly a, quant à elle, décliné l'offre rapidement par manque de ressources humaines.

Chaque commune a décidé de faire son propre parcours et de solliciter son public de façon autonome. Nous avons décidé, conjointement avec les EPI, d'organiser un horaire très précis pour que l'ensemble des participants se retrouvent à la déchetterie du Centre Sportif des Cherpines, afin de partager un moment de convivialité – ponctué par des remerciements et un goûter. Le bilan de cette action est très positif :

- Plus de 120 participants à Plan-les-Ouates. En ajoutant les participants des autres communes, nous avons atteint un chiffre record, soit 240 personnes environ.
- Grand succès à tous les niveaux : sensibilisation des habitants et des jeunes, inclusion et mélange social, préservation de l'environnement, intercommunalité.
- 1'300 à 1'500 litres de déchets collectés.



## PLO en santé

Ce projet a pour but de sensibiliser la population sur la détection précoce et les dépistages réguliers de différentes maladies chroniques. Pour ce faire, il est important de réunir l'ensemble des acteurs travaillant autour de ces questions pour aller au plus proche des habitants au sein de leur commune.

Pour rappel, en 2021, la motion M04-2021 a été déposée et portait sur les remboursements des tests de dépistages liés aux infections sexuellement transmissibles et au VIH. Cette motion n'a pas été votée mais débattue en commission sociale. Sur demande du magistrat et de la commission sociale, le SASJ

a réfléchi à un concept permettant de promouvoir le dépistage et la santé (diabète - cholestérol - santé mentale – IST...).

Le SASJ a souhaité prendre en main la question de la prévention en santé publique et l'amener sur l'espace public, au centre du village – soit sur la Place des Aviateurs.

Étaient notamment prévus :

- Un village éphémère d'une dizaine d'associations permettant à la population de se renseigner sur les différentes questions de santé publique
- Des tests gratuits et anonymes de dépistage des infections sexuellement transmissibles ou autres tests (tension, diabète...)
- Sensibiliser les jeunes aux questions de santé publique par le biais des acteurs sociaux et d'activités jeunesse

#### **La journée en quelques chiffres :**

- 200 personnes sur l'ensemble de la journée
- 56 tests de taux de glycémie
- 40 prises de tension
- 13 consultations dentaires
- 14 dépistages IST

## Les manifestations communales

### Apéritif du nouvel An et Mérite communal

Précédemment « Vœux du CA », la première édition de cette nouvelle formule, voulue par le Conseil administratif, s'est déroulée le mardi 17 janvier 2023 à la Salle communale. L'objectif était d'offrir à la population, aux associations et aux élus, un événement plus convivial et festif avec un seul discours, celui du Maire, soit M. Mario Rodriguez.

À cette occasion, le Mérite communal a été remis à Monsieur Maurice Gardiol dans le cadre de son engagement sans faille pour l'intégration des minorités, le dialogue interreligieux et son implication au niveau social et culturel au sein de la commune.

Cette première édition sous un nouveau format a été une réussite, avec la participation d'environ 150 personnes qui ont ensuite pu échanger autour d'un cocktail dînatoire offert par la Commune.

### Promotions citoyennes

La cérémonie des Promotions citoyennes et accueil des nouveaux naturalisés s'est tenue le mercredi 15 février 2023 à l'Espace Vélodrome dans une ambiance conviviale et chaleureuse. 63 jeunes ayant accédé à la majorité en 2023 et 21 nouveaux naturalisés ont été accueillis à cette occasion et ont reçu un présent de la part des autorités communales.

Les participants ont également pu apprécier une prestation de stand-up de l'artiste Kevin Eyer, avant de se retrouver autour d'un cocktail dînatoire pour échanger entre eux et avec les autorités communales présentes.

## Honneurs sportifs

Chaque année, la Commune de Plan-les-Ouates décerne les honneurs aux sportifs, équipes, bénévoles et entraîneurs qui se sont distingués durant l'année écoulée par leurs résultats ou leur engagement.

### Lauréats de l'année 2023

Individuel Espoir : Kiara VAR

Individuel Élite : Célia DUPRÉ

Équipe Espoir : FSG PLOG

Équipe Élite : Lancy Plan-les-Ouates Basket

Bénévole/Entraîneur : Fatima LINDO du club de natation de Plan-les-Ouates

Seniors : Catherine COUQUET

## Fête des 8P

Cette année, la cérémonie à l'intention des 91 élèves<sup>1</sup> de 8P des écoles Pré-du-Camp et Champ-Joly qui terminaient leur parcours dans les écoles primaires communales a eu lieu sous les meilleurs auspices. Ainsi, les Autorités communales (conseillers administratifs et municipaux) ont accueilli, le mercredi 28 juin en fin de journée dans la salle de gymnastique de l'école Pré-du-Camp, ces nombreux élèves avec quelques discours. Ceux-ci ont été suivis des joyeuses productions des classes toujours très appréciées, en particulier par les nombreux parents venus les applaudir. Chaque élève a ensuite reçu une bande dessinée historique relatant la grande et la petite histoire de la Commune, son patrimoine bâti et environnemental ainsi que ses traditions, avant de poursuivre la soirée avec une disco qui leur était spécialement réservée dans la salle communale.

## Fête des écoles

Les jeudi 29 et vendredi 30 juin ont permis à plus de 720 élèves<sup>2</sup> des écoles de Champ-Joly, Pré-du-Camp et Le-Sapay de profiter des nombreuses attractions installées autour de l'école Pré-du-Camp et le long du mail. Le cortège et la grande fête populaire ont animé agréablement ce dernier jour d'école.

---

<sup>1</sup> Les élèves de l'école Le-Sapay sont invités chaque année paire

<sup>2</sup> Idem

## Noël communal et son marché d'artisans

Le mercredi 20 décembre dernier s'est tenu le Noël communal de Plan-les-Ouates.

Nouveauté pour cette édition 2023, le marché des artisans a débuté dès 17h, permettant de profiter des dernières lueurs de cette belle journée à la météo clémente bien que fraîchement hivernale.

Les 24 stands tenus par autant d'artisans de la région ont proposé des créations originales et variées ainsi que des spécialités culinaires qui ont su ravir de nombreuses papilles.

Fidèle au poste, le Père-Noël s'est prêté au jeu des photos avec petits et grands grâce à un « Photo-booth » installé dans le joli cabanon de bois réalisé par les équipiers du Service de l'environnement et des espaces verts.

Nous avons également accueilli 9 classes de l'école Le-Sapay qui ont animé la fête pendant près d'une trentaine de minutes avec plusieurs chants fièrement interprétés sur les marches extérieures de la salle communale.



C'est Madame le Maire, Fabienne Monbaron, qui a officiellement ouvert les festivités à 19h et convié le public à venir déguster le traditionnel risotto préparé et servi par l'Amicale des sapeurs-pompiers, ainsi que le thé et le vin chauds préparés par le Service de l'environnement et des espaces verts et servis par des Conseiller-ère-s municipaux-ales.

La fin de soirée a été animée par le groupe de la Batucada de la Musique municipale qui a offert une représentation très rythmée.

Cette année, ce sont Fr. 1'579.80 qui ont été récoltés pour la Thune du cœur, grâce aux dons et aux consignes non récupérées.



## Les permanences sociales

### La permanence impôts

Dès 2022, la Commune a décidé de maintenir la prise de rendez-vous par téléphone, tous les jours de la semaine, et de maintenir le paiement de la prestation par facturation. Cela permet de répartir les inscriptions sur la semaine et de faciliter la gestion des comptes.

Un outil de planification et de gestion des plages de rendez-vous est utilisé, soit un tableau Excel « intelligent ».

Celui-ci a été prérempli par Tout Impôts (TI), partenaire de la Commune, avec les plages horaires proposées par la fiduciaire. Cet outil facilite grandement la planification des rendez-vous et le suivi des rendez-vous honorés/manqués par les personnes inscrites. En effet, chaque fin de mois, TI a envoyé le tableau rempli avec ces éléments de vérification.

La gestion de cette permanence demande une rigueur administrative, car il arrive régulièrement que les personnes demandent à changer leur plage de rendez-vous prévue avec TI, ou parfois qu'elles se rendent directement à la fiduciaire poser leur dossier. Celle-ci les réoriente alors auprès de la Commune pour la prise d'inscription.

La communication établie avec Tout impôts est précieuse et permet au projet de se dérouler le mieux possible.

**180 plages horaires ont été prévues cette année.** Avec 172 inscrits, ce sont finalement **153 déclarations** qui ont été remplies par la fiduciaire (dont 11 pour la commune de Bardonnex).

Certaines prestations n'ont pas pu être effectuées, car les habitants n'ont pas honoré leur rendez-vous auprès de TI ou n'ont pas complété leur dossier. Parfois, les personnes trouvent également des solutions alternatives pour remplir leur déclaration et demandent à être remboursés de leurs frais d'inscription.

Le barème mis en place en 2014 a été appliqué. Les personnes s'adressant au SASJ et se situant au-dessus de ce barème (par exemple, les personnes propriétaires de biens immobiliers, ou ayant de la fortune) ont été orientées vers d'autres partenaires ou à TI, mais sans pouvoir bénéficier du tarif préférentiel (Fr. 25 à la place d'au moins Fr. 79).

La possibilité de déroger au barème sur demande écrite et motivée était prévue, mais n'a pas été utilisée. Parmi les personnes inscrites, 2 étaient hors barèmes, et n'ont donc finalement pas pu faire leur déclaration par l'intermédiaire de la permanence.

### La permanence désendettement

Les travailleuses sociales du Service de l'action sociale et de la jeunesse (SASJ) sont régulièrement confrontées à des situations d'endettement chez les personnes qu'elles accompagnent. Ceci a pour conséquence de complexifier l'accès au logement, à l'emploi et à la formation dans certains domaines professionnels, mais également de déséquilibrer le budget mensuel, entraînant parfois la création de nouvelles dettes, nourrissant le cycle sans fin de l'endettement.

Considérant l'importance de ces enjeux, la Commune de Plan-les-Ouates et la Fondation genevoise de Désendettement (ci-après FgD) ont établi un partenariat, afin de renforcer leur collaboration en matière de désendettement.

Cette collaboration vise à améliorer et à renforcer le recours aux prestations de la FgD, par des bénéficiaires potentiels de la commune de Plan-les-Ouates ayant contracté des dettes et qui émettent le souhait de pouvoir améliorer durablement leur situation financière en se désendettant.

Le partenariat a ainsi débouché sur la mise en place d'une permanence désendettement, qui a lieu tous les deuxièmes mardis du mois de 9 à 11h, dans les locaux du SASJ. Ces permanences se déroulent en même temps que les permanences sociales du SASJ, afin de faciliter les échanges entre professionnels et les éventuelles orientations des personnes d'une permanence à l'autre.

En 2023, 12 permanences ont été effectuées. Lors de ces permanences, 26 personnes sont venues consulter la FgD. La majorité des personnes qui se sont adressées à la permanence cette année avaient entre 20 et 30 ans.

Au total, la FgD a ainsi reçu 15 demandes de prêt/don émanant d'habitants de la commune. Ce sont 13 demandes qui ont débouché sur un soutien financier.

## La permanence juridique

La Commune de Plan-les-Ouates a établi un partenariat avec un avocat afin d'offrir une permanence juridique sur son territoire. Celle-ci se déroule à Champ Ravy tous les vendredis entre 12h30 et 14h. Les consultations peuvent traiter de différents sujets, que ce soit des problèmes concernant le droit de la famille (séparation, divorce), du travail, des assurances, des successions, de la propriété et du bail, du voisinage, des poursuites, de la circulation routière, du droit pénal et administratif.

La permanence est sans rendez-vous et ouverte à tous les habitants de Plan-les-Ouates, Bardonnex et Perly, au prix de Fr. 45 par consultation.

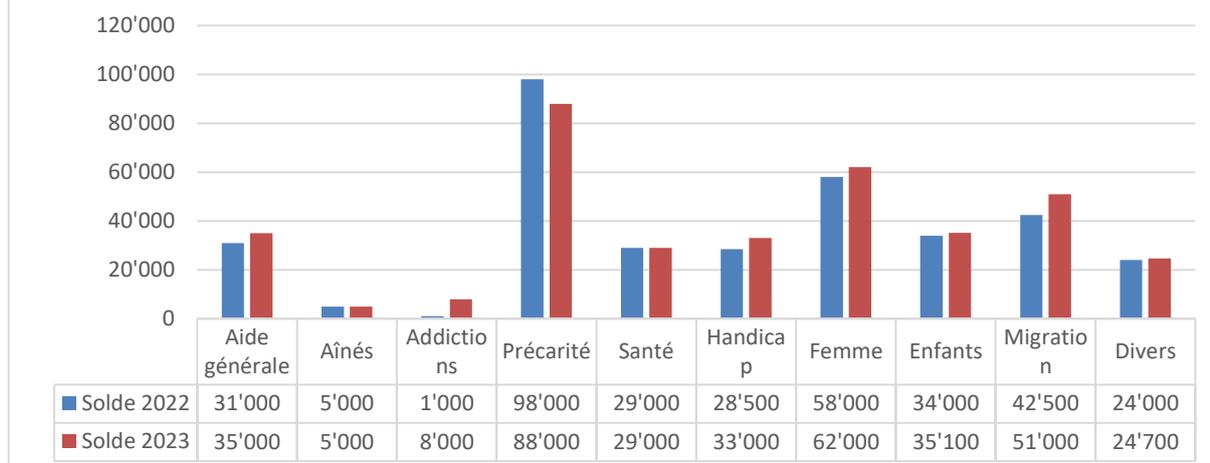
En 2023, la permanence a dispensé 37 consultations en majorité dans le domaine du droit de la famille (séparation / divorce, entretien des enfants, placement à des fins d'assistance ...).

Il y a également eu des questions en droit : du travail, du bail, des assurances, des successions, du chômage, de la propriété intellectuelle, du voisinage.

## Subventions sociales

En 2023, le budget disponible pour les subventions était de **Fr. 370'800**. Le Service de l'action sociale et de la jeunesse a reçu 111 demandes de subvention, ce qui est légèrement moins élevé qu'en 2022 (118 demandes). Le graphique ci-dessous présente la répartition des montants et le nombre d'organismes subventionnés par thème.

## Répartition des subventions par thématiques 2022-2023



Nous pouvons observer de légères augmentations et diminutions entre 2022 et 2023 dans le montant des subventions. Cela est dû au fait que certaines associations subventionnées en 2022 n'ont pas déposé de demande cette année, ou que certaines associations ayant déposé une demande cette année n'ont pas été subventionnées en 2022.

La diminution la plus importante concerne les associations œuvrant dans le domaine de la précarité. Elle s'explique notamment par le fait que la Croix-Rouge genevoise, que la Commune subventionnait à hauteur de Fr. 11'000 les années précédentes, n'a pas déposé de demande en 2023.

## Enfance

### La petite enfance à Plan-les-Ouates

#### La petite enfance et son développement

L'évolution du domaine de la Petite Enfance nécessite une gestion administrative et pédagogique toujours plus pointue ainsi qu'une amélioration de la qualité et du développement des prestations offertes. Ce challenge passe par une coordination de proximité avec les structures de la petite enfance pour répondre au plus près aux besoins des familles et maintenir ainsi, la diversité des modes de garde.

Parallèlement à son développement, la Commune de Plan-les-Ouates a continué à proposer une offre de places d'accueil croissante, diversifiée et de qualité. D'importants moyens sont aujourd'hui déployés afin de répondre aux besoins toujours plus nombreux des familles.

Ce sont aujourd'hui 278 places d'accueil qui sont offertes sur le territoire communal et l'installation de 3 nouvelles structures à prestations élargies est prévue, en lien avec le développement des nouveaux quartiers.

#### Le secteur administratif

Le secteur administratif regroupe toute la partie administrative des institutions municipalisées et s'occupe de la gestion des subventions octroyées aux structures d'accueil sur le territoire communal. Composé de 4 personnes, ce secteur a notamment en charge la gestion des attributions, des inscriptions, des calculs des prix de pension ainsi que la facturation. Un soutien administratif est également apporté aux structures d'accueil.

Ces tâches ne cessent de s'intensifier avec l'augmentation du nombre d'enfants accueillis au sein des structures d'accueil et des dossiers en liste d'attente. Il est fort de constater que cette période de vie est souvent marquée par des changements de situation au sein des familles engendrant de ce fait une forte charge administrative (modifications de taux d'activité, situation économique, résiliations).

L'équipe du secteur administratif œuvre pour une collaboration basée sur la confiance et la proximité avec les familles, ce qui nous permet de devenir des acteurs de soutien et de trouver des solutions adaptées à chacune d'entre elles, dans le respect des critères d'attribution et du règlement définis par le Conseil administratif. Une collaboration est également mise en place avec les autres services de la Commune afin d'accompagner au mieux les familles.

Le nombre d'enfants inscrits en liste d'attente pour une place dans une structure d'accueil de la petite enfance a fortement augmenté depuis 2019. Nous pouvons notamment observer une forte demande pour les 0-2 ans. Chaque demande en liste d'attente est analysée avec soin afin de trouver des solutions adaptées au plus près des besoins des familles. Au total, 144 places ont été attribuées à la rentrée 2023-2024.

Une permanence téléphonique est ouverte tous les matins afin de répondre aux questions des familles concernant l'accueil des enfants dans les institutions de la petite enfance et des solutions alternatives pouvant s'offrir à elles. Nous constatons notamment une augmentation du volume des appels dès janvier jusqu'à fin juillet en lien avec l'attribution des places en début de chaque année civile.

Enfin, l'année 2023 a été marquée par une forte sollicitation de l'équipe administrative pour l'évolution de l'application métier. Ce travail de paramétrage et de remise à plat est une occasion d'harmoniser davantage les pratiques au sein des structures d'accueil et ainsi de gagner en efficacité. La migration vers cette nouvelle application est prévue pour la rentrée 2024-2025.

## Les manifestations petite enfance

Le 16 juin 2023, le Service de la petite enfance a organisé la première **Fête des Tout-petits**. Tous les enfants accueillis dans une structure municipalisée ou subventionnée de la commune étaient conviés à cette fête. Les collaborateurs ont travaillé ensemble pendant plusieurs semaines afin de proposer des stands d'activités variés et correspondant à tout âge. Des animations ont rythmé cette fin de journée pour le bonheur des petits et des grands. L'imagination des équipes éducatives, les animations et la participation active des familles en a fait un événement apprécié de tous. Le Mail 2000 était le lieu de rencontre parfait pour une telle manifestation.



**Le sirop dansant**, moment de danses et de chants, a été animé de manière dynamique par le « Mini-bal ». Cet événement à destination des habitants de la commune avait lieu à la salle communale. Ce dimanche 3 décembre 2023 a été un succès et bon nombre de personnes ont pu danser, se déhancher en famille, et également déguster les excellents cakes préparés par nos cuisiniers. Des collaborateurs petite enfance y ont participé afin de représenter le service et deux emplois jeunes étaient en soutien afin de distribuer les sirops offerts à cette occasion.



## Les structures d'accueil municipalisées

### Le secteur pédagogique

Ce secteur est composé de professionnels de la petite enfance qui travaillent au Service des enfants et des familles accueillis dans les structures petite enfance. Ces dernières sont avant tout, des lieux de rencontre pour l'enfant, des lieux d'expérimentation sociale où il peut, selon son propre rythme, découvrir, expérimenter et développer des compétences. Nos différentes structures se doivent d'être sécurisantes et ouvertes, stimulantes et encourageantes pour un apprentissage à l'autonomie. C'est avec plaisir, intérêt et responsabilité que les équipes éducatives s'attachent à offrir un accueil de qualité où la réflexion autour de l'enfant et de son encadrement est toujours au centre de leurs préoccupations. Nous souhaitons que l'enfant vive des relations empreintes de valeurs humaines essentielles dès son plus jeune âge. Ces dernières contribuent à un meilleur développement physique, affectif, intellectuel et social. Nous accordons également une grande importance à la qualité de la relation avec les familles. C'est une attention quotidienne qui permet d'amener enfant et adulte à une confiance réciproque vouée à se densifier avec le temps.

**Le travail d'équipe** - La première qualité de nos équipes est la volonté de s'impliquer dans un accueil empreint de bienveillance et de respect. L'entraide et l'écoute ne peuvent être contournées pour mener à bien des projets et partager en équipe rend possible l'équilibre harmonieux attendu.

Les équipes éducatives bénéficient de 10% de leur temps de travail hors de la présence des enfants. Ce temps leur permet de se réunir régulièrement en colloque afin de revoir leurs pratiques, d'échanger sur les observations faites dans les groupes, de préparer et animer des bilans auprès de chaque famille, de préparer et animer des fêtes et imaginer multitudes d'activités qui seront proposées aux enfants.

**Les colloques** - Nous avons plusieurs types de colloques : les colloques de groupe, les colloques institutionnels et les colloques délégués de groupe/cuisine. Chacun a une fonction différente et ils sont complémentaires.

Les équipes se rencontrent deux fois par mois, entre 18h45 et 20h45. Ces moments d'échanges et de réflexion permettent d'aborder différentes thématiques en lien avec la prise en charge des enfants, les difficultés rencontrées au quotidien, l'organisation des groupes les tâches de chacun. Des points de situation sont régulièrement faits sur la vie des groupes et chacun a la place pour exprimer ses ressentis sur la collaboration, ses réussites ou ses difficultés.

Une fois par mois environ, les équipes se rencontrent pour un colloque institutionnel qui est organisé et animé par l'adjointe institutionnelle du lieu. Ces colloques ont pour but d'échanger autour de thématiques spécifiques ou de situations rencontrées sur lesquelles chacun peut échanger et enrichir la réflexion. C'est également l'occasion de traiter des sujets généraux tel que la santé en collectivité, l'aménagement de l'espace et la préparation des fêtes institutionnelles ou communales.

**Une journée de réflexion pédagogique** - Le samedi 28 janvier 2023, les équipes éducatives des crèches CielBleu, VéloRouge et Zinzolin ainsi que le personnel papillon se sont retrouvés à la crèche CielBleu pour une journée de travail commune. Après un temps de team building, des équipes se sont formées pour travailler sur des situations éducatives. Le but étant de partager autour des pratiques, échanger

et questionner afin de pouvoir définir pour chaque situation de vie, les objectifs, les moyens et l'attitude professionnelle attendue lors de ces moments. Ce travail a ensuite synthétisé par les adjointes institutionnelles et intégré au programme pédagogique de chaque institution.

**Des outils de travail harmonisés** - Les crèches CielBleu, VéloRouge et Zinzolin proposent un accueil multiâge et leur fonctionnement global est identique. Dans le but de travailler en cohérence et d'harmoniser nos pratiques, des outils de travail communs ont été réfléchis par les adjointes et présentés aux équipes pour une parfaite mise en œuvre dans les structures à prestations élargies. Ceci permet également aux remplaçants de retrouver les mêmes repères dans chaque institution.

**L'accueil multiâge** - En accueil multiâge, les enfants grandissent et évoluent ensemble dans un regroupement d'âges différents. L'entraide, la collaboration, le respect des plus petits ou des plus grands sont ainsi favorisés. Ce type d'accueil nous permet notamment de regrouper les fratries au sein du même groupe. Un accueil en horaire libre est proposé aux parents leurs permettant de concilier au mieux vie privée et professionnelle.

**L'importance du jeu libre** - Nous mettons l'accent sur le fait que l'enfant reste l'acteur principal de ses choix et décisions à prendre dans l'orientation de ses jeux. Le jeu libre devient riche lorsqu'un enfant choisit lui-même à quoi il joue, avec qui, avec quoi et comment. Autrement dit, avec le jeu libre l'enfant choisit, invente et organise ses jeux selon ses préférences et ses champs d'intérêts. Lors de ces moments de jeu libre, l'enfant est encouragé par l'adulte qui respecte l'intérêt et les compétences de l'enfant.

Toutefois, une attention très particulière est portée sur le choix du matériel proposé aux enfants car ce dernier doit être adapté au groupe d'âge afin de garantir la sécurité pour les 0-4 ans. Lors de ces temps, l'enfant a le choix de son activité, de la durée mais surtout de son déroulement. La présence permanente et active de l'adulte garantit la sécurité physique et affective de l'enfant.

Le jeu libre favorise :

- La créativité et l'imaginaire
- La construction de la personnalité
- Les développements moteurs, cognitifs et émotionnels
- L'apprentissage des règles de vie en collectivité traduit par le respect de l'autre et du matériel
- Le sens de l'initiative et de l'autonomie qui encourage l'enfant à faire des choix
- L'apprentissage du partage, de faire avec l'autre et gérer les conflits possibles
- La compréhension et l'intégration des règles données pour le bien-être du groupe

**Les Ateliers des découvertes** - Des ateliers des découvertes sont organisés au sein de chaque institution. Ils sont animés par une équipe permanente de deux personnes. Chaque binôme est responsable de l'animation des Ateliers des découvertes pour huit enfants. Les deux collaborateurs travaillent ensemble en amont pour élaborer, créer, mettre en place des animations et activités variées et riches en découverte.



**La découverte de la nature** - Les enfants sortent par tous les temps, ils sont équipés d'habits de pluie leur permettant une exploration libre et sans contrainte. Sensibiliser les enfants à la nature par la découverte, le respect de sa faune et de sa flore est notre premier objectif. Ces aventures en extérieur,

mettent en éveil les différents aspects sensoriels chez l'enfant. Sortir, prendre l'air et pouvoir « bouger » sont des atouts dans la journée d'un enfant accueilli en collectivité.

**Sensibilisation aux éco-gestes** - Nous souhaitons sensibiliser les enfants aux premiers éco-gestes de la vie quotidienne. Le projet « Les petits éco-gestes d'Adèle et Barnabé » élaboré par une structure d'accueil de la ville de Carouge est repris au sein de nos institutions pour sensibiliser les jeunes enfants sur les gestes au quotidien.

**Les sorties et visites** - Les groupes et Les Ateliers des découvertes ont pu profiter d'une exposition qui avait lieu à La Julienne (maison des arts et de la culture de Plan-les-Ouates) intitulée ANIMALI. Invitée par le Service culturel de la Commune, l'Association Récréation a proposé une installation pour les tout-petits en hommage au designer italien Enzo Mari (1932-2020). Des animaux de bois, à la fois pièces de puzzle, éléments de jeu de construction et figurines ont offert aux enfants la possibilité d'explorer librement leur créativité à travers une multitude de jeux possibles.

**La cuisine et l'alimentation au sein des crèches** - Les trois crèches de la Commune offrent aux enfants des repas de midi ainsi qu'une collation composée de fruits de saison est également servie le matin ainsi que l'après-midi. Nos structures sont certifiées par le Label Fourchette verte du tout-petit et par le Label Bio Suisse pour la crèche CielBleu. Des ateliers cuisine peuvent voir le jour et nous nous engageons à proposer des menus et des collations variées, de qualité et équilibrés. Les cuisiniers prennent soin de choisir des produits frais, de saison et de favoriser les produits locaux. Nous sommes attentifs à offrir un environnement sain tout en respectant la législation concernant l'hygiène et en instaurant avec rigueur le tri des déchets. Chaque jeudi, un mail est envoyé aux familles afin de les informer des menus de la semaine suivante et de l'aliment en introduction progressive pour les bébés. Les provenances des viandes et poissons sont également indiquées.

**Entreprises formatrices** - Nous avons à cœur de transmettre nos connaissances et de partager autour des divers métiers en lien avec la petite enfance. Nous offrons un accueil à 2 apprenties assistantes socio-éducatives qui termineront leur formation en juillet 2024 et depuis le mois d'août, un apprenti cuisinier a rejoint la cuisine de la crèche CielBleu pour découvrir les différentes facettes de ce métier portant sur l'alimentation en général et le service. Un partenariat avec l'école d'éducateurs du jeune enfant est régulier car, chaque année, nous accueillons des stagiaires de 3<sup>e</sup> année. Ceci leur permet de vivre un dernier stage en immersion avant une entrée dans la vie professionnelle. Des civilistes effectuent leurs affectations dans un milieu social ce qui leur permet de découvrir le monde de la petite enfance. Les apprentis de commerce engagés dans d'autres services de la Commune passent également un trimestre de leur formation au sein du secteur administratif du service de la petite enfance. Ceci nous apporte un lien et une collaboration transversale avec les collaborateurs des autres domaines impliqués dans les cursus de formation. Des stages de réinsertion sont également offerts aux jeunes de la commune.



porte un lien et une collaboration transversale avec les collaborateurs des autres domaines impliqués dans les cursus de formation. Des stages de réinsertion sont également offerts aux jeunes de la commune.

## Les structures à prestations élargies municipalisées

**Crèche CielBleu** - Depuis octobre 2015, la crèche CielBleu est située au cœur de la ZIPLO (Zone Industrielle de Plan-les-Ouates) au rez-de-chaussée du bâtiment Skylab. Aérée et lumineuse, la crèche de 64 places offre des locaux chaleureux et a été conçue pour accueillir 4 groupes d'enfants âgés de 4 mois jusqu'à l'âge de la scolarité. La crèche a la particularité d'avoir de grandes hauteurs sous plafond. Elle dispose également de différentes salles polyvalentes, d'un espace aqua ludique, d'une bibliothèque ainsi que d'une salle de créativité.

Nous avons cette année rencontré des difficultés liées aux différentes zones de travaux autour de la crèche. L'immeuble SPARK est enfin terminé, mais celui-ci a suscité beaucoup de désagréments en termes de bruit car il est situé à seulement quelques mètres de la crèche. L'arrivée du tram 15 est attendue avec impatience, ceci nous permettra de pouvoir aller plus rapidement explorer des zones plus « vertes ».

**Le thème annuel** « les matières dans tous leurs états » a permis aux enfants de découvrir, d'explorer, d'expérimenter, de jouer, de développer leur créativité avec différentes matières. Cette thématique leur permet aussi de les reconnaître, les nommer, les identifier, les différencier. Des matières du quotidien ont été proposées mais également des matières inconnues. Les enfants du groupe des 3-4 ans ont pu aller à chaque fin de cycle des matières (3 mois) visiter un lieu qui était spécialisé dans ces matières. Au 1<sup>er</sup> étage de la crèche, se trouve l'Esplanade qui a été aménagée de tissus. On y trouve un coin détente aménagé avec des coussins, un espace où il est possible de plonger dans un bain de morceaux d'anciens t-shirt. Il est également possible de déambuler dans des espaces qui testent l'équilibre. Au rez-de-chaussée, le tissu est représenté sous forme de vêtements et accessoires. Tel un showroom où nous pouvons nous déguiser, nous transformer ou nous chausser de multiples façons. Jouer un rôle, se mettre dans la peau d'un personnage ou dans celle de ses parents permet à l'enfant de reproduire, revivre et intégrer des scènes de la vie quotidienne.

**Crèche Zinzolin** - La crèche Zinzolin a trouvé sa place dans le nouveau quartier des Sciers depuis août 2021. Elle est située au plus proche de la nature et de la forêt. Les 32 enfants accueillis sont accompagnés par une équipe de professionnels de la petite enfance expérimentés, selon la réglementation en vigueur. Ils se rendent disponibles au quotidien pour dialoguer avec les parents. L'adjointe institutionnelle est présente sur le lieu de vie et assure l'encadrement de l'équipe, l'organisation de l'accueil et la coordination avec le Service de la petite enfance. Elle collabore étroitement avec les autres structures d'accueil municipalisées. Les locaux sont spacieux et proposent en plus du programme de base, deux salles polyvalentes et une salle de créativité. Le personnel est sensible au développement durable et propose aux enfants un matériel polyvalent favorisant l'imagination et la créativité. Une signalétique a vu le jour sur les vitres de l'institution. Nous l'avons souhaitée simple et en lien avec la nature. Cette dernière est représentée par un arbre aux lignes épurées.

Le thème du recyclage a principalement été approché par l'Atelier des découvertes. D'autres part, des activités ont sensibilisé les enfants au recyclage et les valeurs qui en découlent : la récupération, le tri des déchets, le respect de la nature et de l'environnement, le gaspillage.



Pour Pâques, la poule Paulette a perdu tous ses œufs dans le quartier des Sciers. Son mari, Monsieur le coq, a fait appel aux enfants pour l'aider à aller les récupérer. C'est donc avec un grand enthousiasme que les enfants sont allés à la chasse aux œufs.

À l'occasion de la fête des familles, les jeudi 25 et vendredi 26 mai, entre 7h et 9h, les parents étaient accueillis avec un petit déjeuner à partager avec l'équipe éducative et leurs enfants. Le cuisinier a préparé avec enthousiasme des viennoiseries et pains faits maison.

La majorité des familles accueillies à la crèche Zinzolin habitent le quartier des Sciers. Nous collaborons avec les coordinatrices du contrat de quartier de la Chapelle / les Sciers en relayant les informations quant aux événements et manifestations prévues dans le quartier.

**Crèche VéloRouge** - La crèche VéloRouge est située au cœur de la commune de Plan-les-Ouates sur le mail depuis janvier 2011. Elle accueille 32 enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'âge de la scolarité, répartis en 2 groupes. La crèche à l'avantage de disposer d'un espace extérieur qui va de part et d'autre des locaux en rez-de-chaussée. Au centre de la crèche se trouve une grande salle polyvalente dans laquelle ont lieu les Ateliers des découvertes.



Au printemps 2023, un potager a été installé devant la crèche VéloRouge. Ce potager a vu le jour avec la collaboration de l'équipe du Service des Espaces verts. Le Service a, dans un premier temps, fournit des planches brutes que les enfants ont pu peindre et décorer. Une fois assemblées, ces planches ont formé trois jardinets qui ont été ensuite remplis de terre. Les enfants ont ensuite pu planter des herbes aromatiques et des fraisiers. Lors de la fermeture estivale, nous avons sollicité la participation des familles pour l'arrosage du potager. Plusieurs familles ont répondu présentes et se sont relayées durant les 3 semaines de fermeture.

Avec l'objectif d'utiliser du matériel polyvalent, les équipes ont réfléchi à l'aménagement de la terrasse et au matériel proposé à l'extérieur. Nous avons acheté deux armoires extérieures dans lesquelles sont rangés le matériel et les jeux polyvalents. L'espace calme a été réaménagé et le parc bébé devenu trop vétuste a été retiré. Un nouvelle espace bébé est proposé devant les fenêtres sous le couvert. Dans l'espace moteur situé devant le groupe Colibris, nous trouvons des cerceaux, des cônes, des ballons, des marchepieds et des brouettes. Nous avons également fait l'acquisition d'un module moteur.

### La structure à prestations restreintes : Garderie Les Lutins

La Garderie Les Lutins est située au centre de la commune de Plan-les-Ouates et accueille 20 enfants par demi-journée soit 40 enfants par jour accompagnés par une équipe de professionnels de l'enfance expérimentés. Toute l'équipe se rend disponible au quotidien pour dialoguer avec les parents. L'éducatrice responsable, a la double casquette éducatrice/responsable car une grande partie de son temps est auprès des enfants. Elle assure l'organisation de la structure et la coordination avec le Service de la petite enfance. Elle collabore étroitement avec les autres structures d'accueil municipalisées. Elle

est garante du bien-être de chaque enfant, de chaque personne travaillant aux Lutins ainsi que de l'application du programme pédagogique.

Les sorties ont lieu le plus souvent possible et permettent également aux enfants d'apprécier les variations de la météo. Durant cette année ont été revues les règles du jardin afin d'offrir aux enfants un environnement propice aux découvertes tout en étant en sécurité. Du matériel de récupération a été mis en place pour faire office de jeux polyvalents. La collaboration avec l'équipe de la crèche Vélo-Rouge est appréciée, car cela permet à la garderie de se rendre à différents événements culturels sur la commune.

Les enfants ont pu aussi profiter de la ludothèque du quartier à plusieurs reprises. La sortie de fin d'année offerte aux futurs écoliers a eu lieu un mercredi après-midi au bord de l'Aire. L'équipe a profité de cette sortie pour inaugurer les nouveaux t-shirts institutionnels.

**Le livre en garderie** - Durant toute l'année, nous avons proposé des livres sur le thème des continents en collaboration avec « Labiblio ». Une professionnelle propose des interventions ciblées en fonction du thème amené aux enfants. Une sélection de 30 livres est préparée et livrée en vélo cargo dans l'institution. Ces livres sont choisis en fonction de leurs formats et leurs matières ainsi que par les thèmes traités. Ces récits stimulent l'imagination, l'humour et la poésie.

**Les cafés parents** - Les traditionnels cafés parents ont eu lieu avant Noël et avant Pâques et rencontrent toujours un grand succès auprès des familles et de l'équipe.

**Les goûters sains** - Nous essayons de proposer des produits de saison et de la région. Nos collations sont composées pour le matin de fruits et pour l'après-midi de goûter plus consistants. Une attention particulière a été portée à la diminution du sucre proposé. De ce fait, nous offrons 2 à 3 goûters salés ou neutres par semaine et 1 à 2 goûters sucrés. En général, les gâteaux, tartes, foccacia et le pain sont faits maison avec les enfants. Il est important que les enfants puissent voir les produits bruts et les produits cuisinés.

**Rénovation de la salle de soins** - Des travaux ont eu lieu cet été afin de remettre aux normes la salle de bain. Nous bénéficions aujourd'hui, d'un espace plus grand et plus ergonomique pour les enfants et les adultes.



## Les structures d'accueil subventionnées

La Commune de Plan-les-Ouates subventionne deux associations de la petite enfance gérées par des comités bénévoles. Le Jardin d'enfants Les Abeilles et la crèche Le Serpentin perçoivent une subvention de la part de la Commune et cette dernière a un droit de regard sur la gestion administrative et financière qui est formalisée par la signature d'une convention. Les engagements du personnel sont réalisés par le comité desdites associations.

Le jardin d'enfants Les Abeilles fonctionne en association depuis août 2008 et a été agréé par le SASAJ (Service d'Autorisation et de Surveillance de l'Accueil de Jour) en tant qu'institution à prestations restreintes, soit une ouverture de moins de 40h par semaine, rythmée selon les vacances scolaires. Il dispose d'une capacité d'accueil de 33 places pour des enfants dès 24 mois révolus jusqu'à la rentrée scolaire. Le personnel éducatif est composé de deux éducatrices co-responsables, une éducatrice, trois assistantes socio-éducatives et une auxiliaire à contrat fixe.

La crèche Le Serpentin, institution à prestations élargies (sur des journées entières) dispose d'une capacité d'accueil de 97 places pour des enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à la rentrée scolaire. Une étroite collaboration avec le Service de la petite enfance est mis en place avec les deux associations afin d'échanger sur des thèmes pédagogiques ou organisationnels, mais également sur la collaboration attendue afin de respecter les critères d'attribution des places qui sont octroyées en tenant compte de la liste d'attente communale.

## La Parent'aise et La maison en couleurs-La boîte

**La Parent'aise** est un espace d'accueil adultes-enfants qui a débuté au printemps et c'est un vrai succès. Ce lieu d'échange, de jeu et d'écoute, favorise la rencontre dans un lieu adapté et animé par une éducatrice du jeune enfant accompagné par nos apprenties assistantes socio-éducatives de 3<sup>e</sup> année. La Parent'aise qui a ouvert ses portes au sein de Champ Ravy offre aux parents, grands-parents, accueillant-e-s de jour ou toute autre personne en charge de l'éducation d'un enfant, la possibilité d'échanger autour de questions en lien avec la parentalité en toute confidentialité et dans le respect des valeurs de chaque famille. Ce projet d'accueil adultes-enfants vise également à promouvoir la rencontre entre des familles de différents milieux et origines.

**La Maison en Couleurs-La Boîte** est un second lieu d'accueil adultes-enfants, qui se trouve dans le nouveau quartier des Sciers. C'est un espace de jeu et de partage favorisant la rencontre dans un lieu adapté aux enfants et encadré par des professionnels de la petite enfance. La Maison en Couleurs est gérée par la Commune de Lancy, ce programme est donc un partenariat entre les Communes de Lancy et Plan-les-Ouates.

## Loisirs 4 -12 ans et écoles

### Écoles

À la rentrée scolaire 2023-2024, 1'388 élèves (dont 665 élèves scolarisés au Sapay) fréquentaient les établissements Champ-Joly/Pré-du-Camp et Le-Sapay. En comparaison, à la rentrée scolaire 2022-2023, 1'379 élèves (dont 657 élèves scolarisés au Sapay) étaient inscrits.

### Restaurant scolaire « Le Para-dîne » et activités parascolaires

Jusqu'en juin 2023, ce sont 518 élèves qui étaient inscrits au GIAP pendant la pause de midi, avec une moyenne de 392 élèves fréquentant nos restaurants scolaires communaux chaque jour. Dès septembre 2023, c'étaient 522 élèves inscrits avec une moyenne de fréquentation journalière de 395 élèves.

Depuis la rentrée scolaire 2020, les repas sont préparés et livrés par la Fondation PRO entreprise sociale privée, dans nos trois restaurants scolaires labellisés Fourchette verte junior et GRTA : Vélo-drome, La Galette et Salle communale.

## Jardin d'Aventures de Plan-les-Ouates (JAPLO)

Les enfants fréquentant l'Accueil libre, les Mercredis et Centres aérés sont encadrés par une équipe d'animation socioculturelle engagée par la FASE.

**Accueil libre** : le JAPLO propose un accueil libre pour les enfants de 6 à 12 ans, tous les jours après l'école ainsi que le mercredi toute la journée et durant les vacances scolaires. La fréquentation habituelle est de 25 enfants par accueil en moyenne.

### Mercredis aérés (4-6 ans, sur inscription)

Année 2022-2023	Nombre d'enfants inscrits	Année 2023-2024	Nombre d'enfants inscrits
28.08 au 21.12.22	26	23.08 au 30.12.23	28
11.01 au 05.04.23	25	10.01 au 27.03.24	26
26.04 au 28.06.23	27	17.04 au 19.06.24	22

La capacité maximale est de 24 enfants. Le nombre d'enfants indiqué correspond aux factures émises. Il peut être supérieur pour les raisons suivantes :

- annulation et remplacement
- certains enfants ne viennent que le matin, le matin avec repas ou que l'après-midi

### Centres aérés (4-6 ans, sur inscription)

2023		Nombre d'enfants inscrits	Capacité maximale
Vacances de Pâques	17 au 21 avril	24	24
Vacances d'été	3 au 7 juillet	45	45
	10 au 14 juillet	46	45
	17 au 21 juillet	23	32
	24 au 28 juillet	18	32
	14 au 18 août	45	45

La capacité d'accueil maximale pour les semaines du 17 au 28 juillet a été diminuée afin de permettre une ouverture durant les vacances de Pâques pour la première année, en raison de la nouvelle répartition des semaines de vacances scolaires. Force est de constater que cette ouverture a répondu à un réel besoin.

## Subventions scolaires et associatives jeunesse 4-12 ans

Des subventions sont octroyées :

- aux établissements scolaires pour les sorties scolaires (camps, courses d'école, visites, transports), spectacles, manifestations/fêtes, documentation, bibliothèque et projets pédagogiques ;
- aux colonies et associations de loisirs membres du GLAJ qui ont accueilli des enfants domiciliés sur la commune de Plan-les-Ouates ;
- à différentes associations qui proposent des prestations de loisirs pour les enfants (Colonie Arc-en-Ciel, Ludothèque, JAPLO, Bataille des Livres).

## Prix communaux – Établissements de l'enseignement du secondaire II

18 prix ont été décernés aux élèves ayant obtenu la meilleure moyenne (min. 5.0) parmi tous les établissements du secondaire II cantonaux, à leur CFC ou certificat de maturité (résidant sur la commune) ou pour avoir fait preuve d'un engagement remarquable au niveau social ou d'une grande solidarité et d'entraide (non-résidents admis).

## Visite de la Mairie par les élèves de 7P

Afin de développer et favoriser la citoyenneté des enfants de la commune et à la demande du Conseiller administratif en charge des écoles, Monsieur Xavier Magnin, le secteur écoles organise depuis 2017 des visites de la Mairie pour les élèves de 7P des établissements scolaires de Plan-les-Ouates, Le Sapay compris.

En mai et juin 2023, quatre visites de deux heures ont été organisées. Deux classes ont été accueillies lors de chaque visite. En tout, sept classes et demi ont été accueillies, ce qui représente 162 élèves. Les visites se sont déroulées en deux temps :

- visite des locaux de la Mairie ;
- découverte du Service des Espaces verts et de l'Environnement (SEE) puis du sous-sol de la piscine.

## Exposition sur l'alimentation durable

L'exposition « L'alimentation, un défi pour l'avenir de la planète » a eu lieu du lundi 11 au samedi 16 septembre 2023, à La Julienne. Elle était composée de 22 posters pédagogiques et divers éléments didactiques (roue des saisons, plantes d'exposition, insectes naturalisés, etc.).

Ce projet était le fruit d'une collaboration entre l'association « J'aime ma planète », le Service des Espaces verts et de l'Environnement (SEE), le Service culturel et le Service de l'action sociale et de la jeunesse (SASJ). Son coût, qui s'élevait à Fr. 7'620, a été entièrement pris en charge par le budget du SEE.

Du lundi au vendredi, des visites scolaires ont été organisées pour des classes de 3P à 8P des écoles de la commune. Les 23 plages horaires prévues pour ces visites ont été réservées. Au total 464 élèves ont

été accueillis. Des classes des écoles de Champ-Joly (10 classes), Le-Sapay (7 classes) et Pré-du-Camp (6 classes) ont participé à cet événement.

L'exposition était ouverte au public le jeudi 14 septembre en soirée et le samedi 16 septembre en journée. Vingt-neuf personnes ont pu découvrir l'exposition et bénéficier d'une activité de découverte des fruits et légumes de saison par les sens.

## Festival Plein-les-genres

Le festival Plein-les-genres a été organisé par le Jardin d'aventures de Plan-les-Ouates, en collaboration avec Le Locados, La Boîte, les TSHM, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle et le SASJ. Il constitue un des volets de la mise en œuvre d'une contribution de la Convention tripartite 2021-23 intitulée « projet genres, sexes et sexualités ». Ce festival a eu lieu du 4 au 13 octobre 2023, dans divers lieux de la commune et a permis de sensibiliser les enfants et leurs familles à la thématique de l'égalité entre hommes et femmes.

Durant ce festival, les partenaires ont proposé plusieurs événements, dans différents lieux de la commune et pour différents âges : lectures d'albums jeunesse, projections de films, atelier d'écriture, théâtre forum et exposition.

## Adolescence et jeunes adultes

### On Stage (collaboration promotion économique)

Le 21 mars 2023 s'est tenue la première édition de l'évènement « On stage : les métiers en scène ».

Sur l'impulsion du Conseiller administratif chargé de l'insertion professionnelle à Plan-les-Ouates, le Service de l'action sociale et de la jeunesse (SASJ) et le délégué à la promotion économique ont été mandatés afin de réaliser un projet qui mette en lien les cycles d'orientation et les écoles du secondaire II avec les entreprises de la zone industrielle (ZIPL0). L'objectif principal était de faire prendre conscience aux jeunes de la pluralité des voies existantes au niveau professionnel et de les sensibiliser à la voie de l'entrepreneuriat, souvent peu mise en avant.

La journée s'est articulée autour de visites d'entreprises et d'ateliers pratiques. Ainsi, 540 élèves des cycles d'orientation de Drize et des Voirets, ainsi que de l'ECCG d'Aimée-Stitelmann, ont eu le choix entre onze visites d'entreprises (dans la ZIPL0 et la commune) et douze ateliers. Chaque élève a pu s'inscrire via une application smartphone et choisir deux activités en fonction de ses intérêts.

À la ZIPL0, les élèves ont pu découvrir différents secteurs d'activité comme l'horlogerie, l'innovation, la biotechnologie, le bâtiment, l'aéronautique, le commerce, la restauration, le recyclage et l'upcycling, le paramédical ou encore l'insertion professionnelle.

À l'Espace Vélodrome et à la Salle communale, des ateliers pratiques leur ont permis, entre autres, de s'initier à la fabrication de montres, de découvrir l'intelligence artificielle et la réalité virtuelle, de se confronter au hacking éthique et à la cybersécurité. Un concours a également été organisé en collaboration avec Genilem qui a permis aux participants de tester leur aptitude à la création d'entreprise.

La nature des activités proposées a permis aux élèves d'échanger avec des professionnels enthousiastes, de découvrir des métiers et des domaines innovants et d'obtenir davantage d'informations sur les formations nécessaires pour exercer les professions présentées.

### Recrutement en direct

Cette année, **18 entreprises** ont participé à ce recrutement pour sélectionner leurs futurs apprentis. Des jeunes du canton et de France voisine sont ainsi venus à la rencontre des recruteurs en vue d'obtenir une place d'apprentissage.

Les conseillères en insertion du SASJ ont accompagné des jeunes de 18 à 25 ans dans la préparation de leurs dossiers de candidature et de leurs entretiens. Elles ont également mis en place un atelier « réussir son entretien de recrutement », afin de préparer les jeunes des communes de Plan-les-Ouates et Bardonnex aux journées de recrutement proposées sur le canton de Genève. Toutefois, l'atelier n'a pu être mis en place, faute de jeunes inscrits.

Le recrutement en direct est très important pour les jeunes, car il permet d'entrer en relation avec les entreprises en vue de la signature d'un contrat d'apprentissage.

## Atelier première déclaration d'impôts

En janvier, un courrier nominatif a été envoyé à tous les jeunes de 18 à 20 ans, pour les informer de l'existence de l'Atelier première déclaration.

Cet atelier a été dans un premier temps proposé sur deux dates, les 8 et 15 mars 2023. Les ateliers ont été rapidement complets et une liste d'attente a été créée. Sur cette base, il a donc été décidé d'organiser un troisième atelier qui s'est déroulé le 22 mars 2023.

Les trois ateliers se sont déroulés à Champ Ravy, dans la salle Artis'tik, et ont été animés par Monsieur Alex Da Cruz, taxateur au sein de l'Administration fiscale cantonale. Monsieur Da Cruz a fait une brève introduction sur la fiscalité, il a rappelé aux jeunes l'importance de payer des acomptes et de respecter les délais, puis il a guidé les jeunes à travers le logiciel GeTax ou e-démarches pour qu'ils remplissent eux-mêmes leur déclaration.

Cette année, l'inscription à e-démarches a pu se faire grâce à la présence de deux apprentis mandatés par l'Administration fiscale cantonale et présents lors des deux premiers ateliers. L'expérience a été très positive, permettant de faciliter grandement la création des accès à la plateforme des participants.

L'Atelier permet également au SASJ de rencontrer les jeunes présents, de pouvoir mentionner les prestations jeunesse du service et d'échanger sur les situations individuelles si besoin. Au total, ce sont **24 jeunes qui ont été présents pour remplir leur déclaration**. Très satisfaits par ce résultat, nous allons réitérer l'envoi d'un courrier nominatif en 2024.

## Locaux de musique et de danse

Le Service de l'action sociale et de la jeunesse (SASJ), compte trois locaux de musique et une salle de danse à l'École de Champ-Joly, quatre locaux de musique au Groupement intercommunal Le Sapay et un local de musique à La villa. Tous sont destinés aux jeunes de moins de 25 ans de la commune.

13 groupes de musique et de danse ont utilisé les locaux octroyés par le SASJ en 2022-2023, ce qui représente 64 personnes. Parmi eux, les groupes X-Dri & Funky McGee, Zecca / JTS, Zerh, The Crash's, Spiritus Music et Endless Garden se sont produits lors de l'Ignifuge festival le 19 novembre 2022.

Afin d'optimiser l'utilisation de ces locaux, ces espaces ont été partagés entre les groupes selon des créneaux horaires définis. Chaque année, ces créneaux peuvent être rediscutés en fonction de la demande, par le biais des conventions.

## Ignifuge festival

15 groupes, représentant 65 personnes, occupent les huit locaux de musique et le local de danse mis à disposition par la Commune à l'École de Champ-Joly, au Groupement intercommunal Le Sapay et à La villa. Afin de faire découvrir au public le travail de qualité qui y est effectué tout au long de l'année, le Service de l'action sociale et de la jeunesse organise l'Ignifuge Festival en étroite collaboration avec ces groupes.

Le festival en quelques chiffres :

- **40 personnes**, musiciennes ou non ont participé à la jam session du 18 mai 2023.
- **6 groupes de musique et un groupe de danse** (4 de l'École de Champ-Joly, 3 du Groupement intercommunal Le Sapay) se sont produits à l'Ignifuge festival en 2023. Ce qui représente 35 personnes.
- **150 personnes** ont assisté aux différents concerts de l'Ignifuge Festival entre 18h et minuit, avec des pics jusqu'à 90 personnes.

## EVDMQ et PLOPLAGE

« **En vacances, dans mon quartier !** », ci-après EVDMQ, est un projet qui a pour but de s'adapter aux demandes et besoins des jeunes, que ce soit au niveau des formations parallèles ou des activités qui complètent l'offre très importante des partenaires jeunesse de la Commune de Plan-les-Ouates.

Pour 2023, nous avons souhaité garder les formations certifiantes les plus demandées qui fonctionnent bien. Nous avons pris la décision de les proposer dans différents lieux de la commune.

Ainsi, nous avons su faire preuve de créativité et investir le quartier des Sciers en travaillant en collaboration avec les partenaires jeunesse.

Objectifs :

- Être présent auprès des jeunes, durant les vacances, afin de recevoir leurs demandes/attentes en matière d'occupation du temps libre et de les accompagner dans la réalisation de ces dernières.
- Proposer des activités aux jeunes qui ne partent pas en vacances.

**Ploplage** est devenu un incontournable du quartier du Vélodrome. Parents et enfants s'impatientent dès la fin de mois de juin pour y participer. À la suite de la reprise post-covid de 2022, nous avons organisé cet évènement de quartier en collaboration avec l'ensemble des partenaires jeunesse et le restaurant Le Ravy.

L'édition a commencé avec une grosse fréquentation et un soleil de plomb. L'ensemble des activités aquatiques a comblé tant les parents que les enfants. L'activité « Où est Charlie ? » portée par les Travailliers Sociaux Hors Murs de Bardonnex, Perly-Certoux et Plan-les-Ouates (TSHM B2P) a été une belle initiative pour faire bouger les jeunes et moins jeunes au sein du quartier du Vélodrome.

Cette année, nous avons opté pour un retour au bas des immeubles, en face de l'Arcade Communautaire du SASJ. En effet, un chantier aurait dû débiter à la fin du printemps sur la parcelle que nous avons utilisée en 2022 et pour éviter les conflits d'usage, nous avons repris nos repères de 2018, 2019 et 2020.

La présence des adolescents du quartier a été fortement ressentie et l'ensemble des équipes de travailleurs sociaux a dû cadrer l'évènement de façon plus régulière.

## Propose !

Appel à projet pour les 15 et 25 ans de la Commune de Plan-les-Ouates.

« Propose ! » a pour but d'accompagner les jeunes sur les différentes questions liées à la mise en place d'un projet : la gestion budgétaire, la création d'association ou encore la mise en place de projets culturels, sociaux ou sportifs.

L'année 2023 a été particulièrement calme, deux projets ont été déposés :

- Projet de réalisation d'une marque de vêtement – Financé de façon participative par le biais d'une plateforme dédiée
- Réalisation d'une exposition photo

Les projets sont accompagnés de façon méthodologique et financière.

## Nuits vivantes

Nuits vivantes est un dispositif de prévention et de réduction des risques pouvant être déployé sur le territoire communal et durant certaines manifestations en fonction du diagnostic posé.

Le diagnostic est évolutif selon les réalités de terrain. Les tournées chasseurs de soifs itinérantes ont pu être expérimentées pendant la période COVID et jusqu'à maintenant. Elles font parties intégrantes du dispositif, elles permettent d'alimenter le diagnostic.

L'action chasseurs de soif est mise en place dans certaines fêtes locales : fête des écoles, Rock d'Arare, manifestations organisées par le SASJ. Son objectif est d'aller distribuer de l'eau et faire de la réduction des risques primaires auprès de l'ensemble de notre population.

En 2023 :

- Une formation donnée par le FEGPAC (prévention alcool cannabis) à l'attention de 15 jeunes et 2 professionnels.
- Abordés la consommation d'alcool et les aspects liés à l'intervention dans l'espace public.

Action chasseurs de soifs :

- 6 interventions sur l'année, dont notamment à la fête des écoles ainsi qu'au Rock d'Arare.

## Don du sang spécial jeunes

Le don du sang « spécial jeunes » s'est avéré être un succès en 2023 puisque la collecte du 13 décembre a donné les résultats suivants :

- Sur 76 donneurs s'étant présentés, 24 d'entre eux avaient entre 18 et 25ans.
- 54 poches ont été prélevées, dont 19 sur des donneurs âgés de 18 à 25 ans.
- 13 nouveaux donneurs, dont 7 âgés de 18 à 25 ans.

## La villa

En 2023, le projet La villa a fêté ses 10 ans d'existence. Cette décennie a été une belle expérience pour la jeunesse de Plan-les-Ouates et pour le développement de différentes activités plus ou moins réussies.

Cette année marque une période de stabilisation :

- Permettre aux jeunes associations de s'épanouir et développer leurs potentiels
- Développer des espaces communs vivants et esprit de solidarité vis-à-vis du lieu
- Mettre en place des espaces de formation pour les associations

L'année 2023 a également démontré que les permanences ne sont plus utilisées comme avant la période COVID. L'échange et la connaissance interpersonnels avec le coordinateur du lieu a permis de développer un lien dans d'autres espaces. Les questions sont posées sur d'autres plages horaires que celles dédiées aux permanences.

Néanmoins, les jeunes de Plan-les-Ouates ont toujours beaucoup de créativité et de projets à mettre en route. La dynamique associative perdure et La villa semble être un lieu idéal pour faire valoir ces projets et ces échanges entre des jeunes venant de différents horizons.



## Aînés

### Gym Senior

La sédentarité et les chutes sont des risques très présents pour les personnes avançant en âge. La pratique d'une activité physique adaptée et régulière en constitue la meilleure prévention.

Outre le fait de préserver la santé et l'autonomie, les cours de gym ont l'avantage de resserrer les liens entre les participants et d'offrir une vie sociale plus épanouie.

Entre le 3 juillet et le 17 août 2023, 13 cours de gym ont été organisés les lundis et jeudis matin de 9h15 à 10h15, avec une monitrice professionnelle de Gym Senior – Pro Senectute. Cette année, la fréquentation a augmenté avec une moyenne de 30 personnes par cours.

### Atelier d'alimentation

En proposant chaque semaine un repas équilibré concocté et servi par une équipe bénévole, cet espace a pour objectif de promouvoir le bien-être et le bon état de santé physique et psychique de personnes âgées. Ce projet vise à créer un environnement favorable pour vieillir en bonne santé.

L'atelier en quelques chiffres :

- 45 ateliers d'alimentation ont été organisés entre janvier et décembre 2023, avec un total de 1212 repas servis.
- 1 nouvelle cuisinière a rejoint l'équipe en début d'année 2023.
- 2 nouveaux bénévoles s'investissent une semaine sur deux.
- 1 bénévole a arrêté son activité.
- Au total, 17 bénévoles sont impliqués dans l'atelier d'alimentation.
- En dehors du temps de séances (3 fois par année), des courses et la planification des menus, l'atelier d'alimentation mobilise 5 à 8 bénévoles entre 9h et 14h30 tous les jeudis.
- Il y a 25 convives inscrits.
- Il y a eu entre 2 et 9 convives qui utilisaient le transport pour venir.

### Noël des Aînés

Le Noël des Aînés est une manifestation annuelle réunissant 400 aînés pour un repas de fin d'année offert par la Commune. Cet événement permet de rassembler les aînés de Plan-les-Ouates pour un repas traditionnel, servis par les magistrats et les conseillers municipaux de la Commune. Il permet de remercier les aînés de leur contribution à la vie communale et sociale en général.

Le Noël des Aînés a pour principal objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées en ces jours de fêtes et d'avoir la possibilité de participer à au moins une grande réception de fin d'année. Traditionnellement, le Noël des Aînés est donc un acte de solidarité et d'humanité.

La manifestation est également un évènement qui permet aux politiciens de s'exprimer et d'échanger directement avec les aînés.

Le projet était porté par le SAG pendant plusieurs années. Depuis 2023 avec la création du poste de travailleur social communautaire aînés, cette manifestation a été transférée au SASJ.

Le Noël des aînés en quelques chiffres :

- 402 aînés inscrits, contre 349 en 2022.
- 10 employés communaux
- 4 emplois jeunes
- 13 aînés ont fait appel au transport
- 19 conseillers municipaux et administratifs pour le service
- 1 aide-soignante
- 2 pompiers
- 2 samaritains

## Sortie des Aînés

La Sortie des Aînés a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023, avec une visite du Château de Prangin, suivie d'un déjeuner au restaurant de l'Hôtel Restaurant la Carrole.

Cette année, 121 personnes se sont inscrites. La moyenne d'âge des participants était relativement semblable aux éditions précédentes, leur degré de mobilité également, avec quelques personnes présentant de légères difficultés à ce niveau.

## Plan canicule

Il y a eu cette année une alerte canicule déclenchée par le Service du médecin cantonal du vendredi 18 août au vendredi 25 août 2023 compris. L'été 2023 à Genève a été très chaud entre mi-août et début septembre. Malgré des températures élevées en juillet, le plan canicule n'a pas été déclenché.

### **Veille en cas d'alerte canicule**

Une liste des habitants de la commune de 75 ans et plus a été extraite d'Infopop et un courrier leur a été envoyé. Chaque courrier était accompagné des « trois règles d'or » à adopter en cas de forte chaleur et d'un coupon d'inscription au plan canicule. Sur les 565 courriers envoyés, 296 nous ont retourné le formulaire en mentionnant s'ils souhaitaient être contactés ou non en cas de canicule.

Nous avons également contacté les personnes inscrites en 2022 qui ne s'étaient pas réinscrites cette année, afin de confirmer leur choix.

En 2023, ce sont 23 personnes qui ont souhaité être contactées en cas de canicule. Le nombre d'inscrits est inférieur à l'année précédente (29 aînés). Les aînés nous expliquent connaître les gestes à effectuer en cas de fortes chaleurs, et savoir comment garder leur logement frais. De plus, une partie d'entre eux ont expliqué être suffisamment entourés par leurs voisins, amis et familles. A été également mentionné le fait d'être propriétaire d'une maison bien isolée de la chaleur.

Chaque foyer de la liste a été contacté au début du mois de juin, afin d'établir un premier contact, définir une éventuelle période de vacances, vérifier qu'il n'y ait pas un double suivi avec l'IMAD et qu'une personne de contact soit alertée en cas de non-réponse. Ces informations ont été recensées et transmises à l'entreprise Sitex SA, afin qu'elle puisse contacter les aînés concernés en cas de canicule.

### **Salle climatisée**

À la demande du Magistrat chargé du dossier, une climatisation a été installée dans les locaux des Blés d'Or (rez) afin d'avoir, en cas de canicule, une salle climatisée en libre accès à l'attention des aînés et des personnes à la santé fragile. En cas d'alerte canicule de degré 3 ou 4 publiée par le Médecin cantonal, la salle climatisée est également mise à disposition des habitants de Plan-les-Ouates.

Les horaires de la salle étaient de 13h à 18h du lundi au vendredi, ouverte et tenue par deux employés du SASJ. Un transport était possible sur demande pour les personnes à mobilité réduite.

Durant l'épisode caniculaire du mois d'août, il y a eu entre 1 et 7 personnes qui se sont présentées à la salle. Aucun transport n'a été demandé. Les aînés qui sont venus dans la salle venaient principalement pour les activités des Blés d'Or (goûter hebdomadaire du lundi après-midi par exemple). Deux dames sont venues car elles habitaient le quartier et ont entendu parler de la salle climatisée.

## Forum d'information pour les aînés

Suite à l'adoption de la Politique des aînés – PAC en 2020, le SASJ développe l'axe « Accès à l'information et aux prestations » et a organisé une journée d'information pour les aînés. L'évènement a eu lieu le mercredi 22 novembre 2023.

L'objectif de cette journée était de faciliter l'accès à l'information concernant les différents services proposés par la Commune et les associations/institutions présentes sur son territoire. Il était également prévu d'organiser quelques interventions ciblées en fonction des intérêts du public visé et de terminer l'évènement par un goûter, afin de proposer un moment d'échange et de rencontre entre les participants et les différents intervenants.

Lors de ce forum, 10 stands ont été mis en place et 20 associations étaient présentes. 4 conférences ont également eu lieu.

## Noces d'or, de diamant et de platine

Le jeudi 6 avril 2023 de 18h00 à 21h00, les autorités de Plan-les-Ouates ont reçu les habitants fêtant leurs noces d'or (50 ans de mariage), de diamant (60 ans de mariage) et de platine (70 ans de mariage).

Cette année, 12 couples sur les 23 invités ont assisté à la cérémonie, dont 5 couples fêtant leurs 60 ans d'union et 7 leurs 50 ans d'union. La cérémonie a symboliquement eu lieu dans la salle des mariages avec un discours de Monsieur Xavier Magnin, Conseiller administratif, puis un cocktail dînatoire s'est tenu dans la salle communale.

## Promotion économique

### Évènements et manifestations

#### Petit-déjeuner d'accueil des nouvelles entreprises (coorganisé avec l'Aziplo)

Cette année, c'est à l'Essentiel, restaurant social & solidaire de la Fondation PRO, qu'une trentaine de représentants d'entreprises nouvellement arrivées à Plan-les-Ouates se sont retrouvés. L'objectif de ce désormais traditionnel rendez-vous du début d'année pour les nouveaux arrivants : commencer à créer du lien mais également rencontrer les représentants de la Commune et de l'aziplo.

#### Accueil d'une délégation du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA)

En mars, nous avons eu le plaisir de recevoir une délégation du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain dans la Ziplo. Au menu de ces échanges qui se sont tenus dans les locaux de la Fongit : présentation et visite de l'incubateur, présentations de nos zones industrielles respectives et des parties prenantes de leur gouvernance, comparaisons et partage de bonnes pratiques.

Les échanges se sont prolongés autour d'un déjeuner pris au sein de la manufacture Vacheron Constantin, que nous remercions pour son accueil.

#### Journée des Entreprises

La journée des Entreprises a eu lieu, comme chaque année, début octobre à l'Espace Vélodrome. Celle-ci avait pour thème « conditions-cadres : Genève et Plan-les-Ouates, toujours au top ? », sujet d'actualité décliné en deux volets : une table-ronde, puis un débat entre Sandrine Meyer-Chanson, représentante d'Après-GE et Philippe Fleury, nouveau Directeur de la FER Genève.

Les visites d'entreprises ont quant à elles permis aux participants de découvrir CREATIF, lieu multi-facette accueillant entreprises de la tech et de l'immobilier ou l'École d'Horlogerie de Genève, nouvellement installée à Plan-les-Ouates. La traditionnelle visite de la Fongit et de ses startups incubées était également au programme.

Au total, ce sont près de 150 représentants du tissu économique local qui ont pris part à cette journée en assistant aux tables rondes, en participant aux visites d'entreprises ou en profitant du cocktail dinatoire.

#### Autour du temps

La deuxième édition de « Autour du temps » a à nouveau offert l'occasion de s'immerger dans le monde de l'horlogerie locale à travers des visites exceptionnelles chez les principaux acteurs horlogers, des ateliers d'initiation, des activités autour de la notion du temps pour petits et grands, un parcours et bien d'autres activités.

Ainsi, la quasi-totalité des 100 visites proposées (30 de plus qu'il y a deux ans) affichaient complet au moment de l'ouverture de la manifestation, pour un total de près de 900 participants. Nombreux étaient les inscrits en liste d'attente espérant qu'un espace se libère pour pouvoir participer à une des visites espérées.

Plus de 500 participants – petits et grands – ont suivi l'un des nombreux ateliers proposés sur inscription ou en libre accès.

Les visiteurs ont également pu profiter du parcours horloger. Les plus chanceux sont repartis avec un médaillon gravé, serti, satiné et contrôlé par leur soin ou celui des artisans présents pour présenter leurs métiers et partager leur savoir-faire.

Au total, en comptant les participants aux conférences et aux balades horlogères, c'est près de 2000 visiteurs (dont près de 300 enfants et jeunes) qui ont pris part à l'évènement, arpentant les allées du campus SPARK et de la zone industrielle de Plan-les-Ouates (Ziplo). Des visiteurs provenant évidemment de la commune (notamment pour les quelques classes des écoles primaires participantes), mais aussi du canton et de France voisine.

## Proximité et écosystème économique

### À la rencontre des entreprises

Comme chaque année, de nombreuses rencontres avec les entreprises locales ont eu lieu, à leur demande ou à la nôtre. Objectif : prise de température du tissu économique local, préparation des événements « On Stage » et « Autour du temps » mais aussi traitement de leurs demandes (recherche de locaux, mise en relation, résolution de problèmes divers). Ces rencontres et échanges sont complétés par une veille économique en ligne et dans les médias, permettant d'avoir une image claire et « en temps réel » de la situation de notre économie.

### Liens avec l'aziplo et les organismes de soutien

Un dialogue et une collaboration rapprochée est maintenue avec l'aziplo. Dans le même ordre d'idée, des contacts réguliers ont lieu avec les organismes de soutien aux entreprises (OPI, FAE, Fongit, Genilem), le Canton (DGDERI), les délégués à l'économie des autres communes genevoises et romandes ainsi qu'avec la FTI (dans le cadre de projets spécifiques ou de la commission EcoParcs).

### Accompagnement à l'implantation

Parallèlement, les entreprises intéressées à implanter leurs activités à Plan-les-Ouates ont été reçues, renseignées et accompagnées dans leurs démarches.

## Logements

### Tableau statistique des attributions

La Commune de Plan-les-Ouates est propriétaire d'un parc immobilier comprenant 545 logements dont la gestion est confiée aux régies Grange et Naef selon la répartition suivante :

#### Statistiques du parc immobilier régie Grange

Régime	Appartements
Libre	201
HM	12
HM-LUP	37
LGZD	30
Total	280

#### Statistiques du parc immobilier régie Naef

Régime	Appartements
Libre	181
HLM	36
HM	48
Total	265

Ce patrimoine doit être géré selon des principes d'économie rationnelle, mais n'a pas pour vocation de fournir des rendements financiers supérieurs aux besoins d'entretien et de conservation.

#### Les attributions

Les personnes en recherche de logement s'inscrivent au secteur logement de la Mairie, qui tient à jour une liste des demandes en cours. L'accueil a attribué les 22 logements suivants (*dont 7 attributions grâce à des gens qui libéraient un logement communal, 3 attributions avec les points de précarités, 7 attributions régime HM au 8 ch.de Vers*).

Nombre de pièces	Attribués
7	1
6	1
5	9
4	5
3	5
2	1
<b>Total</b>	<b>22</b>

## Sécurité communale

### La police municipale

Avant de détailler les activités déployées en 2023, il est présenté une synthèse de la petite et moyenne criminalité à Plan-les-Ouates. D'emblée, il peut être indiqué que la délinquance est faible et « maitrisée ».

### Activités délictueuses

#### *Les cambriolages :*

- 58 cas signalés (53 en 2022)
- Les secteurs les plus impactés ont été le centre/ Voirets
- 29 villas, 7 appartements, 15 caves et 7 commerces
- La majorité des délits ont été commis entre 9h et 19h et le mois d'octobre a été le plus impacté avec 12 cas

#### *Les vols :*

- 218 cas (221 en 2022).
- Les vols les plus conséquents sont les deux roues (96 cas), les vols simples ou divers (65 cas) et les vols dans les véhicules (43 cas).
- Les vols avec violence sont très peu nombreux puisqu'un seul cas a été relevé.
- Le secteur du centre est le plus impacté du fait de la concentration de la population et des zones commerçantes plus importantes.

#### *Les incivilités :*

- 145 cas (99 en 2022) avec un taux d'élucidation de 19 %.
- Il s'agit principalement de déchets (61), des tags (48) et des dommages à la propriété (30).
- Les secteurs du centre de la commune et du Vélodrome sont les plus impactés.
- L'impact financier est en forte hausse à Fr. 72'417 contre 34'000 en 2022. Cette hausse est due aux dommages sur les biens publics à Fr. 50'800.
- Le travail de prévention, de présence sur les secteurs permet de dissuader la commission d'infractions. Les caméras dans les déchetteries permettent d'identifier et dénoncer les auteurs. Une trentaine de 30 cas ont été résolus grâce aux caméras.

#### *Les accidents :*

- 114 accidents (93 en 2022) ont été annoncés à la police.
- Le nombre d'accidents est en hausse cette année.
- Les « points noirs » : rte de Saint-Julien/rte du Camp et rte Saint-Julien/rte Vélodrome

## Bilan de l'activité de la police municipale

Le service s'est renforcé en 2023 avec l'arrivée de deux nouveaux agents le 1<sup>er</sup> juillet. Ces collaborateurs ont suivi une formation de 8 mois au Centre de formation de la police et ont réussi les examens finaux au terme desquels un certificat leur a été remis par les autorités cantonales.

L'effectif est maintenant de 10 agents de police municipale dont 3 agentes, 1 agent administratif, 3 contrôleurs du stationnement, 2 secrétaires et 10 patrouilleuses scolaires.

Chaque année, la police municipale répond à plusieurs milliers d'appels venant de citoyens, de commerçants, de services communaux ou cantonaux. Ces demandes concernent majoritairement des problèmes de circulation (véhicules gênants, routes dangereuses, problèmes de circulation) et de doléances liées à la sécurité et la salubrité ou la tranquillité (bruits, conflits, tags, salissures/déchets, drogue, regroupements de personnes).

Les horaires des patrouilles de la police municipale sont adaptés afin de mieux répondre aux problèmes et besoins de la population, soit :

Du lundi au mercredi	: de 7h à 22h
Jeudi et vendredi	: de 7h à 24h
Samedi	: de 18h à 24h

Les horaires du guichet de la police municipale sont :

Lundi - Mardi – Jeudi	: de 9h à 12h
Mercredi	: de 9h à 12h – de 14h à 17h
Vendredi	: fermé

Les habitants et usagers ont également la possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces heures.

Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 8h à 17h.

### Sécurité

Une analyse régulière de la sécurité est faite tout au long de l'année et les « points chauds » de la commune sont redéfinis en fonction des événements. La présence des agents de la police municipale est accentuée sur les secteurs concernés. Cette visibilité accrue permet de prévenir et dissuader les incivilités et délits et de développer un contact privilégié avec la population et les commerçants. Cela permet de mieux appréhender les problématiques, proposer et apporter des réponses adaptées et ciblées aux problèmes du quotidien. C'est cette proximité qui est la base du travail de l'agent dans son activité tout au long de l'année.

Les dossiers représentent un tiers de l'activité avec un millier de cas recensés.

Un travail de prévention et dissuasion est effectué quotidiennement. Cela se traduit par des patrouilles à pied, à vélo et en voiture sur tous les secteurs, ceux étant le plus « criminogènes » étant priorités.

Les contrôles de véhicules / personnes permettent également de dissuader les infractions. La répression est également un aspect du métier qui se traduit par la dénonciation au Ministère public des infractions et délits.

Les affaires liées au bruit ont diminué pour notre part.

Les dossiers liés aux stupéfiants ont augmenté avec 16 affaires.

	2023	2022
Patrouilles & points de contact	1379	989
Contrôles : (personnes - véhicules)	160	242
Affaires de drogue	16	2
Affaires de bruit	42	65
Conflits	31	88
Salubrité et tranquillité / animal	102	121

### La circulation

Les accidents et les problèmes de circulation routière sont également des facteurs insécurisants. Sur cette thématique, une analyse régulière est faite et les contrôles de circulation renforcés sur les sites concernés.

Les dossiers liés à ce thème représentent un tiers de l'activité avec un peu plus de 700 affaires dont les principales sont détaillées ci-dessous :

Lors des contrôles de circulation, les agents ont apposé 717 amendes d'ordre pour des infractions de circulation, (feu rouge, stop coulé, ceinture, ceinture enfant, etc.)

La problématique des nouveaux engins de mobilités douces (trottinettes et vélos électriques) a été prise en compte et les agents sont attentifs à celle-ci. À titre indicatif, plus de 20 trottinettes électriques ont été saisies. Celles-ci pouvaient atteindre des vitesses comprises entre 25 et 80 km/h. Un record avec une dont la vitesse a été étalonnée à 115 km/h. Ce véhicule a été séquestré.

Des campagnes de prévention et de sensibilisation ont été réalisées lors desquelles des messages d'information et d'avertissement ont été diffusés.

Les agents placent également des appareils préventifs qui indiquent la vitesse de passage des usagers. Ils permettent d'établir un rapport objectif des flux de circulation et des vitesses notamment.

	2023	2022
Contrôles de circulation	252	260
Contrôles du stationnement et véhicules gênants	127	144

### Le domaine public

	2023	2022
Autorisations de manifestation / Stands d'information	165	130
Contrôle des établissements publics	18	13

### Le travail administratif

Le travail administratif est également en constante évolution. Le nombre de courriers, dossiers, enquêtes et rapports à rédiger augmente d'année en année.

Le nombre de téléphones et de personnes au guichet évolue également sensiblement.

En 2023, le canton a délégué aux communes le soin de notifier les mandats de l'office des Poursuites aux communes ce qui a généré un travail supplémentaire.

	2023	2022
Contraventions	388	313
Amendes administratives	23	23
Courrier et rapports	629	824
Mandats OP	493	--

### Contrôle du stationnement internalisé

Nos agents du stationnement portent une attention particulière à la sécurité des automobilistes et autres usagers de la route et malgré le fait que la verbalisation des véhicules ne soit pas toujours la partie la plus appréciée de leur travail, ils reçoivent principalement un bon accueil et échangent avec la population.

Leur mission ne s'arrête pas là, ils ont également la charge du remplacement de nos patrouilleuses scolaires. Cette partie de leur travail leur permet de côtoyer les plus jeunes de nos concitoyens et c'est avec plaisir qu'ils s'occupent de leur sécurité.

Enfin, ils ont repris certaines tâches dévolues aux policiers municipaux, notamment la gestion des horodateurs et de l'affichage. Cette collaboration est fructueuse et permet aux agents de la police municipale de se recentrer sur leurs missions de sécurité et de proximité.

	2023	2022
Amendes d'ordre	11560	13228

La différence peut paraître conséquente, elle est due à des problèmes liés au personnel, ce qui n'a pas pu permettre un travail efficace.

### Les patrouilleuses scolaires

Tout au long de l'année les patrouilleuses scolaires assurent la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et il est important de souligner qu'aucun accident n'a été relevé.

## Diagnostic local de sécurité (DLS)

Depuis 2016, tous les trois ans, le DLS propose une analyse détaillée de la sécurité publique à Plan-les-Ouates. Pour l'édition 2023, 353 entretiens ont été menés dans la zone urbaine de Plan-les-Ouates et 384 entretiens ont été menés dans la zone de la campagne de la commune.

### La sécurité

En 2022, le taux de petite et moyenne criminalité pour 1'000 habitants dans l'espace urbain était de 15 délits contre le patrimoine.

Les infractions à l'intégrité des personnes sont assez rares dans la commune. Il y a 3 infractions de ce type pour 1'000 habitants.

### La perception de la sécurité

En 2022, 10% des résidents considèrent que la sécurité est le problème principal de Genève. En 2016, le taux était de 13.8% et tombait à 11.1% en 2020.

Le thème de la sécurité et de la criminalité arrive en troisième position dans l'ordre des préoccupations derrière le logement (24%) et la mobilité et la circulation routière (20.7%).

### Les préférences des résidents en matière de police

Les résidents privilégient l'intervention d'urgence par rapport aux patrouilles pédestres ou aux postes de police de quartier.

Si la lutte contre les cambriolages et les vols ainsi que la lutte contre les agressions et la violence sont prioritaires dans les deux zones, la lutte contre les cambriolages est plus souvent mentionnée dans la campagne qu'en zone urbaine.

En matière de priorités municipales, la prévention des vols et des cambriolages a les faveurs des résidents des deux zones.

En matière de solutions, la présence policière, que ce soit cantonale ou municipale, obtient le plus de mentions.

En 2022, la note attribuée par les habitants à la sécurité dans la commune de Plan-les-Ouates est de 7.9 sur 10. Seule la campagne genevoise fait mieux que Plan-les-Ouates à Genève en obtenant 8.3.

### L'image de la police

En 2019, 92.9% des personnes sondées avait un avis sur le sujet et déclaraient que la police cantonale faisait du bon travail en matière de lutte contre la criminalité. En 2022, ce taux monte à 93.5%

À l'échelon communal, les avis sont également positifs sur le travail de la police municipale. En 2023, 85% des résidents estiment qu'elle fait du bon travail.

## Qualité de vie

La qualité de vie à Plan-les-Ouates est élevée selon 90.3% des sondés, ce pourcentage est de 78.4% en Ville de Genève par exemple.

## Le harcèlement de rue

Le taux de prévalence du harcèlement de rue sur 5 ans ne faiblit pas à Plan-les-Ouates depuis qu'il est mesuré par les DLS. En 2020, il était de 21.7% ; aujourd'hui, il s'élève à 22.9%.

## L'incivilité

Toutes les incivilités ne dérangent pas autant les unes que les autres. Seules certaines importunent fortement les résidents à Plan-les-Ouates comme dans le reste du canton. Celles qui dérangent sont liées à la thématique de la drogue, à la problématique de conflits comme des bagarres, des agressions verbales dans la rue ou la présence de groupes d'individus irrespectueux s'appropriant des espaces communs, ainsi que des problèmes de sécurité liés à des engins circulant dangereusement sur les trottoirs comme des trottinettes, des rollers ou encore des skateboards. Ce sont ces incivilités qui dérangent le plus les résidents et qui provoquent un sentiment d'insécurité.

Le trafic et la vente de drogue dans l'espace public urbain semblent également augmenter légèrement. En 2023, 43.5% des résidents de la zone urbaine le constatent.

D'autres incivilités, comme les bagarres ou les groupes d'individus aux attitudes irrespectueuses s'appropriant des espaces communs présentent des tendances baissières.

## Les accidents de la circulation

Avec 23.1 accidents de la route avec blessés pour 10'000 habitants, Plan-les-Ouates enregistre un taux d'accidents légèrement supérieur à la moyenne cantonale (21.8 pour 10'000 habitants).

## Les interventions de la police municipale

La police municipale de Plan-les-Ouates effectue des interventions sur appel au 117. La police municipale a pris en charge 144 interventions déléguées en 2022. La police municipale effectue également des interventions hors du cadre des CLS, ce qui représente plus de 600 interventions.

## La présence visible de la police

Dans les deux zones de Plan-les-Ouates, la police cantonale est principalement visible sous forme de patrouilles mobiles.

En revanche, ces résidents voient pratiquement autant de patrouilles mobiles municipales (90.4%) que pédestres (86.1%).

## ORPC

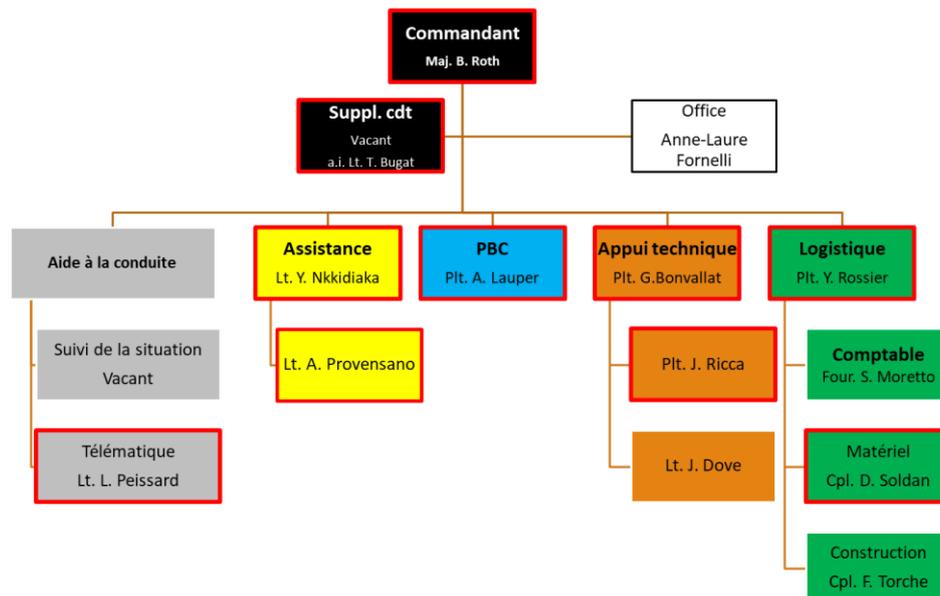
La protection civile genevoise doit faire face à une diminution de ses effectifs ces dernières années. Le recrutement ne couvrant plus les différents domaines il a fallu utiliser des forces des différents services pour garantir une continuité dans l'état de préparation de l'ORPC. L'année 2023 était consacrée à la réorganisation à l'intervention en urgence avec une optimisation du matériel pour accélérer la capacité d'agir avec un petit groupe. Travail qui a porté ses fruits car l'ORPC a dû intervenir pour les crues de l'Arve à l'automne.

### Effectifs et organigramme

La compagnie de l'organisation régionale de protection civile Salève est articulée de la manière suivante :

- Commandant et suppléant
- État-Major de compagnie
- Protection et assistance
- Appui technique
- Collaborateur d'État-Major
- Logistique

L'ensemble de la compagnie est constitué au 31 décembre 2023 de 145 astreints, soit 31 personnes de moins qu'au 31 décembre 2022. L'ensemble des hommes sont des miliciens y compris le commandant et le responsable de la logistique.



### Promotions

- Au grade de premier lieutenant, le lieutenant A. Lauper

### Formations

- 1 sous-officier de l'assistance

## Instruction

### Etat-Major (EM)

L'État-Major de l'ORPC se réunit environ une fois tous les deux mois sauf en cas de crise.

Formation	Intitulé	Dates	Activités
EM	Rapport d'EM	2 février	Rapport d'EM
EM	Rapport d'EM	10 mai	Rapport d'EM
EM	Rapport d'EM	30 août	Rapport d'EM
EM	Rapport d'EM	4 octobre	Rapport d'EM
EM	Rapport d'EM	7 décembre	Rapport d'EM

Les rapports d'État-Major permettent d'organiser l'opérationnel de l'ORPC Salève. La circulation de l'information entre la confédération, le canton et les communes se fait aussi pendant ces moments d'instruction des cadres.

### La compagnie

Comme l'année précédente, l'année de l'ORPC Salève est organisée sur 3 cours de répétition. En mars a lieu le contrôle des abris (CPA) privés. Ceux-ci doivent être contrôlés tous les 10 ans au maximum.



En juin, le cours est essentiellement dédié à l'appui technique pour travailler sur des chantiers plus conséquents. En effet, cette année nous avons reçu une invitation de l'ORPC Voirons pour travailler conjointement avec l'ORPC Seymaz. Un chantier conséquent de démolition de maison dans la commune de Thônex a permis d'exercer les outils de démolition. C'était aussi l'occasion de travailler la conduite entre les ORPC avec une coordination à organiser par les cadres.

Les mandats habituels dédiés à la logistique ont été effectués comme la liste de contrôle de l'entretien (LCE) et du matériel (LCM). Malgré un effectif diminuant d'année en année, nous avons détaché un groupe de personnes de l'appui technique pour venir en renfort de la logistique pour traiter ces tâches incompressibles. Le travail a aussi été porté sur l'inventaire et le tri afin d'augmenter la capacité opérationnelle de l'ORPC Salève pour, ainsi, progresser en efficacité.

Le test annuel des sirènes le premier mercredi du mois de février a été effectué sans aucun problème

Nombre de jours de services	295 jours
Nombre d'astreints ayant effectué un service	79

Fonction	Nombre d'engagés	Jours de service
Soldat/Appointé	56	129
Caporal/Sergent	10	52
Sergent-Major/Fourrier	2	11
Lieutenant/Premier-lieutenant	10	85
Major	1	18

## Engagement en situation d'urgence

Intitulé	Dates	Activités
Crue de l'Arve de novembre	15 novembre	Sécurisation des berges du Quai Ernest-Ansermet, régulation de trafic du Quai ainsi que sur le pont des Acacias.
Crue de l'Arve de décembre	13 décembre	Sécurisation des berges du Quai Ernest-Ansermet, régulation de trafic du Quai ainsi que sur le pont des Acacias.



L'ORPC Salève n'est intervenue qu'à deux reprises pour des situations d'urgences. En effet lors des crues de l'Arve en novembre et décembre notre organisation est venue en renfort du dispositif en place.

Lors de la crue de novembre, nous sommes intervenus au petit matin pour relever le dispositif tenu par la police et certains éléments du détachement cantonal.

Pour celle de décembre, nous avons été appelés dans la nuit du 12 au 13 décembre pour relever l'OPC Carouge qui était déjà en place depuis la veille selon les besoins du SIS.

Les astreints ont répondu présents pour venir en aide aux partenaires dans des délais de 90 minutes malgré la contrainte de l'heure.

Nombre de jours de services	27 jours
Nombre d'astreints ayant effectué un service	20

Fonction	Nombre d'engagés	Jours de service
Soldat/Appointé	9	10
Caporal/Sergent	6	7
Sergent-Major/Fourrier	0	0
Lieutenant/Premier-lieutenant	4	8
Major	1	2

## Engagement en faveur de la collectivité

Une nouveauté cette année, la Run'aire, une course pédestre sur les communes de Plan-les-Ouates et Lancy. L'organisateur de la course a cette année demandé l'appui de la protection civile pour sécuriser certaines routes lors du passage des participants. Nous sommes intervenus conjointement avec l'ORPC Lancy-Cressy.

En décembre, nous avons appuyé la police pour la sécurisation du parcours du Walking et cette année celle également de la course du Duc.

Nombre d'astreints ayant effectué un service	46
Soldat/Appointé	34
Caporal/Sergent	7
Sergent-Major/Fourrier	0
Lieutenant/Premier-lieutenant	5
Major	1

### 2023 en chiffres

Effectif au 31.12.2023	145 astreints
Volontaires	9
Nombre de nouveaux volontaires pour 2024	3
Engagement en situation d'urgence	27 jours
Intervention en faveur de la collectivité	46 jours
Cours de répétition (EM, Cours cadre et CR)	295 jours
Total des jours de services	368 jours
Nombre de services	14
Visite pour les contrôles périodiques des abris CPA	220
Rapports d'État-Major	5

Le nombre de jours en situation d'urgence passe de plus de 1'400 jours à 151 jours malgré le conflit en Ukraine. Le nombre de jours en cours de répétition augmente signifiant la reprise d'une année ordinaire. Et nous avons retrouvé notre première intervention en faveur de la collectivité après deux ans de COVID.

## Sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers volontaires de Plan-les-Ouates (CP40) ont la mission permanente de :

### **Sécuriser, Sauver, Tenir, Protéger et Maîtriser.**

En appui des sapeurs-pompiers professionnels ils assurent la sécurité des habitants, des animaux et des biens sur réquisition de la centrale d'urgence 118.

Ils interviennent lors d'incendies, de chute d'arbres, d'inondations ou encore, pour récupérer des animaux sur la commune.

Lors d'évènements majeurs sur le canton, ils peuvent être engagés pour divers missions.

Ils assurent également les gardes de préservation lors de manifestations ou spectacles.

## Ressources humaines

Effectif au 31 décembre 2023

Officiers	4
Sous-officiers supérieurs	2
Sous-officiers	10
Sapeurs et appointé	28
Aspirants	5
<b>Effectif total</b>	<b>49</b>

## Admissions, démissions et retraites

Démissions	6
Départs en retraite	2
Admissions	4

## Interventions et préventions

Incendies / fumées	27
Renfort cantonal	0
Inondations	11
Déblais / préventions	9
Sauvetage d'animaux	10
Destruction d'hyménoptères	7
Divers	4

Total d'engagement	68	660 heures
Total gardes de salles	51	501 heures

## Exercices et formations internes

Cours cadres	165	heures
Exercices de compagnie	112	heures
Exercices protection respiratoire	217	heures
Exercice pour conducteurs C1	283	heures
Exercices antichute / animaux	89	heures
Formations prompt secours	-	heures
Formations préparatoires aux écoles	-	heures

## Formations externes

Écoles d'officiers	-	heures
Écoles de sous-officiers	24	heures
Écoles de formation de base	139	heures
Formation spécialistes OCPPAM	113	heures

### Récapitulatif des heures d'engagement

Formation interne	1866	heures
Formation externe	276	heures
Gardes de préservation	501	heures
Interventions	660	heures
Engagement COVID	-	heures
Entretien réseau hydraulique et matériel	598	heures

## Culture

### Petite enfance et jeunesse

#### Le Petit Black Movie et FILMARcito

Ces rendez-vous pour les jeunes cinéphiles sont désormais bien connus des familles et des institutions. Les séances du Petit Black Movie affichent souvent complet à l'automne (267 personnes pour les 4 séances), quant à celles de FILMARcito au printemps, le taux de fréquentation est plus mitigé (90 personnes pour les 4 séances).

#### Exposition jeune public « ANIMALI »

L'espace interactif pour tout-petits ANIMALI s'est tenu à La Julienne du 11 janvier au 12 février. Cette exposition ludique inspirée du célèbre puzzle du designer Enzo Mari a accueilli 2'696 visiteurs (contre 1'121 en 2022 avec certificat COVID), petits et grands, sont venus durant les heures d'ouverture au public, et 836 (528 en 2022 avec certificat COVID) pendant les plages destinées aux institutions de la petite enfance. Deux ateliers créatifs pour parents et enfants les dimanches matin ont été fréquentés par 314 personnes. Cet évènement est toujours très attendu par les familles au cœur de l'hiver.

#### Comptines et jeux de doigts

Animées par La Bulle d'Air, ces rendez-vous ludiques et musicaux réguliers destinés aux 0-4 ans tout au long de l'année réunissent en moyenne 45 personnes regroupées dans le cadre cosy de la bibliothèque de La Julienne.

#### Le chèque sport et culture

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'encouragement et du développement de la pratique sportive, culturelle ou de loisirs, la Commune de Plan-les-Ouates propose pour la quatrième fois son chèque sport et culture. Cette aide individuelle s'adresse aux jeunes de la commune remplissant certaines conditions. D'une valeur de Fr. 100, ce chèque vaut pour les cotisations ou frais de cours/stages perçus par les institutions sportives, culturelles ou de loisirs.

Le chèque est proposé aux personnes qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Être âgé de 4 à 18 ans, dérogation jusqu'à 25 ans pour les jeunes en formation (attestation à fournir) ;
- Être domicilié sur le territoire de la Commune de Plan-les-Ouates ;
- Être inscrit à une activité, s'acquitter du montant demandé (preuve de paiement à fournir) et suivre avec assiduité les cours ou stage ;

- Ne pas avoir été refusé à l'obtention d'un chèque l'année précédente pour non-respect des conditions d'obtention de celui-ci.

À nouveau, l'action se présente sous forme de tirage au sort : les personnes intéressées ont jusqu'au 31 décembre 2023 pour s'inscrire. Les heureux gagnants doivent ensuite présenter à l'accueil de la Mairie leur chèque dûment validé et signé par le responsable de l'activité, une pièce d'identité et une copie du document attestant officiellement du paiement de l'activité. Pour la saison 2022-2023, 88 chèques culture ont été distribués.

## Le Week-end musical

Le Week-end musical a eu lieu les 25 et 26 mars et 38 enfants ont participé à cette 32<sup>e</sup> édition.

## Autour du livre

À La Julienne, « Impro, Livre-moi tes histoires », initié en 2020, a accueilli en moyenne une douzaine de personnes. Les deux dernières séances ont eu lieu en début d'année. Cette offre autour du livre est complétée par un atelier qui s'adresse aux enfants dès 7 ans, proposé par Carole Semon : Le monde de l'illustration. Ces quatre ateliers étaient complets. Un atelier « Comment écrire un livre », animé par une auteure jeunesse de romans d'aventure, a réuni 6 enfants passionnés. Un spectacle de conte dès 4 ans a également été programmé en novembre : « Au pays des loups ». Il a rencontré un très grand succès.

À l'arcade Pierrablanca trois spectacles pour enfants ont été proposés autour du livre. Cette première programmation dans le nouveau quartier des Sciers est encourageante.

## Danse en famille

Depuis septembre 2022, des ateliers « Danse en famille » (dès 2 ans) sont programmés à l'arcade Pierrablanca (Les Sciers). L'espace pouvant accueillir environ 7 duos parent-enfant, les séances sont vite prises d'assaut.

## Ateliers numériques et créatifs

Depuis 2021, La Julienne développe l'accès à la culture numérique. Suite au succès des ateliers parent/enfant animés par Kidimake certains mercredis après-midi (gratuits), les Dimanches du numérique (payants cette fois-ci) sont désormais proposés occasionnellement depuis fin octobre 2022. Ils attirent entre 12 et 15 personnes à chaque atelier.

## Tarifs spéciaux

**Carte 20ans/20francs** : 30 billets ont été achetés dans le cadre de la Saison culturelle 22-23 et 5 billets pour La Cour des Contes.

**Carte Gigogne** : 1 billet a été acheté avec une carte Gigogne pour la Saison culturelle 22-23 et 2 billets pour La Cour des Contes.

## Le petit festival

Très prisé des familles, Le Petit Festival est petit de par son nom, mais certainement pas par son programme ni son taux de fréquentation de 100% ! En quelques chiffres : 16 représentations publiques, 3 représentations scolaires, 12 séances d'ateliers, des animations libres et près de 1'100 spectateurs. Durant 3 jours, La Julienne vit au rythme du Petit Festival à tous les étages, jusque dans son jardin.

## Arcade Pierrablanca

Outre les spectacles pour enfants déjà cités, la programmation à l'arcade Pierrablanca propose des concerts de musique classique et des lectures destinés à un public ado/adulte. Les spectateurs ont apprécié ce nouveau lieu intimiste, mais nous espérons toucher d'avantage d'habitants du quartier des Sciers.

## Humour

À La Julienne, la collaboration avec le KéMedy Club s'est poursuivie le 16 mars (45 personnes) et le 12 octobre (35 personnes). Un nouveau rendez-vous s'est ajouté avec l'Impro Comedy Club, le 23 novembre. Ce dernier doit encore trouver son public.

## Soutiens culturels et subventions

### Subventions

Ce ne sont pas moins de 59 associations, groupes de musique, de danse ou troupes de théâtre qui se sont répartis les Fr. 64'100 alloués aux subventions culturelles communales, extra-communales et cultures urbaines.

### Aide à la production et Aide à la création 2023

Ces subventions ont été réparties entre La Frei Körper Kompanie, Le Festival Antigél, le Collectif Les Boutures, le groupe de musique Quidore, et le groupe de musique Madame Skedja.

## Location des locaux de musique

À la Julienne et au Sapay, ce sont en tout 8 locaux destinés à la pratique musicale qui sont mis à la disposition de 12 groupes.

## Chéquier culture

Partenaire du projet de Chéquier culture depuis de nombreuses années, Plan-les-Ouates a facilité l'accès à la culture aux communiens en distribuant 7 Chéquiers culture.

## Saison culturelle 22-23

- 18 spectacles (16 pour la saison 21-22)
- 44 représentations publiques (45 pour la saison 21-22)
- 17 représentations scolaires
- 61 représentations au total
- 6'341 spectateurs (4'835 pour la Saison 21-22)
- 129 abonnés (113 pour la Saison 21-22)
- 79% de taux d'occupation (71% pour la Saison 21-22)

Une programmation qui a été grandement appréciée au vu du nombre de spectateurs ayant battu tous les records des années précédentes, même avant la pandémie. Le nombre d'abonnés a lui aussi évolué positivement.

La stratégie de laisser de la place à la création professionnelle locale est essentielle au tissu économique et social de la Commune. Ainsi, nous avons coproduit et programmé deux fois 9 représentations à La Julienne de deux créations théâtrales de compagnies locales : « L'affaire Orlando » de la compagnie ligne 46 (initialement prévue durant la pandémie) et « Femmes parallèles » de la compagnie L'Ou-rag'enchanté.

À noter une grande collaboration avec les directeurs et enseignants des écoles primaires de Plan-les-Ouates qui a permis à tous les enfants de voir un ou plusieurs spectacles : les taux de fréquentation avoisinaient les 100%.

Temps forts de cette Saison : le duo Yolande Moreau et Christian Olivier revisitant Prévert, l'envoûtante Souad Massi, l'irrévérencieux « Les femmes (trop) savantes ? » avec Brigitte Rosset et enfin « Les Blobz » ont non seulement conquis une planète mais aussi le cœur des enfants !

## Festival La Cour des Contes

Nous avons célébré comme il se doit la 25e édition du festival lors d'une soirée d'ouverture spéciale et festive à l'Espace Vélodrome avec le spectacle de Yannick Jaulin. La fréquentation de cette édition reste stable par rapport aux précédentes avec 79% de taux de remplissage. Nous avons légèrement revu à la baisse le nombre de représentations pour ces 11 jours de festival. Nous constatons comme d'habitude une grosse affluence pour les spectacles très jeune public, mais également pour les spectacles tout public (6-8 ans) les weekends en matinée et le mercredi après-midi. Les spectacles donnés à l'arcade Pierrablanca ont très bien fonctionné également et servent à toucher un nouveau public.



Le festival, c'est aussi « les Contes à l'école ». Plus de 1'658 enfants de la commune ont pu y assister.

## Fonds de décoration

Le service culturel gère également le Fonds de décoration communal, qui vise à promouvoir la création artistique et la mise en valeur du patrimoine grâce à l'acquisition d'œuvres et au développement de projets divers.

## Acquisition d'œuvres

En 2023, douze nouvelles œuvres ont été acquises, dont une pour l'espace public, toutes produites par des artistes professionnels genevois. Ces artistes sont diplômés d'écoles d'art depuis au moins trois ans et ont participé à au moins quatre expositions collectives, remportant des prix tels que la bourse de la Ville de Genève, la Mobilière ou le Swiss Art Award. L'objectif de la sélection d'artistes professionnels est d'une part le soutien au travail des artistes basés à Genève et leur engagement dans l'art contemporain, et d'autre part la construction d'un fonds présentant une valeur patrimoniale significative à long terme.

## Valorisation du Fonds de décoration

Le nouveau projet de médiation artistique pour les classes primaires de la commune de Plan-les-Ouates, initié en 2023, a pour objectif de rendre plus visibles nos acquisitions auprès du jeune public, de leur offrir l'opportunité de découvrir l'art contemporain, ainsi que de faire un choix libre en votant pour une œuvre de la collection du Fonds de décoration de leur commune qu'ils gardent pendant 1

mois dans leur classe. Cinq classes ont été invitées à explorer six créations d'artistes, sélectionnées en collaboration avec le corps enseignant. Ce projet a permis aux enfants de s'initier à l'art et de participer à une expérience de médiation culturelle enrichissante. Nous sommes ravis du succès qu'il a rencontré et espérons avoir l'opportunité de le réitérer à l'avenir.

## Plan-les-Ouates ex-po-se

Le projet lancé en 2019 se poursuit avec différentes expositions à La Julienne. Ces expositions sont curatées par le Service culturel. Les 7 expositions proposées en 2023 réunissant 15 artistes ont été complétées par des ateliers et des visites guidées. En tout, 9 ateliers en lien avec les expositions ont été proposés pour des enfants dès 5 ans. Les ateliers accueillent en général 10 à 15 personnes et ont de très bons retours. Ils affichent complet à chaque fois.

Pour chaque exposition, nous avons également proposé 4 visites commentées et une sensibilisation à l'art contemporain aux classes de Plan-les-Ouates. En tout, 36 classes ont assisté aux visites soit plus de 756 élèves.

En parallèle de ces expositions, nous avons développé des résidences d'artistes dans la commune. 6 artistes ont bénéficié de ces résidences, et à chaque fois, les résultats ont fait l'objet d'expositions. En 2023, nous avons exploré lors de 6 expositions la question de la nature et de l'écologie en milieu urbain. Nous avons commencé ce cycle par une exposition participative intitulée « Carte Subjective » du Collectif Chantier Ouvert (du 27 janvier au 24 février). Les artistes se sont penchées sur le nouveau quartier des Sciers, allant à la rencontre de ses habitantes et habitants. Ce projet a été l'occasion d'inviter le public à participer, à rêver et à façonner l'architecture, l'urbanisme, les aménagements et le paysage futurs d'un point de vue écologique. L'exposition « Aventures Végétales » de Camille Lacroix et Abigail Janjic, du 24 mars au 22 avril, a proposé une réflexion sur notre rapport de domination face au monde végétal.

En été, le Mail 2000 a accueilli, du 19 juin au 13 août, l'installation du collectif Galta, qui a travaillé sur le patrimoine de la commune de Plan-les-Ouates voué à être détruit et s'est penché sur la réutilisation de matériaux pour la construction.

La rentrée de septembre a été marquée par l'exposition d'Aline Morvan en collaboration avec les archives de Plan-les-Ouates, qui nous ont prêté 5 objets de leur collection. Aline Morvan a étudié le patrimoine naturel de la commune. A suivi l'exposition « Familiar Spirits » du 20 octobre au 17 novembre, réunissant 3 artistes, Laura Thiong Toys, Jacopo Belloni et Jeanne Tara, qui ont questionné chacun à leur manière la nature en tant qu'objet de décoration.

L'année 2023 s'est terminée avec une exposition de Laure Marville et Vincente Lesser, qui ont décidé de questionner notre rapport aux « plantes parasites » qui peuplent nos espaces publics, celles qui sont là et qui nous dérangent...

## Projection GOBO

À l'occasion du nouvel événement « Les Nuits créatives de La Julienne », nous avons dévoilé le dessin de l'illustratrice Sarah Haug, projeté durant la période hivernale sur le mur UBS voisin. Ce visuel fait

écho aux dessins de l'habillage de la cabine téléphonique, ainsi qu'à ceux installés sur les socles des illuminations fin d'année sur la Route de Saint-Julien.

## GIFF

Du 17 au 19 mars 2023, le GIFF s'est associé avec le Service culturel de Plan-les-Ouates, pour proposer une programmation autour de la réalité virtuelle (VR) et de la réalité augmentée (AR). Les spectateurs ont plongé dans des œuvres qui ont marqué l'histoire de l'art, du Musée d'Orsay à la Grotte Chauvet, en passant par le mystère des hiéroglyphes. En parallèle, un programme dédié à la nature a également été proposé. De manière générale, la 4<sup>e</sup> édition du Musée VR a reçu un retour positif du public. Entre les séances publiques et scolaires, ce sont 203 personnes qui sont venues à La Julienne.

## Un été en plein air

4<sup>e</sup> édition de ce rendez-vous annuel toujours très apprécié du public, Un été en plein air a réuni 1'812 personnes (contre 1'011 en 2021 et 1'368 en 2022). Grâce à une météo clémente (caniculaire parfois) tous les événements ont pu avoir lieu à l'extérieur, que ce soit théâtre, spectacles jeune public, concerts de musique classique et projections de films. Le parc à côté de la Mairie est idéal, car il est aéré et ombragé. Par contre, l'arcade Pierrablanca n'est pas adaptée en cas de fortes chaleurs.



## Fête de la Musique

La météo de cette édition a été très favorable comparé à l'an passé. Cependant, 650 personnes ont assisté à l'évènement contre 800 en 2022. Malgré un programme varié visant un large public, il est difficile de rivaliser avec la Ville de Genève. Chant, musique et danse se sont ainsi succédé le vendredi 23 juin. Les écoles de danse et la chorale des élèves attirent un grand nombre de spectateurs qu'il est



important de garder pour la suite de la soirée. C'est pourquoi une proposition très appréciée de concert pour enfants a été ajoutée après la chorale.

Durant le repas, deux groupes de musique se sont succédé pour une ambiance détendue. Enfin, la soirée s'est terminée à l'extérieur avec des reprises permettant au public de danser et chanter. L'implantation de la fête a été revue afin d'offrir deux espaces distincts : un coin restauration et un autre

face à la scène pour écouter les concerts tout en mangeant. La proposition de stands de nourriture a été étoffée pour diversifier l'offre. La nouveauté cette année a été l'utilisation et la mise à disposition de vaisselle réutilisable. Pour une première, cela a plutôt bien fonctionné puisque l'on dénombre très peu de pertes (34 pièces).

## Visites guidées

Les visites guidées se poursuivent avec toujours autant d'intérêt, surtout pour la balade « Histoire paysagère de Plan-les-Ouates » (en collaboration avec la « Fête de la Nature ») que nous avons doublé depuis l'an dernier. À nouveau, quinze personnes ont participé à chaque visite.

La visite d'Arare est quant à elle toujours très prisée. En effet, 22 personnes ont suivi notre guide à travers le hameau ! La balade à vélo a dû être annulée faute de participants et en raison d'une météo maussade.

## Mercredis du cinéma

Une fréquentation légèrement à la baisse pour cette 14<sup>ème</sup> édition des « Mercredis du cinéma » en partenariat avec Filmexplorer.ch. Près de 130 cinéphiles ont néanmoins apprécié la programmation et surtout les échanges qui suivent les projections. Cette année, nous avons pu vivre un moment privilégié avec la remise du prix de l'Association suisse des journalistes cinématographiques au film « Unrueh » en présence du réalisateur Cyril Schäublin.

## Collaborations avec des festivals de films

Le Service culturel développe depuis quelques années des partenariats avec des festivals de films. Outre l'accueil d'une projection du **FIDH** le 28 mars (49 personnes) et celle du festival **FILMAR** le 22 novembre (14 personnes), La julienne a proposé deux soirées, les 24 et 31 mars, dans le cadre de la programmation du festival du **Film Vert**. Cette collaboration a été suivie par 130 personnes grâce à la projection d'un documentaire de Yann Arthus-Bertrand. En 2022, La julienne a inauguré Les Mercredis du fantastique, en collaboration avec le **NIFFF**. La programmation peine à se faire connaître, mais le nombre de spectateurs augmente à chaque projection.

## Illuminations de fin d'année

Du 1er décembre 2023 au 7 janvier 2024, sur le Mail 2000, la Route de Saint-Julien et l'esplanade devant la Mairie, Plan-les-Ouates s'illumine pour célébrer comme il se doit les fêtes de fin d'année ! Pour cette nouvelle édition, des guirlandes lumineuses ont été rajoutées aux fontaines d'Arare et de la place des Bourneaux, ainsi que le long de la Route de Saint-Julien. Le quartier des Sciers a vu l'installation d'une boule de Noël géante et le bonhomme de neige a été déplacé à la patinoire. Les blocs supportant les décorations de la Route de Saint-Julien ont été ornés d'illustrations réalisées par l'artiste Sarah Haug, en échos à la projection GOBO et l'habillage de la cabine téléphonique. En raison des contraintes énergétiques, la Commune a misé sur un concept économe en énergie (Led) et programmé des plages horaires d'éclairage réduites (17h-22h et 6h-8h).

## La julienne

Lors de la saison 22-23, les 86 partenaires de La julienne (chiffre stable), dont 60% sont domiciliés sur Plan-les-Ouates ou sur les communes voisines, ont proposé 136 activités diverses dans le domaine des arts et de la culture activités (10 de plus qu'à la dernière saison), dont 35 nouveaux cours (6 de plus). Ces derniers chiffres sont donc en constante augmentation.

Depuis le départ de Stéphane Mettivier, Elina Zemniece est seule gérante du **Café julienne**. Aidée d'un cuisinier et d'une personne au service, elle rétablit une cuisine de qualité qui plaît, mais le temps d'attente reste un point à travailler. À la fin de l'année 2023, Elina Zemniece a demandé à la Commune une résiliation de bail.

Depuis deux ans, c'est le **groupe de travail consultatif** qui remplace le Comité de pilotage pour échanger sur les propositions d'avenir. Ce dernier a justement été réuni pour discuter de la future gérance du Café.

La 7<sup>e</sup> des festivités **Pleins Feux** a eu lieu du 22 mai au 30 juin. 13 spectacles ont été proposés dans la salle Després pour un total de 16 soirées qui ont affiché complet. Le public est surtout composé des proches des élèves. Les partenaires, qui enseignent dans d'autres lieux à Genève, profitent de la salle de La julienne, chaleureuse et bien équipée, pour réunir tous leurs élèves pour leurs spectacles de fin d'année. La maison bénéficie à cette occasion de la venue d'un nouveau public qui découvre le lieu. 11 cours d'arts et loisirs créatifs ont exposé leurs travaux d'élèves dans la salle d'exposition, le Café julienne, le couloir et la Bibliothèque.

**La julienne vous ouvre ses portes !** Seconde édition pour les portes ouvertes de La julienne les 26 et 27 août. La fréquentation du public a été bien meilleure que l’an dernier (730 personnes) grâce à l’amélioration du concept de la manifestation : début des festivités dès samedi après-midi au lieu du matin et programme plus rythmé. L’idée étant de faire découvrir la maison, l’ensemble de ses espaces et de ses activités, au public, et notamment aux nouveaux habitants de la commune. Il s’agit également d’offrir une vitrine aux activités proposées par les partenaires en début de saison, à l’occasion d’un moment convivial et festif.

En 2023, La Brisolée évolue avec l’intégration d’un « marché des créateur-trice-s », mais également d’un spectacle audio-visuel en direct et des concerts. Les Nuits créatives se sont déroulées sur deux soirées, les 7 et 8 décembre. 400 personnes sont venues découvrir ce nouvel événement culturel qui a mis en avant de nombreux artistes locaux.



De nombreuses nouvelles animations ont été mises sur pied à La julienne ces deux dernières années. Le public répond présent et semble apprécier les propositions imaginées pour des

publics diversifiés (voir plus haut pour le cinéma et le jeune public).

Les thés dansants sont désormais un rendez-vous incontournable et rassemblent à chaque fois entre 30 et 40 personnes. De nouveaux ateliers ont également vu le jour à la fin de l’année comme l’atelier Braille.

**Le potager** de La julienne a vu le jour dans le jardin arrière durant le mois d’août 2022, grâce aux équipes du SEE. La surface cultivable, mêlant bacs à hauteur et culture en pleine terre, a été préparée pour qu’elle puisse être exploitée par une association lors de cours hebdomadaires durant la saison 2022-23. La Ferme du Fond de l’Étang a pris en charge la gestion du potager et l’organisation d’ateliers les mardis après-midi depuis le 28 février 2023.

## Sport

### La patinoire

La patinoire saisonnière de 840 m<sup>2</sup> est installée sur le Terrain rouge de mi-novembre à fin février/début mars, laquelle est mise à disposition des écoles primaires communales et, ponctuellement, d'autres établissements scolaires (Cycles d'orientation et collèges), du club de Hockey et du public.

Un nouveau système de réservation en ligne a été mis en place pour les établissements scolaires depuis la saison 2020-2021 afin d'optimiser la gestion d'attribution et de réservation des créneaux aux écoles. Ce système étant satisfaisant, son utilisation a été reconduite.

La Commune a entrepris de nombreuses actions pour économiser de l'énergie, contribuant ainsi aux mesures fédérales et cantonales, avec notamment une ouverture réduite de la patinoire soit du 26 novembre 2022 au 19 février 2023, au lieu du 12 novembre 2022 au 5 mars 2023. Finalement, à la suite d'une Résolution du groupe PDC- Le Centre déposée le 7 février, *R 11-2023 En faveur de la prolongation d'exploitation de la patinoire*, l'ouverture a été prolongée d'une semaine soit jusqu'au dimanche 26 février. Durant cette prolongation, qui tombe pendant la semaine des vacances de février, la patinoire a accueilli les enfants du camp de Caritas, amené par le HCPLD, ainsi que les enfants des maisons de quartier de Lancy et des Palettes. Si on ajoute les autres utilisateurs et accompagnants, la patinoire a accueilli près d'une centaine de personnes chaque jour.

### Manifestations sportives

#### Big Air sur la Butte

Les 25 et 26 février 2023, une piste de luge et de ski artificielle avec un saut géant s'est invitée sur la Butte de Plan-les-Ouates pour la 2<sup>e</sup> édition du Big Air. Accessible à toutes et à tous dès 5 ans, cette activité ne nécessitant aucune compétence particulière a permis à plus de 90 habitants de la commune de s'élancer dans les airs avec des bouées gonflables ou à skis pour les plus téméraires. Près de 1'900 sauts ont été réalisés durant ce dernier week-end des vacances de février. Les participants avaient également la possibilité de s'élancer depuis un trampoline ou depuis des sauts de 1 et de 3 mètres et de retomber sur l'airbag géant.



Afin de faire découvrir différentes activités *outdoor* à la population, des initiations de slackline et de grimpe ont également été proposées.

La manifestation a malheureusement dû être annulée le dimanche 26 février face à un avis de tempête de degré 3 selon *MétéoSuisse*.

## Sport'Ouvertes

Du 5 au 11 juin 2023 s'est tenue la semaine Sport'Ouvertes qui a proposé des sessions d'initiations et de démonstrations menées par 24 associations sportives actives à Plan-les-Ouates. Celles-ci ont ainsi pu faire découvrir leur sport et ont pu partager leur passion avec les habitants de la commune.

### Skimboard

Une ambiance de plage s'installait au Centre sportif des Cherpines les 19 et 20 août. Sur l'un des terrains synthétiques, une piscine gonflable s'est invitée le temps d'un week-end ensoleillé pour initier petits et grands à la pratique du skimboard. Cette pratique consiste à surfer une vague en glissant avec sa planche depuis le bord de la plage.

Durant ce week-end, près de 300 participants ont pu retrouver des sensations similaires à celles expérimentées à la plage en glissant sur cette piscine gonflable de 25 mètres et en effectuant des cascades parfois inoubliables.



### La Tablar'Run

Dans le cadre de la 5<sup>e</sup> édition de cette course d'obstacles très appréciée par le public, « La Tablar'Run » s'est déroulée à la satisfaction de toutes et de tous avec un temps magnifique le dimanche 3 septembre 2023.

Cette année, un nouvel obstacle est venu rivaliser avec les bottes de paille, les bassins de boue, les pneus, le toboggan aquatique géant et les cages à élastiques, il s'agit d'une pyramide tubulaire.



Les participants avaient la possibilité de s'inscrire à une course de 3,5 km ou 7 km (2 boucles de 3,5km) qui leur a permis de découvrir ou redécouvrir les paysages de la commune.

En plus de la course, un « parc des mômes », destiné aux plus petits a été mis en place pour permettre aux enfants de 0 à 7 ans de bouger, grimper et sauter sur des obstacles élaborés avec des éléments recyclés et adaptés à leur taille.

#### L'évènement en quelques chiffres :

- Tracé de 3,5 km
- 12 obstacles
- Près de 990 participants se sont dépassés avec le sourire pour cette édition 2023
- 15 associations sportives de la commune de Plan-les-Ouates ont tenu des stands le long du tracé de la course ainsi qu'à l'arrivée.

## La Run'Aire

### Succès confirmé pour la course intercommunale la *Run'Aire*

Avec plus de 1'100 participants répartis sur quatre parcours au départ de la 2<sup>e</sup> édition de la course intercommunale *Run'Aire* qui s'est déroulée le dimanche 29 octobre, la Ville de Lancy et la Commune de Plan-les-Ouates se sont une nouvelle fois réjouiés de l'intérêt porté par la population à cette manifestation sportive, dont l'objectif est de promouvoir le sport populaire accessible à toutes et à tous.

En partant du stade des Fraisiers à Lancy, coureurs, marcheurs, familles et enfants ont foulé la campagne sous de belles couleurs automnales en suivant les différents tracés de course et de marche empruntant routes, chemins escarpés et bords de l'Aire jusqu'au centre sportif des Cherpines à Plan-les-Ouates.



Cette course pédestre a été organisée en partenariat avec l'association Running Geneva et a attiré de nombreux habitants de Lancy et de Plan-les-Ouates.

## Sunday Training

En collaboration avec la Ville de Lancy, la Commune de Plan-les-Ouates a organisé le *Sunday Training* le dimanche 12 novembre 2023 de 9h à 12h à la salle Omnisport de l'EC Aimée-Stitelmann. Trois entraînements ont été proposés à la population pour un dimanche 100% sportif et gratuit. La matinée a débuté par un cours de découverte du yoga, suivi par une séance de renforcement des cuisses, abdos, fessiers (CAF), puis s'est terminée par une session de Zumba. Sur l'ensemble de la matinée, le *Sunday Training* a accueilli 175 participants.



## MiniMove, 1<sup>ère</sup> édition

### Une nouvelle activité pour les tout-petits !

Le Service cantonal du sport et des loisirs et la Commune de Plan-les-Ouates ont mis en place le premier programme de la Fondation *IdéeSport* sur le Canton de Genève, soit le programme d'encouragement précoce intitulé *MiniMove*. Celui-ci s'adresse aux familles avec des enfants en âge préscolaire.

Les enfants viennent accompagnés d'un adulte et prennent part ensemble aux diverses activités sportives et ludiques organisées par l'équipe encadrante.

L'objectif n'est pas seulement de promouvoir le mouvement, mais aussi de favoriser l'égalité des chances dès le plus jeune âge et d'encourager l'intégration sociale de la famille. En plus d'encourager le développement physique et psychique de l'enfant, *MiniMove* favorise aussi la cohésion sociale au sein de la commune.

L'entrée est gratuite et ne nécessite pas d'inscription au préalable.

Cette 1<sup>ère</sup> édition a débuté le dimanche 19 novembre à la salle de gym du CO des Voirets, où les 3 salles ont été mises à disposition, et a accueilli 215 participants, dont 112 enfants et 103 adultes.

Chaque salle offrait des activités sur des thèmes différents : la 1<sup>ère</sup> favorisait la mobilité des plus petits, la seconde permettait les mouvements liés à la grimpe et la 3<sup>e</sup> au lancer. Les parents ont beaucoup apprécié les activités proposées, et les enfants ont bien profité du goûter sain mis à leur disposition. Les familles seront accueillies jusqu'au 17 mars 2024, tous les dimanches matin hors vacances scolaires.



## Zone sportive des Cherpines

Le centre sportif des Cherpines comprend plusieurs lieux consacrés à la pratique du sport : 4 terrains de football dont 2 terrains synthétiques, 2 terrains de rugby, 1 terrain de volley sur herbe, 1 Skatepark, un espace de Street Workout, 1 Dojo de tir à l'arc japonais et 1 centre équestre. Il comprend également 1 bâtiment central avec 17 vestiaires, une buvette/restaurant et des locaux administratifs ainsi qu'un hangar de travail et de stockage. 6 clubs se partagent les lieux et cohabitent avec les équipes de football corporatif, les journées sportives des écoles, les différentes manifestations et un public toujours plus nombreux attiré notamment par le parc de loisirs. Trois vestiaires sont mis à disposition du public entre 11h30 et 14h00, pour les coureurs et les équipes corporatives. En 2019, deux auxiliaires ont été engagés afin d'assurer une permanence les week-ends permettant d'offrir un meilleur encadrement aux clubs sportifs et au public. Les installations du centre sportif sont complétées par 5 courts de tennis gérés par le Tennis Club PLO.

Le parc de Street Workout installé depuis novembre 2019 remporte toujours autant de succès auprès de la population et des clubs sportifs. Des aménagements complémentaires ont été réalisés en 2020 et 2021 afin d'offrir de nouvelles activités en accès libre (tennis de table, pétanque, volleyball etc.). Les 2 stations BoxUp (casiers avec du matériel de sport en accès libre) installées au stade des Cherpines sont toujours aussi appréciées et permettent de favoriser l'accès au sport libre pour toutes et tous.

## Embellissement et signalétique

Les interventions de la deuxième étape ont été réalisées soit :

- Installation de grands panneaux de signalétique aux entrées du centre
- Décoration à l'intérieur du bâtiment avec interventions sur les murs
- Pose des logos des clubs au sol sur les zones d'accès aux terrains
- Pose des logos du TC PLO sur les grillages du tennis
- Habillage des containers chauffage et soufflerie avec le logo du TC PLO et interventions graphiques en lien avec le tennis



## Buvette : nouvelle gérance

Monsieur Wilman Chavez qui exploitait le restaurant du Tennis Club de Plan-les-Ouates, le Break Point, disparu à la suite des travaux du nouveau tram sur la route de Base, a repris la gérance de la buvette-restaurant « Chez Wilman » au 1<sup>er</sup> février.

## Centre équestre : police montée

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, la police genevoise s'est dotée d'une nouvelle brigade, la brigade équestre.

Ce projet, mené entre 2018 et 2020 par le Département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS), a été un franc succès. Il a permis de répondre aux différents objectifs qui lui ont été attribués et également à ceux incombant à la police de proximité, en véhiculant une image à la fois atypique, écologique et par extension positive de la police de proximité genevoise.



Ainsi, le Canton s'est approché de la Commune de Plan-les-Ouates, propriétaire d'un centre équestre, et une convention a été signée entre Mme Piémontési, gérante du centre, et le canton. Dans un premier temps, 3 chevaux ont été mis en pension avec la volonté d'augmenter à 6.

## Skate Park et suppression de la piste BMX

### Nouveaux modules

Certains modules montrant des signes d'usure, il a été décidé de les changer, car les réparations n'étaient à ce stade plus possibles. Le Skate Park a rouvert ses portes en juin 2023.

### Couvert en bois détruit

Un des deux couverts en bois a été entièrement détruit par des inconnus. Pour des raisons de sécurité, il a été rapidement enlevé. Le Conseil administratif a décidé de ne pas le remplacer.

### Suppression de la piste de BMX

Dans le cadre des travaux planifiés dans le secteur des Cherpines, et l'emprise sur le territoire, la Commune de Plan-les-Ouates a dû faire le choix de sacrifier une partie de la surface dévolue au skate et au BMX. Ainsi, une seule alternative s'est profilée, à savoir celle de conserver le Skate Park vu le manque d'entretien du terrain de BMX par son association. En conséquence, il a été décidé de le supprimer afin de pouvoir conserver le Skate Park dans sa totalité. Par contre, il est prévu d'intégrer dans le projet de l'agrandissement du centre sportif des Cherpines une piste de BMX ainsi qu'un emplacement pour le Skate Park.

## Installations sportives

### Les salles de sport

Les salles de sport de la commune ont un taux d'occupation élevé. Les soirs de semaine, les associations sportives investissent les lieux pour leurs entraînements. Les week-ends, des manifestations y sont régulièrement organisées. La Commune assure toute l'année l'entretien des installations sportives et s'assure que toutes les infrastructures répondent aux normes en vigueur et aux attentes des utilisateurs. La Commune étudie les besoins des associations et de la population lors de la planification des futures installations sportives communales.

### Piscine : système d'achat de tickets en ligne

Après plus de 32 ans de fidélité au poste de responsable de la piscine du Pré-du-Camp, M. Schnidrig est parti à la retraite à la fin août. Son poste a été révisé pour évoluer vers un poste de responsable de secteur piscine/patinoire. Le candidat choisi a débuté ses nouvelles fonctions le 1<sup>er</sup> septembre.

Le distributeur de ticket Kontroll Système de SKIDATA qui date de 2006 ne trouvera plus de pièces ou de support pour ce modèle devenu obsolète. Une réflexion est donc menée pour renouveler cet équipement et intégrer un système de vente de billets en ligne.

### Nouveau parcours d'entraînement balisé de l'Escalade

Dans une optique de promotion de la santé et du sport par la pratique de la course à pied et de la marche, le Service des sports, en collaboration avec le comité d'organisation de la Course de l'Escalade, a mis en place un parcours balisé d'entraînements de course à pied et de marche qui permet à l'ensemble de la population de Plan-les-Ouates de l'utiliser par tous les temps, et ce, durant toute l'année.

Le comité d'organisation de la Course de l'Escalade a développé ce projet en début d'année 2021 à la suite des mesures sanitaires restrictives relatives à la pratique d'une activité physique et à l'impossibilité d'organiser des manifestations sportives. L'objectif n'est pas seulement de promouvoir le mouvement, mais aussi de favoriser l'accès au sport pour tous en proposant différents parcours en collaboration avec les communes genevoises. Ces parcours permettent de reproduire des distances et des dénivelés similaires à ceux de la traditionnelle Course de l'Escalade.

#### **Parcours à Plan-les-Ouates**

Parcours empruntant un tracé plus ou moins similaire à celui de la *Tablar'Run* avec un départ devant la mairie, soit :

- Parcours adultes : boucle de 2,6 km
- Parcours enfants et familles : boucle de 1,4 km

Il a été inauguré le samedi 2 septembre en présence d'une délégation de l'association de la course de l'Escalade, dont M. Maspoli, Président, ainsi que des autorités communales.

## Subventions sportives

La Commune de Plan-les-Ouates soutient et encourage les sportifs individuels et les sociétés sportives communales qui se distinguent par leur engagement et par la qualité de leur encadrement, afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs. Les sociétés communales bénéficient de la mise à disposition gratuite des installations dont elles ont besoin pour leurs activités ; la Commune les soutient également par le biais de subventions en espèces plus ou moins importantes. Sont également subventionnées des associations non communales qui accueillent des jeunes de Plan-les-Ouates dont l'activité n'est pas représentée sur notre commune.

## Associations sportives

Plus de 30 associations sportives sont présentes sur la commune. Celles-ci proposent un vaste panel d'activités selon les besoins de chacun comme des arts martiaux, des sports collectifs ou encore des sports individuels. Ces associations sportives proposent également un vaste choix de camps pour les enfants.

## Coordination des initiatives liées au sport

Les répondants communaux du sport ont poursuivi leurs réflexions sur des sujets qui touchent l'ensemble des communes notamment le recensement du patrimoine sportif dans le canton et les projets de développement des installations sportives ainsi que la mise à disposition de celles-ci. Ce groupe de travail a également permis aux communes d'échanger sur les mesures relatives aux économies d'énergies dans les installations sportives et de travailler sur une uniformisation des directives en lien avec la mise à disposition des installations sportives aux équipes de football corporatif.

## Promotion du sport

Le partenariat avec l'association **Urban training** mis en place en 2017 sur la commune a été reconduit, au vu du grand succès de cette offre, avec des cours pratiquement complets sur l'ensemble de la saison et de très bons retours de la part de la population. Cette dernière a pu bénéficier de ces cours gratuitement du 2 mai au 17 octobre 2023. Le dimanche 23 juillet 2023, l'association **Urban training** a également organisé une *Silent Zumba*. Les organisateurs ont fourni des casques audios aux participants qui se sont laissés guider au rythme de la musique et des chorégraphies de *Zumba*.

Un programme du même type qu'**Urban training**, mais dédié à la course à pied, intitulé "**Je cours pour ma forme**" a également été mis en place afin d'inciter la population à une pratique sportive régulière.

Les cours de **Yoga en extérieur** pour la population pendant la période estivale, proposés depuis 2019, ont également été reconduits et se sont déroulés du 4 juin au 24 septembre 2023.

La Commune de Plan-les-Ouates propose un **parcours sportif via l'application « Jooks »** (anciennement *Runnin'City*) pour suivre différents chemins sportifs par géolocalisation permettant de contempler la commune et ses parcs, tout en améliorant sa condition physique. Les exercices sont déclenchés

lors du passage laissant apparaître un exercice en vidéo, filmé sur le lieu de l'exercice, accompagné de son explicatif avec différents degrés de difficultés.

## Chèques sport

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'encouragement et du développement de la pratique sportive et culturelle, la Commune de Plan-les-Ouates propose son **chèque sport et culture**. Cette aide individuelle s'adresse aux jeunes de la commune, âgés de 4 à 25 ans. D'une valeur de Fr. 100, ce chèque est à faire valoir sur les cotisations ou frais de cours/stages perçus par les institutions sportives ou culturelles. 228 chèques sport ont été distribués pour la saison 2022-2023, soit une augmentation de 15% par rapport à l'an dernier.

Afin de soutenir les clubs élites du canton, la Commune de Plan-les-Ouates met à disposition de la population des **billets pour les matchs** à domicile du **Servette FC** et du **Genève Servette Hockey Club**.

## Communication

Le Service des sports communique régulièrement sur les activités des associations sportives et sur les projets de promotion du sport via les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

Le site internet de la Commune est mis à jour régulièrement afin de fournir les informations les plus précises possibles sur les sociétés sportives, les activités sportives et les manifestations.

Le service des sports s'appuie également sur la newsletter communale, sur une newsletter dédiée au sport ainsi que sur un affichage dans les aribus de la commune pour communiquer ses activités à la population. Il distribue enfin à tous les nouveaux habitants son flyer mis à jour chaque année.



# Aménagement du territoire

## Les Cherpines - Secteur du Rolliet

### Groupement des promoteurs

Le groupement des promoteurs, dont la Commune fait partie intégrante, se réunit toutes les semaines depuis le début de l'année 2023 que ce soit pour des séances techniques ou décisionnelles. En effet, les projets ont tous été déposés en autorisation de construire et les sujets deviennent désormais plus opérationnels et concrets.

Le groupement s'est ainsi chargé des discussions autour des périmètres de réalisation des aménagements extérieurs, des installations de chantier et des pistes de chantier. Mais il s'occupe aussi de l'épineuse question de la gestion et du stockage des terres excavées ainsi que des questions foncières (mutations, servitudes à venir, etc.).

Il a également pris en charge les questions de communication sur le quartier afin de parler d'une seule voix et de coordonner les informations. Un pilote global d'opération, le bureau Pillet, a poursuivi son travail en 2023 et est chargé d'organiser et d'animer ce groupement qui restera en place durant l'entier des travaux du Rolliet, soit jusqu'en 2028.

### Certification SEED au Rolliet (pièce Eb)

La certification SEED (certification quartier durable par le WWF) de la pièce Eb a été relancée début 2023 par le promoteur concerné. La Commune est partie prenante en tant que signataire de cette certification. Des rencontres au printemps 2023 ont permis de passer en revue les deux documents que constituent le Projet d'Aménagement Durable (PAD) et la convention. La Commune a transmis l'ensemble de ses remarques en juin 2023 et attend désormais des partenaires un retour des documents modifiés pour pouvoir aller de l'avant.

### Aménagement des infrastructures publiques (voiries, réseaux) et espaces publics du quartier du Rolliet

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan localisé de quartier (PLQ) du Rolliet, la Commune réalise les dessertes routières et les axes de mobilité douce ainsi que les réseaux d'évacuation des eaux. En parallèle, les réseaux des énergies sont aussi mis en place. Les travaux concernent le chemin du Pont-du-Centenaire, le chemin des Longues-Rasses, le chemin de la Mère-Voie et le chemin des Cherpines.

À ce stade d'avancement des travaux, le chemin des Petites-Fontaines a été rendu à la circulation. Le chemin des Longues-Rasses est dédié à rester une piste de chantier pour la construction des différents bâtiments bordant le chemin.

Le chemin du Pont-du-Centenaire a nécessité des travaux plus importants. En effet, la construction d'une route provisoire a été nécessaire pour la réalisation de divers ouvrages d'importance comme un bassin de rétention de 1'000 m<sup>3</sup> ainsi que la modification complète des réseaux d'énergies (eau, électricité, CAD etc.) Ces travaux seront théoriquement finis durant le premier semestre 2024.

Concernant les chemins de la Mère-Voie et des Cherpines, les travaux de reconstruction sont planifiés à un horizon de 2025.

Les nouvelles voiries ont une particularité de par leur concept. Elles sont construites avec des fosses de Stockholm, qui sont réalisées de part et d'autre des chaussées et cela de manière à laisser le plus de place possible dans le sol pour l'épanouissement racinaire des futures plantations arbustives d'une part, et d'autre part de permettre d'infiltrer les eaux de pluie directement dans le terrain. Ce dispositif est complété par la création de noues le long de certains axes permettant ainsi de diminuer les infrastructures d'évacuations des eaux en souterrain. Ces systèmes mis en place offrent plusieurs avantages notamment l'amélioration de la qualité de vie et d'épanouissement des arbres qui seront plantés et l'infiltration des eaux de surfaces dans le sol.

Les travaux des futurs bâtiments du quartier du Rolliet prévus courant 2024, n'ont pas permis de finir définitivement toutes les routes (chemins des Longues-Rasses et des Petites-Fontaines), et ceci afin d'éviter des réfections lourdes des chaussées après la fin des travaux des bâtiments.

## 5% de surfaces destinées à la vie de quartier et mesures servicielles mobilité

Afin d'encourager le développement d'un quartier animé et vivant, le projet des Cherpines prévoit la possibilité pour les promoteurs de réaliser 5% de surfaces brutes de plancher en faveur de surfaces destinées à l'Animation de la Vie du Quartier (AVQ). Sur le quartier du Rolliet, ce sont plus de 5'000 m<sup>2</sup> qui accueilleront toutes sortes de locaux à vocation culturelle, sociale, associative, créatrice, locaux de quartier, mais aussi communale comme les deux crèches publiques. Ces arcades seront toutes localisées aux rez-de-chaussée des constructions situées autour des axes de passage et des placettes centrales.

La chambre d'Économie Sociale et Solidaire, mandataire de la Commune, a poursuivi son travail en 2023 en ajustant et en précisant la programmation des rez-de-chaussée ainsi qu'en coachant les preneurs déjà identifiés pour les professionnaliser.

Des rencontres avec les associations se sont ainsi déroulées en avril et en novembre 2023, en parallèle d'échanges particuliers dans le cadre de coordinations avec le Conseil administratif et les services techniques. Ces échanges seront poursuivis et intensifiés en 2024.

La définition de la future entité en charge d'administrer ces surfaces a été initiée en 2023, par des réflexions sur l'organisation et les statuts, en vue d'aboutir à la création d'une coopérative de quartier en 2024. Ce travail se poursuivra sur l'année 2024, en partenariat avec le Canton et les opérateurs.

## Mutation parcellaire Rolliet Pièce Ea

Un projet de mutation parcellaire de la pièce Ea du PLQ Rolliet a été élaboré dès 2022 par le groupement des promoteurs et Me Vallery, notaire, afin de faire correspondre le parcellaire futur aux différents projets des immeubles du Rolliet. Cet acte a été travaillé à de multiples reprises en 2023 afin de correspondre aux projets de chacun des promoteurs et de permettre également la cession gratuite à la Commune de parcelles sises sur la pièce D en échange du report de droits à bâtir.

En novembre 2023, après la réception des dernières données de la part de l'AFC, l'acte a enfin été signé par les privés puis, en décembre 2023 par la Commune.

## Pôle Santé-social

L'année 2023 a été une année pleine pour le projet de Pôle Santé-social. En effet, le début d'année a d'abord été marqué par le travail avec les architectes lauréats du concours de 2022 sur le projet et l'intégration du poste de la Police municipale au sein du bâtiment. Les demandes de l'OPAM (gestion des risques) ont aussi pris beaucoup de temps afin de modifier le bâtiment pour permettre un préavis positif du service.

Une demande d'autorisation de construire a finalement été déposée en juin 2023 pour les deux bâtiments H1 et J comprenant à la fois le Pôle santé-social, le poste de police et l'EMS.

En parallèle, un travail sur le programme santé-social a nécessité de nombreuses rencontres en 2023. C'est tout d'abord l'Hospice Général qui a été rencontré afin d'alimenter le projet des architectes par ses demandes spécifiques. Puis, c'est l'IMAD qui est intervenu pour une implantation plus importante que prévue qu'il a fallu vérifier. Un accord avec l'IMAD, pour son intégration dans le bâtiment, est finalement intervenu en octobre 2023.

En parallèle, de nombreuses discussions ont eu lieu avec le promoteur qui a eu la surprise de voir l'exploitant du pôle santé se dédire au printemps 2023. Une nouvelle recherche d'exploitant a donc eu lieu et le nouvel exploitant trouvé fin 2023 en parallèle de discussions avec la Direction Générale de la Santé et le service du Médecin Cantonal qui ont permis de mieux cadrer le programme de cette maison de santé.

Fin 2023, la promesse de DDP a pu être ainsi validée et sera finalement signée courant 2024.

## Études pour la réalisation des immeubles F et H2 aux Cherpines avec l'Intégration d'un IEPA

La poursuite des études de la phase projet s'est effectuée au cours du premier semestre 2023 permettant la dépose du dossier d'autorisation de construire le 30 juin.

L'été a permis à l'ensemble des services de l'État d'effectuer leur préavis et les premiers retours nous ont été transmis à la fin du mois de septembre. Le dossier a été jugé d'une grande qualité par les services. Les mandataires avec l'aides des pilotes et du service construction et aménagement ont pu adapter les projets sur les quelques demandes de compléments formulées, et un dossier d'autorisation adapté a été déposé le 1<sup>er</sup> décembre 2023. L'instruction se poursuivra donc en début 2024.

Le projet déposé comprend 207 logements allant du 2 au 7 pièces. L'institut d'encadrement pour personnes âgées (IEPA) propose 52 appartements et seront vendus clé en main à la Fondation René et Kate Bloch. Également, 54 appartements en PPE seront réalisés alors que 101 logements seront conservés par la Commune dans son patrimoine financier et seront proposés en ZDloc. L'ensemble projeté répond au standard énergétique THPE 2000W et sera principalement réalisé en ossature bois.

En parallèle de l'autorisation de construire, les mandataires ont pu mettre en place les premiers cahiers d'appel d'offres pour préparer un démarrage des travaux estimé à l'été 2024. L'envoi des premières demandes d'offres pour les travaux de terrassement et d'installation de chantier a été transmis aux entreprises à la mi-décembre. Les autres lots seront transmis en tout début d'année 2024 pour permettre la présentation d'un crédit de construction au Conseil municipal. La durée du chantier étant estimée à 30 mois, cette planification nous amène à une livraison des logements pour le premier semestre 2027.

## Coopérative d'habitation Sol'Aire au Rolliet

En 2023, la Commune a poursuivi son accompagnement du projet des coopératives Harmonie et Équilibre au Rolliet, le projet Sol'Aire.

Ainsi en mars 2023, une promesse de droit de superficie a été signée entre les coopératives et la Commune. Puis, en juillet 2023, une autorisation de construire a été signée par la Commune, propriétaire du terrain, puis déposée par la coopérative.

Une séance publique s'est ensuite déroulée en octobre 2023 pour présenter le projet à la population et intégrer de nouveaux habitants dans le projet des coopératives.

## Réalisation du groupe scolaire du Rolliet dans le périmètre des Cherpines à Plan-les-Ouates

Les études pour la réalisation de l'école du Rolliet se sont poursuivies au premier trimestre avec les procédures d'appel d'offres qui avaient été relancées en fin 2022. Ces premiers éléments nous ont permis de finaliser la demande de crédit de construction établie sur la base d'un devis général révisé avec la prise en considération du renchérissement du marché de la construction. C'est sur ces éléments que le Conseil municipal a validé le 25 avril 2023, le crédit de construction pour la réalisation d'un groupe scolaire de 16 classes, comprenant également les locaux du parascolaire, la salle de gym et des locaux de sociétés et représentant un montant total de Fr. 52'600'000 TTC.

Dès la fin du délai référendaire, en juillet, les entreprises adjudicatrices ont pu démarrer la préparation des travaux pour permettre un décapage des terres et la réalisation des premiers travaux de terrassement pendant les périodes estivales. En raison de la qualité médiocre du terrain en rapport avec la hauteur de la nappe phréatique, la période de sécheresse a été très favorable à l'avancement des travaux. La mise en place de l'enceinte de palplanches a pu s'effectuer avec quelques jours d'avance et juste avant l'arrivée des intempéries de l'automne. La fin de l'année a été consacrée au bétonnage des fondations de la grue du maçon et à la quasi-finalisation des travaux de terrassement. L'année 2024 sera consacrée en grande partie aux travaux de gros œuvres (maçonnerie et charpente bois).

Un dossier a été déposé au Fond intercommunal du développement urbain début décembre 2023 pour la réalisation des 16 classes et représentant un montant de subvention estimé à Fr. 11'200'000.

## Réalisation d'une crèche de 32 places au rez-de-chaussée de l'immeuble B de la pièce Eb du quartier du Rolliet aux Cherpines à Plan-les-Ouates

Dans le cadre de la construction du nouveau quartier du Rolliet aux Cherpines, la Commune prévoit l'installation de plusieurs programmes publics dont deux crèches. L'une d'elles sera implantée dans le rez-de-chaussée de l'immeuble d'un tiers, sur l'îlot B de la pièce Eb. Afin d'insérer cet objet complexe, avec ses spécificités techniques particulières, au sein d'un immeuble de logements, des études doivent être menées pour que l'espace disponible corresponde aux besoins.

Début 2023, nous avons organisé un appel d'offres sur invitation auprès de trois architectes ayant réalisé des projets similaires ; des mandataires techniques ont également été consultés. C'est finale-

ment l'architecte de l'immeuble et une partie de l'équipe de mandataires techniques qui ont été retenus pour faciliter les coordinations techniques et programmatiques entre la crèche et l'immeuble de logements.

Dès mi-avril 2023, les architectes ont travaillé à l'élaboration d'un projet de crèche, conforme aux exigences du SASAJ et aux besoins spécifiques des structures d'accueil de la petite enfance à Plan-les-Ouates. Un avant-projet a été présenté et validé par le SASAJ mi-octobre.

Cette fin d'année, les architectes ont débuté les coordinations techniques avec les mandataires, pour finaliser le projet et préparer le dépôt de la demande d'autorisation de construire (APA) pour l'aménagement de la crèche. Ce dépôt ne pourra s'effectuer qu'après l'obtention de l'autorisation de construire de l'immeuble par le propriétaire, estimée au printemps 2024.

## Réalisation d'une crèche de 32 places au rez-de-chaussée de l'immeuble F de la pièce Ea du quartier du Rolliet aux Cherpines à Plan-les-Ouates

Tout comme le dossier de la crèche de la pièce Eb du Rolliet, le projet de la crèche de la pièce Ea s'inscrit dans la poursuite des études de projet des bâtiments F et H2 du Rolliet. L'équipe du projet principal a été mandatée pour proposer un aménagement des locaux répondant aux besoins communaux et aux fonctions des préconisations établies par le SASAJ.

Un projet d'autorisation de construire sera également déposé une fois l'entrée en force du dossier des immeubles F et H2 espéré pour le premier trimestre 2024.

## GT Communication

La construction du quartier du Rolliet est entrée en phase opérationnelle, avec le démarrage des premiers chantiers en 2023. Pour accompagner cette nouvelle étape, les maîtres d'ouvrage se sont rassemblés en un groupe de travail dédié à la communication, afin de mettre en commun toutes les informations disponibles sur ce quartier – l'objectif était d'offrir à la population une plateforme commune d'information sur le Rolliet. Un site internet dédié au quartier a ainsi été élaboré et sera mis en ligne courant 2024 ([www.rolliet.ch](http://www.rolliet.ch)).

## Suivi du chantier du Rolliet par drone

Le suivi du chantier du Rolliet par vol de drone a été mis en place en 2023. Il permet, dès à présent et jusqu'en 2028, de suivre le chantier des voiries, la réalisation de l'école et des autres constructions sur le Rolliet.

Dix prises de vues fixes (photographies) et un panorama (360°) montrent ainsi l'évolution des chantiers connexes à travers des vols réguliers (trois fois par mois d'ici à mi-2024, puis tous les deux mois).

Les premières visualisations ont été mises en ligne sur le site [www.aménagementplo.ch](http://www.aménagementplo.ch) de la Commune soit le 24 mai, le 14 juillet et le 12 octobre 2023. Elles seront réactualisées lors de chaque vol de drone.

## Les Cherpines - Dossiers généraux

### Mesures du Projet d'agglomération portant sur les Cherpines

En co-pilotage et co-financement, les Communes de Confignon et de Plan-les-Ouates ont lancé une étude préliminaire pour étudier la faisabilité de maintenir, dans les prochaines générations de Projet d'agglomération, certaines mesures d'aménagement d'espaces publics et de mobilités douces, aujourd'hui inscrites sur le périmètre des Cherpines.

L'élaboration d'un cahier des charges conjoint en mai 2023, puis une séance de lancement, ont permis de détailler les attentes et les échéances attendues pour cette étude.

Trois séances de travail (en juillet, septembre et novembre 2023) ont permis de réunir des informations sur les disponibilités foncières et l'occupation du secteur, de manière à entrevoir un planning de réalisation des mesures inscrites dans le Projet d'agglomération. Les mesures reportées ou créées sur les Cherpines seront coordonnées puis soumises à la direction du Projet d'agglomération d'ici juin 2024.

### Bilan-carbone des Cherpines

Le Canton a souhaité mettre en place un outil cantonal permettant de mesurer et quantifier le bilan carbone généré par la réalisation de nouveaux quartiers. Les Cherpines servent de modèle.

Durant toute l'année 2023, plusieurs ateliers et séances de restitution ont eu lieu afin de cadrer les postes d'émissions et de définir les différents indicateurs (phase 1), de présenter le cahier des charges ciblant le contenu attendu (phase 2) et de définir l'usage de l'outil-carbone en tant que tel (phase 3).

L'outil sert d'aide à la décision en testant différents choix d'aménagements et en calculant l'impact-carbone de chaque variante générée.

### Aménagement pièce D

Le Mandat d'Études Parallèles de la pièce D lancé en 2022 s'est poursuivi début janvier 2023 par le lancement du second degré. Les 4 équipes de concurrents restantes ont travaillé pour rendre des planches fin avril 2023.

Malheureusement, une problématique administrative de l'un des concurrents a entraîné son exclusion en mai 2023, aussitôt contestée à la Chambre administrative par ce dernier. Ce recours a entraîné la suspension du MEP et la mise sous séquestre chez un notaire des documents transmis par les participants à l'organisateur.

L'été et l'automne ont été l'occasion d'échanges d'écritures entre les avocats des deux parties et la cours de justice de la Chambre administrative rendra son verdict début 2024 afin que le MEP puisse se poursuivre.

En parallèle, la Commune a lancé un appel d'offres ouvert afin de recruter un pilote en capacité de suivre l'étude et la réalisation de l'ensemble des projets de la pièce D. Après un lancement de la procédure en septembre 2023, un lauréat a été désigné en novembre 2023.

Enfin, fin 2023, la Commune a également pris l'attache d'un juriste spécialisé dans la négociation contractuelle afin d'anticiper les relations contractuelles avec le pilote et les architectes et ingénieurs qui seront amenés à intervenir sur le projet.

## Groupe interservices

Le groupe interservices Cherpines s'est réuni tous les deux mois environ en 2023 afin de permettre un échange d'information entre tous les services et ainsi s'assurer de la diffusion de l'information au sein de l'administration. Ces échanges ont notamment permis d'ajuster certains projets au regard de nouvelles informations transmises par les services.

## Comité de pilotage Cherpines interne PLO

Le Comité de Pilotage interne PLO s'est réuni plus d'une dizaine de fois en 2023 afin de présenter au Conseil administratif les évolutions des projets et permettre à ce dernier de prendre des décisions pour les faire avancer.

## Les Cherpines – PLQ 2

### PLQ 2 « Cherpines » : 2'700 logements et 6'500 habitants attendus

Durant l'année 2023, l'avenir du PLQ-Cherpines s'est concrétisé.

Après de nouvelles modifications en début d'année suite à une demande de certains services et à des modifications réglementaires, le Canton a lancé l'enquête technique du PLQ d'ensemble en juin 2023 auprès de l'ensemble des services cantonaux.

Ces derniers doivent fournir leurs avis à l'automne 2023. La Commune y est associée et a également transmis son avis technique. Suite à la consultation de l'ARE (Confédération) fin 2023-début 2024, l'enquête publique du PLQ-Cherpines est prévue pour 2024 et son adoption en 2025.

## Acquisitions parcellaires dans le périmètre du PLQ Cherpines

La Commune a ainsi poursuivi en 2023 sa politique d'acquisition de surfaces aux Cherpines dans le périmètre en postulant, durant l'été, à l'acquisition de 4 parcelles suite à leur mise en vente par la société Implenia via un appel à candidature.

Ainsi, le 1<sup>er</sup> novembre, la société Implenia, confirmait la vente de ces parcelles à la Commune, réunie en consortium avec des privés et la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC). Un tiers des surfaces rejoindra donc les droits à bâtir de la Commune. La signature de l'acte formel, en cours de rédaction auprès d'un notaire, interviendra début 2024. Le Conseil municipal, dans sa séance du 17 octobre 2023, a voté un crédit de Fr. 7'580'000 lié à cet achat.

## Future ESII ou école secondaire aux Cherpines

Le développement de la future école secondaire II des Cherpines (incluant certains équipements sportifs pour la Commune de Plan-les-Ouates) s'est poursuivi en 2023. Si le périmètre du projet est territorialement sur la Commune de Confignon, la Commune de Plan-les-Ouates est représentée à travers sa présence dans le Jury.

Suite au lancement d'un concours d'architecture SIA 142 en septembre 2022, un premier degré de concours a eu lieu du 16 au 18 janvier 2023. Le second degré, les 11 et 12 septembre 2023, a permis de désigner le lauréat du concours, soit le bureau Ferrari architectes, avec son projet « Cé Qu'É Lainô ».

Les études de projet ont débuté et sont en cours. La livraison de l'école secondaire est prévue en septembre 2029.

## La Ruche

Localisée sur le PLQ-Cherpines, « La Ruche » est une infrastructure culturelle et sociale comprenant sur 3'175 m<sup>2</sup> de surfaces utiles, diverses salles (de spectacles, de cours de musique, d'expositions polyvalentes), ainsi qu'un café-restaurant. Une symbolique toute particulière pour le quartier est associée à ce projet, de même que son emplacement, à cheval sur la limite communale de Confignon et de Plan-les-Ouates. La Ruche est ainsi portée par les deux communes.

Dans sa séance du 7 février 2023, le Conseil municipal a voté un crédit d'engagement de Fr. 30'000 pour une étude destinée à préciser la faisabilité architecturale de la Ruche. La Commune de Confignon a également engagé un montant identique. Suite à l'élaboration d'un cahier des charges durant l'automne 2023, l'étude de faisabilité sera lancée en 2024. Elle comprendra un estimatif des coûts et de phasage, ainsi que les premières propositions d'implantations du bâtiment, les aménagements extérieurs et les interactions avec les programmes et les espaces voisins.

## Groupe des Développeurs Cherpines (GD Cherpines)

Un Groupe des Développeurs des Cherpines a été créé afin de travailler sur les échanges de droits à bâtir et les études techniques communes nécessaires à la réalisation des immeubles du PLQ-Cherpines. Sans en faire officiellement partie, la Commune de Plan-les-Ouates y est associée.

Dans l'attente des décisions finales du Canton et du lancement de l'enquête technique du PLQ d'ensemble, l'année 2023 a permis au GD Cherpines de poursuivre certaines études, notamment celle sur l'équipement du tramway pour la réduction des vibrations à la source afin d'éviter les impacts sur les immeubles et équipements publics.

GD Cherpines a également débuté les réflexions pour la réalisation des différents PLQ de détail qui développeront les constructions au sein du PLQ-Cherpines. Des ateliers en automne 2023 réunissant GD, le Canton et les Communes, ont permis la mise en commun des volontés pour le développement des PLQ de détail, de la procédure à lancer pour leur développement et du type de démarche de concertation choisie.

## Cherpines - Zone industrielle et artisanale

### Zone de Développement Industriel et Artisanal des Cherpines (ZDIA)

Bien qu'à 99% située sur la Commune de Confignon, l'accès à la zone se réalise sur Plan-les-Ouates et tout projet en lien avec le développement du secteur doit lui être soumis. Ceci d'autant plus que la zone industrielle et artisanale (ZIA) correspond au développement d'une des pièces urbaines du grand Projet des Cherpines, dans lequel est engagé la Commune de Plan-les-Ouates.

L'implantation d'une entreprise et d'une coopérative d'entreprise a été coordonnée, puis actée en 2023. Les deux premières autorisations de construire ont été déposées en juin et août 2023 sur la première pièce urbaine (pièce urbaine « Aa1 »), soit celle au Sud et proche de la route de Base. Un troisième projet est en cours de développement, également sur la première pièce urbaine.

### Développement des voiries et des réseaux de la zone industrielle et artisanale

Initialement lancées en 2022 sans que la Commune y soit associée et sans la prise en compte de l'accès sur la route de Base, les études menées par la FTI (Fondation des Terrains Industriels) pour l'aménagement des voiries et des réseaux de la zone ont pu être finalement suivies par la Commune durant l'année 2023.

La FTI a lancé en 2023 un appel d'offres pour la réalisation des voiries d'accès et des réseaux de la zone industrielle des Cherpines. Celle-ci ne concerne que pour une petite partie Plan-les-Ouates, mais les services ont notamment œuvré afin que la FTI prenne en charge financièrement le carrefour d'accès à la zone qui se situe sur une voirie communale de Plan-les-Ouates.

Par ailleurs, fin 2023, devant l'absence de contrôles de la compatibilité des travaux lancés par la FTI avec le PLQ des Cherpines, la Commune a alerté le Canton sur les enjeux et conséquences des projets de la FTI, dérogeant au PDZIA et au PLQ Cherpines.

## Les Sciers

### Organisation d'un concours d'architecture et d'ingénierie type SIA 142 en vue de la réalisation d'une passerelle de mobilité douce aux Sciers

La Commune a organisé un concours d'architecture et d'ingénierie, pour la réalisation d'une passerelle piétonne et cycle autorisés, reliant le quartier des Sciers à la Milice. Cette future liaison permettra aux habitants du quartier des Sciers de rejoindre le centre historique de Plan-les-Ouates, en franchissant l'autoroute et créant ainsi un accès privilégié.

De ce fait, un appel d'offres public (AIMP) pluridisciplinaire comprenant au minimum un ingénieur civil et un architecte ayant chacun les compétences techniques a été lancé au premier semestre 2023, pour répondre à la volonté de réaliser cette passerelle. La commande de la Commune comportait des points importants, comme l'intégration harmonieuse au site, avec un concept économique performant et une

facilité de mise en œuvre, d'entretien et d'une grande qualité de durabilité. Cette dernière est importante du fait de la situation de la passerelle qui sera située au-dessus de l'autoroute (N 1A). Cette passerelle étant inscrite aux mesures de projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération Grand Genève, cela implique que le chantier doit commencer entre 2024 et 2027.

Les groupements devaient présenter un dossier de références sur des projets similaires (passerelles piétonnes ou de mobilités douces, portées identiques, intégration dans le paysage par exemple) comportant différents critères. Ceux-ci ont été émis pour répondre à la volonté de la Commune de réaliser une passerelle reflétant au plus juste l'image d'une liaison entre un quartier venant de sortir de terre et le centre historique de la commune.

La phase de sélection a reçu 18 candidatures de groupements composées d'ingénieurs civils et d'architectes. Les dossiers ont été analysés lors d'une séance de jury en date du 10 octobre 2023. Suite à la journée de délibération, 7 candidats ont été retenus pour la phase 2 du programme, pour un rendu d'un projet intégrant toutes les complexités d'un projet comme celui-ci, telles que le franchissement de l'autoroute, l'intégration et le paysage qui sont quelque uns des paramètres.

À ce jour, les candidats retenus ont jusqu'au 25 mars pour rendre leur projet. La phase d'analyse des rendus et de sélection du lauréat aura lieu les 15 et 16 avril 2024.

## Réalisation d'une route d'accès au périmètre du PLQ Les Sciers à Plan-les-Ouates

Dans le cadre du PLQ des Sciers adopté en 2015, la construction d'une route d'accès devait être réalisée. Cet axe routier comprend un trottoir, une piste de mobilité douce et une route. Cette infrastructure permet de relier le quartier des Sciers au chemin Le-Sapay. Les travaux ont débuté en date du 2 mai.

En premier lieu, la construction d'un collecteur d'eaux pluviales a été réalisé ainsi qu'un bassin de rétention. La superstructure de la route a été effectuée à la suite du collecteur. L'amélioration de l'insertion de la circulation sur Le-Sapay a nécessité de reprendre une partie du giratoire autoroutier pour garantir une plus grande sécurité pour les usagers. Des mesures conservatoires ont été prévues dans le secteur où la future passerelle doit venir se raccrocher, comme tirer une alimentation électrique ou retarder les aménagements paysagers dans ce secteur pour éviter une démolition de ceux-ci, lors des travaux de la passerelle.

La route a été terminée courant novembre 2023. En date du 17 novembre, l'ouverture de la route à la circulation a été faite. Le corolaire de cette ouverture est la fermeture du tronçon provisoire de chantier reliant le haut du chemin de l'Essartage à la route de Saconnex-d'Arve.

## Acquisition de la parcelle N° 7'347, sise en zone d'équipement public (école Le-Sapay) dans le périmètre du PLQ Les Sciers à Plan-les-Ouates

La parcelle N° 7347 est incluse dans le parcellaire dévolu à l'école Le-Sapay (équipement public) selon le PLQ Les Sciers. Cette parcelle appartenant encore à des privés, il s'agit maintenant de procéder à son acquisition afin de compléter le parcellaire dévolu à l'école du Sapay.

À cette fin, un acte notarié a été rédigé par Me Rubido, notaire à Genève, projet d'acte qui doit maintenant être transmis au propriétaire de la parcelle. À noter que les éléments financiers liés à cette

acquisition avaient été préalablement fixés dans une convention de mise à disposition de la parcelle qui date de la construction de l'école.

## Études sur la transformation, rénovation et agrandissement de l'ancienne maison des Jardins Familiaux aux Sciers.

Un bureau d'architectes a été mandaté en juin 2023 afin de présenter à la Commune une étude de faisabilité pour l'agrandissement du bâtiment existant.

Le but est d'aménager une maison de quartier mais le projet s'installant sur le périmètre du PLQ, en limite de lisière de forêt et en partie en zone verdure, nous avons demandé aux architectes de déposer une Demande Préalable. Ce type de démarche permettra d'obtenir des réponses du département à propos de surface, gabarit et dérogations possibles.

La Demande Préalable a été déposée en début octobre 2023 et le retour des autorités devrait intervenir d'ici la fin de l'année 2023, nous permettant ainsi de définir la stratégie à mettre en place par la suite du projet.

## Aménagements intérieurs de la crèche de 32 places « La Bistoquette » aux Sciers

La coopérative La Bistoquette est en train de construire sur le périmètre du PLQ Les Sciers trois immeubles (B-C-D), qui seront terminés pour la fin de l'année 2024 et qui comporteront environ 110 logements. La Commune a décidé de profiter de cette opportunité pour concevoir une deuxième crèche dans le secteur, qui est prévue au rez-de-chaussée de l'immeuble « B ».

Au mois de février 2023, les architectes en charge du projet des immeubles nous ont présenté leurs premières propositions pour l'aménagement de la future crèche. En mars, les plans validés par la Commune ont été transmis au SASAJ pour validation. Nous avons reçu le préavis favorable en juin, accompagné de celui de l'OCIRT également favorable.

En parallèle, des discussions ont été menées avec La Bistoquette afin de définir la meilleure stratégie financière qui pourrait lier la Coopérative et la Commune dans le cadre du rachat des travaux d'aménagements intérieurs et du contrat de bail.

Pendant l'été, les travaux de gros-œuvres ont démarré et nous avons poursuivi les séances de coordination avec les architectes pour définir les détails du projet. Entre-temps, les différents échanges entre les mandataires et les autorités ont permis le dépôt de l'autorisation de construire (APA) en novembre. Au mois de décembre le devis général a été présenté pour validation, afin de pouvoir lancer les appels d'offres en début 2024 et démarrer le chantier dès l'adjudication des entreprises. L'objectif est une livraison de la crèche de 32 places pour le printemps 2025 pour une entrée en fonction des locaux à la mi-août de la même année.

## Rampe douce en lacets reliant le quartier des Sciers au bassin de rétention de la Coulée Verte à Plan-les-Ouates

Nous avons entrepris des travaux de modification du chemin existant pour aménager une rampe dite « en lacets » présentant un degré de pente nettement amoindri afin de remédier au problème du risque de chute, notamment en hiver, de permettre une accessibilité facilitée pour l'ensemble des utilisateurs et enfin, de dissuader physiquement les cyclistes de l'emprunter même si un arrêté de circulation leur interdisait déjà cet accès.

Les travaux ont débuté en mars 2023 par le déplacement de deux des arbres récemment plantés pour permettre le remodelage de la topographie. Les retenues de terre ont été effectuées à l'aide de voliges de soutènement en métal pour rattraper les niveaux et adoucir les talus retravaillés sur lesquels une prairie fleurie a été semée pour favoriser la biodiversité.

Un escalier sous la forme d'un pas d'âne avec un emmarchement en bois et une main courante en corde a remplacé le chemin existant pour permettre un passage plus rectiligne et plus « sportif » pour celles et ceux qui le souhaitent.

Nous avons également planté 6 nouveaux arbres de part et d'autre de la nouvelle rampe : un pin sylvestre, un aulne et quatre saules de différentes variétés.

L'accès à la rampe en lacets a été rouvert au public en juin 2023 ; depuis, des ganivelles protègent les zones de semis pour permettre une bonne implantation de la prairie, bloquant l'accès à l'escalier qui sera normalement accessible au public dès le printemps 2024.

## Aménagement des espaces publics autour des bâtiments B, C et D des Sciers

Les études sur les aménagements extérieurs autour des futurs bâtiments de la coopérative s'est poursuivie en 2023 avec l'aide du bureau de paysagistes In Situ. La Commune est associée à ces aménagements, une partie des secteurs étant de futurs domaines publics.

Après la mise au point définitive du projet au printemps 2023, un appel d'offres a été lancé conjointement par la Commune et la coopérative en novembre pour permettre un démarrage des travaux mi-2024.

## Aménagement du territoire

### Plan de Site de Saconnex d'Arve Dessus

Afin de préserver le secteur de Saconnex-d'Arve Dessus, qui présente des qualités architecturales et paysagères indéniables, la Commune de Plan-les-Ouates a lancé en 2022 l'élaboration d'un processus de plan de site. Cet instrument juridique permet de garantir la protection d'un site en fixant notamment les conditions relatives aux nouvelles constructions et les éléments à sauvegarder. Ce faisant, la

Commune poursuit l'effort de protection du Coteau, qu'elle avait déjà entamé avec l'adoption des plans de site d'Arare-Dessus en 2015 et de Saconnex-d'Arve Dessous en 2018.

Durant l'année 2023, le service technique de Plan-les-Ouates et les mandataires ont travaillé à l'élaboration d'un plan et d'un règlement, en se basant sur le diagnostic réalisé précédemment et complété par les remarques recueillies lors de l'atelier participatif qui s'est tenu avec les habitants du secteur au mois de juin 2022. De nombreuses séances avec les services du Canton : Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature, Service des Monuments et des Sites, etc. ont permis d'aboutir à une première version du document fin 2023.

Les documents du plan de site devront encore être affinés avec les partenaires début 2024, avant d'être présentés aux habitants en cours d'année prochaine.

## Plan Directeur Communal 2.0

Le Plan directeur communal (PDCom) est l'instrument de référence qui guide la planification territoriale d'une Commune pour une durée de 10 à 15 ans. Celui de Plan-les-Ouates date de 2009 et doit donc être mis à jour pour tenir compte de l'évolution de la Commune et des politiques cantonales.

Le nouveau PDCom, lancé en 2017, a été finalisé et transmis au Canton en toute fin d'année 2022. Les préavis des services compétents nous ont été retournés fin juin 2023 après près de 200 demandes de modifications plus ou moins importantes. Les mois qui ont suivi ont donc permis à la Commune de traiter ces préavis cantonaux et d'adapter son plan directeur en conséquence. De nouvelles discussions avec le Canton se sont menées fin 2023 sur la base des modifications effectuées afin d'obtenir un accord pour lancer l'enquête publique sur le document en 2024.

## Mutations parcellaires du Mail 2000

Le Mail 2000 est un secteur de la Commune qui a été passablement transformé ces dernières années, au fur et à mesure que de nouveaux projets prenaient place sur, ou autour du Mail. Le résultat de cette évolution se reflète dans le découpage parcellaire, qui est très morcelé et peu cohérent avec les bâtiments qu'on y trouve, certains bâtiments communaux étant installés sur trois parcelles différentes.

Afin de clarifier cette situation et faciliter la gestion du secteur par les services techniques communaux, un projet de mutations parcellaires a vu le jour en 2023. Un géomètre et un notaire ont été mandatés afin de préparer un acte et un tableau de mutation parcellaire. Les modifications parcellaires n'auront pas d'impact sur les habitants et concernent principalement la gestion foncière du secteur par la Commune.

## Plan localisé de quartier d'Arare-Dessous (PLQ)

Suite à la classification en zone 4A de développement du secteur d'Arare-Dessous situé entre les routes de Bardonnex et de Saint-Julien, le Canton a initié une procédure de Plan localisé de quartier (PLQ) – planification obligatoire sur une zone de développement.

Le premier projet présenté en 2021 a évolué durant l'année 2022, afin de tenir compte des demandes de la commission et d'intégrer davantage les remarques et propositions faites par les habitants lors du premier atelier de consultation.

L'année 2023 a permis la réalisation des études techniques nécessaires et la retranscription du projet par le Canton sous la forme d'un PLQ. L'enquête technique auprès des services cantonaux a été lancée entre mi-octobre et mi-novembre, la Commune a demandé à y être associée pour pouvoir émettre ses remarques sur les documents. Avant d'être adopté, le PLQ devra encore être mis à l'enquête publique et passer par une procédure d'opposition durant l'année 2024.

## PDZIA-ZIPLO - Nouvelle planification

L'établissement d'un PDZIA (Plan directeur de zone industrielle et artisanale) est identifié comme l'instrument le plus à même d'apporter un nouveau support légal et une vision globale à large échelle pour la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO). Cette nouvelle planification permettra de répondre à l'avenir de la ZIPLO, notamment afin de garantir une qualité des espaces publics, de combattre les îlots de chaleur ou d'assurer la vitalité des entreprises présentes et leur développement.

Le projet a été initié par la Commune durant l'hiver 2023 et a été coordonné durant l'été 2023 avec les Offices cantonaux et la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI), co-financeur à hauteur de 30%, notamment au travers de la constitution d'un dossier d'appel d'offres. Fin 2023, la FTI a demandé à modifier la démarche prévue par la Commune afin de la rendre plus complète et lisible. Les services ont donc travaillé fin 2023 à la rédaction d'une nouvelle procédure en trois temps : état des lieux, image directrice, traduction réglementaire.

## Projet d'agglomération

Le Projet d'agglomération est un document de planification à l'échelle du Grand Genève, qui met en avant un plan d'investissement en faveur de la mobilité, de l'urbanisation et de l'environnement. Le projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération (PA4) a été signé le 3 juin 2021 et intègre notamment le projet de réalisation d'une passerelle de mobilité douce aux Sciens, avec un cofinancement cantonal pour la réalisation de la mesure.

Les coordinations sur la nouvelle génération (5<sup>e</sup>) du projet d'agglomération ont débuté en 2023 en collaboration avec les Communes. Il devra être déposé auprès de la Confédération en juin 2025. La Commune a proposé durant cette année l'inscription et le maintien de nouvelles mesures, notamment en lien avec les aménagements d'espaces publics et de mobilité aux Cherpines.

## Vision Territoriale Transfrontalière et PACA

Le Grand Genève est une entité territoriale qui s'étend du district de Nyon au département de la Haute-Savoie, en passant par le canton de Genève. Une démarche a démarré en 2022 pour une vision globale et à long terme et dans laquelle devront s'inscrire toutes les planifications à venir, à savoir la *Vision Territoriale Transfrontalière (VTT)*. Des échelles de travail plus petites ont été définies, notamment

celle des *Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA)*. Le PACA Rhône, dont fait partie la Commune de Plan-les-Ouates, s'étend ainsi de Carouge à Chanay et de Plagne à Archamps.

Des ateliers de travail ont été organisés pour l'ensemble des acteurs techniques et politiques du Grand Genève. Le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> ateliers ont eu lieu en janvier et septembre 2023 avec la participation des services de la Commune, pour concerter la vision territoriale projetée à l'horizon 2030 et 2050 par les mandataires du Canton. Pour Plan-les-Ouates, plusieurs sujets ont été évoqués dont l'avenir du « Grand projet Perly », le tracé du prolongement du Léman Express vers les Cherpines, les modes de transports doux et le développement de la prochaine génération des projets urbains ainsi que la densification des zones villas de la Commune. 2024 sera ainsi l'année de la formalisation de cette vision territoriale transfrontalière avec une pesée des intérêts entre les différentes politiques publiques.

## Image directrice pour le projet urbain prioritaire, dit « Grand Projet Perly »

Le « Grand Projet Perly » fait partie des sites identifiés dans le périmètre coordonné d'agglomération « PACA » et le plan directeur cantonal pour une extension urbaine sur de la zone agricole. Situé à proximité du futur tram Genève-Saint-Julien et proche d'une bretelle d'autoroute, il répond aux critères de la création de nouveaux logements bien desservis par les transports.

En raison de la complexité des enjeux propres à ce périmètre et du nombre d'acteurs concernés, le Canton a choisi de réaliser une image directrice, en association avec les Communes de Perly-Certoux, Bardonnex et Plan-les-Ouates.

Un mandat a été attribué début 2023 à un bureau Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour accompagner les partenaires dans l'organisation et la réalisation de la démarche. Des crédits d'engagement ont été votés par les Conseils municipaux respectifs des trois Communes, soit le 25 mai 2023 pour Perly-Certoux et le 20 juin 2023 pour Bardonnex et Plan-les-Ouates. La participation de la Commune de Plan-les-Ouates à la réalisation de cette étude directrice s'élève à Fr. 30'000 HT.

Les premières coordinations des partenaires en 2023 se sont orientées sur la méthodologie et la préparation d'une phase de participation citoyenne. Il est ainsi prévu que des équipes-concepteurs (bureaux d'urbanisme et d'architecture du paysage) présentent des variantes de propositions pour le développement du site, testées dans le cadre d'ateliers de concertation.

La gouvernance de ce projet posant de nombreuses questions, la Commune a demandé et obtenu la mise en place d'un comité de pilotage (COFIL) fin novembre 2023 pour valider politiquement la démarche en amont du démarrage des études. La production de l'image directrice se déroulera jusqu'à courant 2025.

## Étude directrice « Bachet de Pesay » et secteur Trèfle-Blanc/Sapay

Afin de coordonner les différents projets et assurer une vision globale du périmètre, le Canton a lancé début 2023 l'étude d'une image directrice du Bachet-de-Pesay en associant les Communes de Plan-les-Ouates et Lancy. L'étude a soulevé la problématique des charges de trafic sur Plan-les-Ouates, notamment le fait que le giratoire de Trèfle-Blanc ne serait pas en mesure d'absorber le trafic dédié à la future patinoire, aux Sciers et au PLQ Chapelle-Gui.

En parallèle, une démarche de planification-test (ateliers de concertation) pour le PLQ-Chapelle-Gui a été menée par la Ville de Lancy et le Canton durant l'année 2023 et est encore en cours. La Commune de Plan-les-Ouates est associée à cette étude en raison des conséquences possibles sur son territoire, notamment en matière de mobilité.

## Image directrice du Vallon de l'Aire

Le Vallon de l'Aire – qui comprend les Communes de Plan-les-Ouates, Perly-Certoux, Onex, Bernex, Lancy et Confignon, ainsi que les partenaires français du côté de Saint-Julien – offre de nombreuses richesses tant paysagères que naturelles. Très fréquenté, il est toutefois soumis à une pression humaine non négligeable, qui pourrait à terme mettre en danger cet écosystème.

Répondant à un cahier de doléances rédigé par des associations en 2020, le Canton et les Communes ont mis en place une gouvernance partagée afin d'appréhender ce secteur de manière globale et d'identifier les actions nécessaires à sa préservation. Dans ce cadre, la Commune de Plan-les-Ouates a participé en 2023 à l'élaboration d'une image directrice pour la rivière et son bassin versant, un outil d'aménagement évolutif qui permettra de coordonner les futurs projets dans le secteur et de mettre en œuvre les mesures identifiées.

L'image directrice a été élaborée par un groupement de mandataires interdisciplinaires et sera soumise à validation auprès d'un comité de pilotage (COFIL) politique dans le courant de l'année 2024.

## Bâtiments

### Secteur conciergerie

**En 2023, le secteur conciergerie c'est :**

- **4 intendants**, en charge des manifestations communales, mais également de l'entretien quotidien des différents bâtiments et locaux de l'administration.
- **3 responsables de bâtiment**, en charge de la supervision et de l'entretien de bâtiments dont des établissements scolaires.
- **7 concierges**, en charge de l'entretien des bâtiments communaux appartenant au patrimoine administratif.

Une rocade de postes a eu lieu pour que l'une de nos collaboratrices devienne Intendante de la maison de quartier de Champ-Ravy depuis le 15 novembre 2023. Les anciens bâtiments qu'elle avait en gestion ont été dispatchés, après quelques adaptations et modifications, dans les emplois du temps de certains collaborateurs déjà en place.

**Formation :**

- En 2023, l'ensemble du pôle conciergerie a suivi une formation axée sur le métier spécifique d'agent d'entretien, qui abordait « la sécurité sur son poste de travail ».

### Projets en cours sur les bâtiments du patrimoine administratif

#### Acquisition de lampes LED & matériel audio et vidéo pour la salle communale, salle Després à La Julienne et l'Espace Vélodrome

La Commune de Plan-les-Ouates dispose de plusieurs salles munies d'équipements audiovisuels utilisés de manière intensive tout au long de l'année, tant pour les besoins de l'administration que dans le cadre de la saison culturelle et des locations à des associations ou des particuliers.

Aujourd'hui, certains de ces équipements sont vétustes et doivent être remplacés. Dans d'autres cas, un complément de matériel est nécessaire pour tirer le meilleur parti de ce qui est déjà en place afin de répondre aux exigences des utilisateurs et, dans certains cas, pour une mise en conformité selon les normes actuellement en vigueur.

Par ailleurs, le contexte énergétique actuel doit également être pris en considération et nous motiver à investir dans des solutions pérennes permettant de réduire nos consommations électriques au quotidien. Pour cette raison il a été proposé de remplacer toutes les ampoules halogènes existantes par des ampoules LED, autant sur les scènes que dans les salles.

La Commune a mandaté un bureau d'études spécialisé en scénographie d'équipement pour l'aider dans la définition de ses attentes. Des expertises ont ainsi pu être établies, qui ont permis de cerner les besoins au plus près de la réalité.

Dans sa séance du 14 novembre, le Conseil municipal a accepté un crédit d'engagement pour permettre la mise en œuvre de ce projet. Ce dossier est mené par un collaborateur du secteur de l'entretien des bâtiments en étroite collaboration avec un mandataire et le Service culturel de la Commune pour une réalisation courant 2024.

## Salle du Conseil Municipal – bâtiment de la Mairie

Un projet pour augmenter le nombre de places assises des conseillers municipaux a été mené et s'oriente vers la création d'un bureau, dans la partie centrale de la salle, pouvant accueillir à terme 6 membres supplémentaires et anticiper ainsi les prochaines et potentielles croissances démographiques.

Des travaux pour le plancher, les raccordements en électricité des nouveaux bureaux (pour permettre un branchement des ordinateurs) et le remplacement de la moquette sont prévus. Ceux-ci sont planifiés pour l'été 2024 et l'installation du mobilier se fera lors du changement de législature en 2025.

## Lumières de la piscine du Pré-du-Camp

Le concept d'illumination des différentes surfaces du bâtiment de la piscine doit être revu. En effet, ce dernier datant de la construction est complètement obsolète et vétuste. Au cours de ces dernières années, des remplacements ponctuels ont été effectués, mais ces derniers n'apportent pas entière satisfaction. Sachant que la fréquentation de ces installations est importante avec les écoles, les clubs qui effectuent des entraînements et compétitions, ainsi que les utilisateurs journaliers, il est nécessaire de revoir tout le concept d'illumination.

À cet effet, un mandataire externe a été engagé dans ce projet qui devrait être réalisé dans le courant de l'année 2024.

## Crèche Vélo Rouge – couvert à poussettes supplémentaire

Étude en cours pour la possibilité de créer une nouvelle construction permettant d'accueillir les poussettes et triporteurs de l'institution. Celle-ci sera très fortement inspirée de celle qui est déjà existante. Ce projet est piloté par le Service construction et aménagement, appuyé par le Service de la petite enfance.

## Locaux Mémoire de Plan-les-Ouates

Sur demande de l'association, un projet visant le rafraîchissement des locaux et le remplacement du mobilier d'archives est en cours, ceci afin d'avoir un agencement adapté aux activités d'archivage. Ce projet est élaboré avec la participation des responsables de l'association pour tenir compte de leurs besoins spécifiques. Les travaux devraient se concrétiser avant l'été 2024.

## Mise en passe et transmission des clés

Une grande réflexion est effectuée autour de la gestion des clés de l'administration communale. Aujourd'hui, le secteur de l'entretien des bâtiments gère la création des accès aux bâtiments par le biais de badges et dispose des clés dites mécaniques des différents bâtiments. La remise et reprise des badges et des clés aux utilisateurs sont effectuées par le Service de l'administration générale, avec également, dans certains cas, la gestion des cautions.

Dans le but d'une simplification en vue d'une gestion totale par un seul et unique service de tout le processus, le responsable de secteur a mandaté une société externe pour regrouper tous les fichiers tenus et remplis par les deux différents services dans une seule et même base de données. Cette société a également créé un fichier, le but étant que la gestion se fasse par le biais de ce fichier unique, en début d'année 2024.

## Grands travaux réalisés sur les bâtiments du patrimoine administratif

### Création d'un programme de gestion des travaux pour les bâtiments communaux

Un programme de gestion des travaux a été créé au vu du nombre important des demandes faites par les différents services de l'administration dans le cadre de l'entretien des bâtiments communaux, ceci afin de permettre une meilleure gestion et suivi des affaires en cours. Les demandes se font par le biais de la plateforme sur l'intranet communal et sont accessibles par un certain nombre de collaborateurs communaux (présélectionnés par les responsables de service).

Depuis la mise en place de cette plateforme (mi-janvier), c'est déjà près de 1'200 demandes reçues, dont 1'100 ont été traitées par le service construction et aménagement.

Ce programme a été créé par le service informatique et le responsable de secteur de l'entretien des bâtiments et conciergerie, à la demande de ce dernier.

### Plan des manifestations communales

La gestion des manifestations communales a été reprise en 2023 par le Service de l'action sociale et de la jeunesse. Celles-ci étant gérées dans le passé par un prestataire externe, il a fallu reprendre les plans d'implantation qui n'étaient pas utilisables et/ou modifiables. Tous les plans ont été créés et mis à jour à l'interne du secteur de l'entretien des bâtiments par le biais d'un programme de dessin professionnel.

## Mairie

Modification électrique demandée par la Confédération pour permettre le raccordement d'urgence de la Mairie en cas de délestage énergétique, ceci pour permettre que le bâtiment de la Mairie, la Vieille École et le bâtiment de liaison continuent d'être alimentés durant une coupure potentielle.

Le bâtiment de la Mairie étant le centre névralgique pour le serveur informatique communal, il est important qu'il puisse continuer à être alimenté durant une potentielle coupure électrique. Ceci pour que les différents services et collaborateurs répartis sur le territoire communal puissent continuer de bénéficier d'une connexion au serveur pour les tâches jugées importantes (cela est également valable pour les collaborateurs en télétravail).

L'alimentation certaine et continue des bâtiments dits de la Mairie pourra également permettre un poste de travail de repli, aux différents services communaux pour pouvoir assurer les activités nécessaires à la population en cas de coupure.

Le montage de cette installation nécessite la collaboration du service des espaces verts chargé de mettre en place et à disposition la génératrice, dans le secteur des Chevaliers-de-Malte à proximité de la Mairie. Un câble est alors déployé depuis cette dernière et ce jusqu'à la fosse technique se situant sous une grille à côté de l'esplanade de la Salle communale.

Ce dispositif a pu être testé lors de sa mise en service, sur une courte durée. Une « simulation » grandeur réelle a pu être effectuée le 25 octobre dernier, lorsque les Services industriels ont dû remplacer une cabine électrique située au début de la route des Chevaliers-de-Malte nécessitant une coupure de courant.

Durant 7 heures, les bâtiments de l'administration des numéros allant du 3 au 16 Chevaliers-de-Malte ont été complètement privés d'électricité. Les bâtiments de la Mairie, Vieille École et bâtiment de liaison ont quant à eux pu être alimentés grâce à ce dispositif.

## Vieille École

Remplacement total du mécanisme d'ouverture automatique de la porte principale, à la suite d'une panne qui a endommagé tout le circuit de contrôle, ainsi que le moteur.

À part les panneaux des portes en bois qui ont été conservés, toute l'installation a été revue.

## Crèche Ciel Bleu

Les sols en revêtement linoléum de la crèche ont été décapés et imprégnés pour répondre aux besoins de l'utilisation des lieux.

Ceux-ci présentaient une usure avancée mais tout à fait normale au vu de l'utilisation intensive des lieux. Ces travaux ont été effectués durant la fermeture estivale par le prestataire qui effectue l'entretien quotidien des locaux.

## Garderie Les Lutins

Rénovation complète de la salle de bains avec la démolition du mur qui la séparait du vestiaire pour créer un espace sanitaire et un coin de change. La pièce a également été équipée de mobilier de rangement.

Les travaux de rénovation, dirigés par un collaborateur du secteur de l'entretien des bâtiments, ont consisté également à remplacer le revêtement des sols et des murs par du carrelage et des faïences respectivement.

Les équipements sanitaires (WC et lavabo hauteur enfant) ont également été remplacés.

Un rafraîchissement de la peinture des murs et plafonds a été effectué.

La disposition des nouveaux luminaires a été revue et un modèle en technologie LED a été choisi. Un remplacement des sources lumineuses (relamping) par du LED a également été effectué dans les autres pièces de la garderie.

Le collaborateur du secteur en collaboration avec la directrice de l'institution et la responsable du Service de la petite enfance ont réfléchi à l'acquisition et implantation, dans le cadre de ce projet, d'un meuble de change qui faisait défaut dans ces locaux. Cet équipement comprend une zone pour permettre de coucher l'enfant et ainsi procéder au change, une partie comprenant un évier et douchette qui facilite la toilette humide, des compartiments de rangement en zone inférieure et un escalier escamotable permettant aux plus grands un accès facilité.

Le coin bureau a également subi une modification, le mobilier a été remplacé pour permettre une meilleure utilisation.

## École Champ-Joly CM

Remplacement de plusieurs éléments importants qui étaient défectueux sur les mécanismes de fermeture des portes coupe-feu qui se situent dans les couloirs de l'école.

Ces portes de communication, situées dans les couloirs menant aux salles de classes, doivent être maintenues ouvertes en tout temps pour faciliter l'accessibilité des élèves. Le maintien en position ouverte est possible grâce à un système d'électro-aimant qui, lors d'une alarme détectée par le système de détection incendie, libère et permet une fermeture automatique et mécanique des portes, ceci afin de permettre le compartimentage coupe-feu des différentes zones.

Des défauts ont été constatés par les collaborateurs du secteur conciergerie sur ces dispositifs de fermeture. Il a été décidé, pour des raisons évidentes de sécurité, de procéder au remplacement de tous les éléments défectueux ou qui pouvaient présenter une défectuosité à l'avenir.

## École du Pré-du-Camp

Remplacement des portes vétustes d'accès extérieur au bâtiment gymnastique/piscine, par des modèles répondant aux normes actuelles. Pour rappel, les anciennes portes en bois et en métal, dataient

de la construction du bâtiment. L'état de vétusté avancé de ces dernières ne permettait pas une fermeture adéquate. Les nouveaux modèles sont composés intégralement de métal et comportent des vitrages conformes aux normes actuelles.

Modification des itinéraires du mur de grimpe qui se situe dans la salle de gymnastique. Le projet a été porté par les associations utilisant ces installations, et validé par le Service des sports de la Commune.

## Bâtiment du Parascolaire du Pré-du-Camp

Pose d'une couvertine en ferblanterie sur les murs d'enceinte extérieurs, afin d'éviter les coulures dues aux intempéries sur ces derniers. Des traces d'humidité noires qui donnaient un aspect défraîchi à ces murs d'enceinte, ont été constatées par les équipes du secteur de l'entretien des bâtiments. Cette installation permettra un nettoyage plus espacé de ces murs se situant à l'extérieur.

## Piscine du Pré-du-Camp

Remplacement des quatre boîtiers qui accueillent le mécanisme d'actionnement du fond mobile, pour pallier aux problèmes récurrents et pannes diverses. Ces boîtiers qui actionnent une vis sans fin, permettent la montée et descente dans le cadre des différentes activités et utilisations de la piscine.

Pour pallier à la dégradation des bases du mobilier des vestiaires de la piscine, une réfection a été nécessaire. Les éléments de ces derniers étaient désagrégés par l'eau. Nos collaborateurs se sont penchés sur une solution permettant une surélévation des éléments en bois pour éviter ainsi tout contact avec l'eau. Pour l'instant un seul élément a été remplacé, et servira donc de test. Les éléments des autres blocs de vestiaires seront également remplacés en cas de résultat satisfaisant.

## Centre Voirie – Locaux du Service de l'environnement et des espaces verts (SEE)

Réfections des peintures et remplacement du revêtement de sol moquette par un vinyle imitation parquet, dans le couloir, l'open-space du SEE et du bureau de son responsable de service.

Création d'un bureau d'accueil avec un guichet à l'entrée des bureaux au 1<sup>er</sup> étage. Le revêtement de sol en moquette a été remplacé par un revêtement vinyle imitation parquet. Les peintures ont également été rafraîchies.

Dans la cuisine au 1<sup>er</sup> étage, des panneaux acoustiques ont également été posés au plafond pour éviter une réverbération du bruit. Transformation des WC/douches du rez-de-chaussée, côté jura, en vestiaire femme pour pouvoir accueillir la nouvelle équipière.

Dans le hangar côté Jura, remplacement des éléments en plexiglass des avants toits, à la suite des infiltrations constatées.

## Locaux de la Police municipale

Des modules pour l'agencement de la cuisine et des vestiaires de la Police municipale ont été ajoutés pour répondre au nombre croissant de collaborateurs de ce service et à leurs besoins.

## Maison des arts et de la culture de La julienne

Dans un souci de visibilité de la Maison des arts et de la culture de La julienne, un nouvel accès plus centré par rapport au bâtiment depuis le trottoir de la route de Saint-Julien a été repensé. Pour atteindre le résultat escompté, il a fallu scier et adapter le muret d'enceinte du jardin, installer un portail avec un cylindre d'accès numérique et déplacer le panneau de l'arrêt du bus.

Aujourd'hui, cet accès permet d'arriver dans le jardin, face à l'entrée principale du bâtiment, alors qu'avant l'accès se faisait latéralement au bâtiment. Ce dernier passage est maintenu toutefois pour les personnes à mobilité réduite, qui trouveront au bout de ce cheminement une rampe d'accès au bâtiment.

## Salle Communale

Le compresseur qui permet l'activation/désactivation des potelets escamotables, qui se situent à l'avant du bâtiment et qui restreignent l'accès à l'esplanade de la Salle communale, a été remplacé. L'ancien compresseur était hors service et non réparable.

## Maison de quartier Champ-Ravy

Un rafraîchissement de la peinture des façades du bâtiment a été effectué lors de la fermeture estivale. La façade en finition bois, présentait certaines usures courantes. La peinture des murs intérieurs a également été effectuée et nous en avons profité pour changer le coloris sur demande du Service de l'action sociale et de la jeunesse qui occupe les locaux.

## Vestiaires et gradins des Cherpines

Remplacement des caméras de surveillance ainsi que du serveur permettant de visionner les images. L'ancien équipement ne permettant plus l'exploitation des images à cause de la faible qualité de ces dernières. Le concept et l'emplacement des caméras ont également été réétudiés.

La signalétique et la charte graphique du vestiaire ont également été repensés, avec l'ajout d'éléments permettant l'embellissement intérieur et extérieur du bâtiment. Le concept a été créé et appliqué par la société Celsius, et cela grâce à la collaboration entre le Service des sports et le secteur de l'entretien des bâtiments.

## Restaurant des Cherpines

Certains petits travaux de remise à niveau ont été effectués pour accueillir le nouveau gérant du restaurant. Les sources lumineuses de la salle du restaurant ont été remplacées par de la technologie LED, en coordination avec le gérant, pour le choix de la « température de couleur ».

## Zone des Cherpines

En rapport avec les activités de différents utilisateurs, notre secteur a prêté main forte pour la mise en place de deux containers de stockage. L'un pour les activités du centre aéré dans la zone de l'ancienne buvette des Cherpines, l'autre pour celles du tennis de Plan-les-Ouates.

## Anciens vestiaires et ancienne buvette des Cherpines – Verjus 135

Des travaux de réfection des équipements de douche des anciens vestiaires ont eu lieu pour permettre l'accueil des joueurs de tennis, à la suite du déplacement des terrains de tennis depuis le chemin des Petites-Fontaines au centre sportif des Cherpines. Ces équipements étaient vétustes et entartrés, ne permettant pas une bonne utilisation de ceux-ci.

Les stores de l'ancienne buvette des Cherpines ont été remplacés par des modèles motorisés, pour permettre une remontée plus rapide et facile lors de locations de cette salle.

Dans le même bâtiment, un appareil à fonctionnement mécanique (sans utilisation de produits, ni d'électricité) permettant de réduire l'apparition du calcaire dans le réseau hydraulique a été installé. Des éléments semblables ont été mis en place dans d'autres bâtiments de la Commune, à notre entière satisfaction.

Remplacement d'une porte avec son cadre et adaptation de l'embrasure au sous-sol de l'ancienne buvette, car la précédente était complètement rongée par l'humidité.

## Création d'un couvert – Bâtiment Service des Sports- Verjus 135

Sur demande de l'équipe qui s'occupe de l'entretien des terrains de sport au centre sportif des Cherpines, la création d'un couvert en face de leur bâtiment au chemin de Verjus 135 a été étudié. Ce couvert permettrait de stocker à l'abri des intempéries, les accessoires des différentes machines, qui aujourd'hui sont disposés à l'air libre (ce qui accélère la vétusté de ces derniers).

Cette requête coïncidant avec la démolition du local abritant le four à pain du JAPLO, nous avons étudié une réutilisation de ce dernier pour en faire un couvert pour le Service des sports. Après avoir posé les fondations, courant du mois de novembre, le nouvel abri a été installé début décembre 2023.

## Ludothèque – Vers 8 - Mise en conformité sécurité

Suite à l'intervention d'ingénieurs spécialistes sécurité et incendie dans ces locaux, sur notre demande, des travaux de mise conformité électrique, d'isolation coupe-feu, balisage d'évacuation et remplacement d'une porte par un modèle étanche et isolant au feu (EI30) ont été effectués.

## WC publics dans le quartier des Sciers

Un WC public a été créé dans l'ancienne maison des Jardins familiaux qui se trouve dans le quartier des Sciers sur demande et en collaboration avec le Service de l'action sociale et de la jeunesse.

Pour réaffecter ce lieu, il a fallu entreprendre des travaux dans la partie des sanitaires déjà existante du bâtiment, avec le raccordement au réseau d'eau communal, l'installation de luminaires et une remise en état des équipements sanitaires (WC, lavabo, robinetterie). Cette transformation permet l'utilisation d'un WC public dans le quartier.

## WC publics Place des Aviateurs

Les façades en lambris-bois du WC public des Aviateurs ont été repeintes, ainsi que le prolongement qui sert de couvert à vélos. Le revêtement présentait des signes d'usure.

## Construction

### Bâtiments du patrimoine administratif

#### Améliorations fonctionnelles, énergétiques et arborisation pour la crèche Le Serpentin

La crèche Le Serpentin, construite entre 2000 et 2003, nécessitait des améliorations fonctionnelles pour répondre aux évolutions de la structure. C'est dans ce but que nous avons entrepris des travaux cette année. À la demande de la direction de la crèche, nous avons aménagé un bureau administratif supplémentaire dans le volume du hall.

Ces travaux ont été réalisés durant la fermeture des locaux entre mi-juillet et mi-août.

Nous avons également construit un nouveau cabanon extérieur dans le jardin pour permettre le stockage des grandes poussettes de la crèche ainsi que de leur matériel extérieur. Pour réaliser ces travaux, nous avons dû déplacer un des trois érables ; cette transplantation a eu lieu en mars 2023. Les travaux de construction ont, quant à eux, débuté mi-juillet pour se terminer cet automne.

En parallèle, nous avons mené des études pour améliorer énergétiquement la crèche. Nous envisageons l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture et le remplacement de la chaudière gaz par une pompe à chaleur réversible. Ces travaux sont planifiés dès le début de l'année 2024.

Enfin, le Service construction et aménagement a collaboré avec le Service de l'environnement et des espaces verts pour l'arborisation des abords de la crèche, dont les travaux de plantation ont débuté cette fin d'année 2023.

#### Construction d'un nouveau bâtiment pour le Jardin d'aventures (JAPLO)

À la suite de la suspension, ce début d'année 2023, du recours qui pesait sur le projet de construction de l'immeuble de 35 logements sur la parcelle voisine, la construction du nouveau JAPLO a pu être envisagée. En effet, les deux projets étant fortement liés par des servitudes de canalisations et étant surtout très proches, cela implique une imbrication forte entre les deux chantiers.

Le chantier de l'immeuble ayant débuté en mai 2023, nous avons pu planifier une ouverture de chantier du nouveau bâtiment du JAPLO cet automne.

En parallèle, nous avons dû préparer la parcelle pour l'ouverture de chantier de l'immeuble. Nous avons démonté le couvert et déplacé le four à pain en mai 2023. Nous avons également mis en place des installations provisoires (sanitaires, containers de stockage) pour l'accueil des activités estivales du JAPLO sur la parcelle.

L'été 2023 a été marqué par les adjudications des entreprises de gros œuvres et des installations techniques (chauffage, ventilation, sanitaire, électricité), et le chantier a débuté en octobre par l'abattage des arbres et la réalisation du terrassement et des canalisations enterrées. Les fondations par vis métalliques ont été réalisées mi-novembre pour permettre la pose de la structure avant la fin de l'année. L'objectif est une livraison du bâtiment pour fin juin 2024.

## Aménagements intérieurs du jardin d'enfants « Les Abeilles » dans le bâtiment de logement réalisé par la Paroisse

Le jardin d'enfants Les Abeilles s'implantera dans une arcade au rez-de-chaussée du nouvel immeuble de logements construit par la Paroisse sur la parcelle voisine du JAPLO. Un travail de conception de l'espace a été réalisé avec l'architecte en coordination avec le Service de la petite enfance.

L'immeuble est en cours de construction, la demande d'autorisation de construire (APA) pour l'aménagement de ce jardin d'enfants est en cours de préparation et sera déposée en début d'année 2024.

## Rénovation technique et énergétique de la Mairie

Dans le cadre du plan décennal 2020-2030 d'assainissement des bâtiments de son patrimoine administratif et financier, la Commune a pris la décision de rénover énergétiquement, techniquement et fonctionnellement le bâtiment de la Mairie.

Afin d'entreprendre la phase d'études du projet, nous avons lancé un premier appel d'offres sur invitation auprès de trois bureaux d'architectes compétents en rénovation patrimoniale en début 2023. Le mandataire retenu a été adjudgé en mars 2023.

En parallèle, l'équipe des mandataires a été complétée par des techniciens spécialistes qui ont été mandatés pour travailler avec l'architecte suite à un appel d'offres en mai 2023.

Pendant les mois d'été, les mandataires ont travaillé pour développer l'avant-projet, qui nous a été présenté en début septembre 2023. Une fois cette première partie de l'étude validée, les architectes et les ingénieurs pourront développer le projet dans le but de déposer une autorisation de construire au début du printemps 2024.

## Travaux complémentaires du bâtiment Vers 1 / Vuattes 1

Suite à la finalisation des travaux de rénovation technique et énergétique du bâtiment sis chemin de Vers 1 / Vuattes 1, il avait été discuté lors des commissions infrastructures, de proposer des aménagements paysagers en fonction du budget restant à disposition sur le crédit de construction.

Or, le budget a été utilisé dans sa totalité en raison notamment de l'augmentation des coûts en lien avec la situation sanitaire et en fonction des différents imprévus. Ainsi, un crédit complémentaire de Fr. 140'000 a été validé par le Conseil municipal dans sa séance du 25 avril 2023 pour permettre l'arborisation du site mais également la mise en place d'un auvent de protection pour l'entrée du Service de la Police municipale ainsi que la mise en place d'un abri vélos pour les besoins des services de l'administration.

Les appels d'offres ont été réalisés dans le courant de l'été et les entreprises ont pu être adjudgées au mois de septembre. La réalisation des plantations s'est effectuée au mois de décembre et a permis la préparation du terrain pour l'accueil de l'abri vélo qui sera mis en place en janvier.

Des échanges se poursuivent pour les plans de fabrication de l'auvent de protection avec l'entreprise de serrurerie.

## Travaux de rafraîchissement et d'amélioration de la sécurité des bureaux sis aux 120-122 route de St-Julien

Le bâtiment au 120-122 route de Saint-Julien doit être rénové pour accueillir une partie du personnel de l'administration communale. Un chiffrage par le biais d'appels d'offres a été réalisé en début d'année, suivi par la dépose d'une demande d'autorisation, en mars 2023.

Pendant les mois suivants, passablement d'échanges ont eu lieu avec les autorités afin de répondre aux questions et aux compléments demandés.

Au début de l'été, nous avons poursuivi l'appel d'offres et en juillet nous avons finalement obtenu l'autorisation de construire. Cela nous a permis d'entamer une première phase de démontage et de préparation du futur chantier pendant le mois d'août.

Suite à la présentation d'un crédit d'engagement auprès du Conseil municipal, et sa validation lors de la séance du 26 septembre 2023, nous avons pu confirmer l'adjudication des travaux aux entreprises, pour permettre un démarrage du chantier à mi-novembre, à la fin du délai référendaire de la délibération.

Les travaux se déroulent par étape : de mi-novembre 2023 jusqu'au début du printemps 2024, l'immeuble au 122 sera en chantier, pour permettre au service des Ressources humaines (RH) de travailler dans les bureaux du 120 route de Saint-Julien.

À partir de fin-février/mars 2024, inversement, le service RH pourra déménager temporairement au 122, pendant que les travaux poursuivent au 120. La fin de la globalité du chantier est prévue pour le début du mois de mai 2024.

## Rénovation technique et énergétique du groupe scolaire du Pré-du-Camp

Les bâtiments faisant partie du complexe sont vieillissants et nécessitent une importante intervention pour améliorer leurs performances énergétiques et thermiques. Pour mener à bien ces travaux de rénovation, en décembre 2022 nous avons mandaté un bureau d'architectes qui a conduit un appel d'offres pour le choix du groupe de mandataires qui sera en charge de réaliser un avant-projet partiel.

L'appel d'offres a été lancé en début février 2023, avec un retour des offres prévu pour fin avril. L'analyse des rendus des candidats s'est étalée durant le mois de mai, ce qui a permis au jury de sélectionner le lauréat à la fin de ce même mois.

À partir de juillet, l'équipe de mandataires a démarré son travail d'étude, avec l'objectif de rendre à la Commune le dossier d'avant-projet partiel à la fin du mois de janvier 2024.

## Bâtiments du patrimoine financier

### Rénovation de la place du chemin de Vers 8

Les travaux d'aménagement de l'esplanade Vers 8 ont été réceptionnés fin 2022, la place a alors pu être rouverte au public. Toutefois, de nombreuses retouches ont été réalisées en 2023, comme la mise en service des bornes escamotables, la livraison des assises circulaires en béton, la finalisation des

couverts à vélo, l'installation du coffret électrique manifestation, et l'installation de garde-corps autour de la rampe de parking.

L'esplanade rénovée a été inaugurée en mai et « officieusement » baptisée la place des Cavalières.

## Rénovation technique et énergétique de la villa sise route des chevaliers-de-Malte 60

Cette année, nous avons mandaté un architecte afin qu'il étudie un avant-projet de rénovation énergétique et de transformation fonctionnelle de la villa Czech. Plusieurs options d'aménagements sont actuellement à l'étude en prévision du dépôt d'une demande d'autorisation de construire. En parallèle, nous avons réalisé une expertise des polluants avant travaux, le rapport indique une forte présence de plomb dans l'ensemble des peintures de la maison.

## Démolition et reconstruction de la Distillerie de Saconnex-d'Arve

Le bâtiment existant de la Distillerie était composé de deux parties distinctes formant une seule et même halle ; le bâtiment situé à l'arrière, au fond de la parcelle, a une charpente métallique qui a été conservée lors des travaux, la partie située à l'avant, le long du chemin de Maronsy, a une charpente bois, qui a été démolie car trop amiantée pour être dépolluée.

Nous avons profité de cette démolition pour créer un bâtiment unique au niveau du faîtage et à la toiture continue, créant ainsi une unité globale pour la Distillerie.

Les travaux qui ont débuté en tout début d'année ont permis d'améliorer les éléments fonctionnels et techniques nécessaires à l'exploitation du bâtiment, de transformer et d'étendre les espaces chauffés, d'augmenter les zones de stockage nécessaires aux activités, d'assainir et d'améliorer la sécurité du bâtiment. Une partie de l'activité a été maintenue sur place pendant les travaux.

Le bâtiment a été réceptionné fin août pour permettre aux utilisateurs de reprendre pleinement leurs activités. La fin d'année a été consacrée à la finalisation des retouches et aux discussions autour des décomptes finaux. L'inauguration du bâtiment a eu lieu le samedi 18 novembre 2023.

Début 2024, une centrale solaire photovoltaïque sera installée sur le toit, elle permettra de produire de l'électricité qui sera autoconsommée par le bâtiment et ses utilisateurs ; le surplus sera injecté dans le réseau et revendu aux SIG.

## Constitution d'une servitude de passage sur la parcelle N° 5662, Commune de Plan-les-Ouates, sise chemin de Maronsy 50, propriété de la Commune, au profit de la parcelle N° 5660, Commune de Plan-les-Ouates, sise chemin de Maronsy 48

Dans le cadre de la démolition / reconstruction de la Distillerie de Saconnex-d'Arve, des discussions ont été menées avec le propriétaire de la parcelle voisine pour obtenir un prolongement de la servitude de distance et vue droite existante qui grève sa parcelle au profit de la nôtre.

Cette servitude était nécessaire pour nous permettre de reconstruire la partie « avant » de la Distillerie dans le prolongement de la partie « arrière ». En compensation, le propriétaire de la parcelle voisine a demandé la formalisation juridique de la servitude de passage qui existait déjà dans l'usage.

Les deux parties ayant trouvé un accord, l'acte notarié de servitudes de distance et vue droite et de passage a finalement été signé en août 2023.

### Réalisation d'un lieu climatisé dans l'espace les « Blés d'or » pour le plan canicule.

À la demande du Service de l'action sociale et de la jeunesse (SASJ) et pour répondre aux changements climatiques et aux périodes de fortes chaleurs, un système de climatisation a été mis en place dans l'espace des « Blés d'or ». Ce lieu est proposé dans le cadre du plan canicule établi sur la base des recommandations du médecin cantonal et sous supervision du SASJ. L'installation a été réalisée au mois de juin 2023, avant la période estivale.

## Génie civil

### Inondations et renaturation

La carte des dangers éditée par le Service de l'État (OCEau) a relevé un danger important de risques d'inondations par le Ru-Malet.

De ce fait l'État en partenariat avec la Commune a lancé un projet pour pallier aux risques d'inondations. Les études ont été menées avec un mandataire pour dimensionner les zones de rétentions et redimensionner l'exutoire existant.

La Commune a profité aussi de cette étude pour lancer une étude paysagère et d'observation des différents biotopes tels que le tronçon aval avec des enrochements et des zones humides pour la faune locale, ainsi qu'une plateforme d'observation du bassin amont et d'une amélioration du cheminement piéton le long du Ru-Malet (rive gauche) pour rejoindre le chemin de Vers.

### Travaux entrepris sur le réseau secondaire des canalisations communales

Remplacement des couvercles de regards des collecteurs suivants :

- Route de Saconnex d'Arve
- Route du Camp
- Mise en conformité des regards dans le quartier du Petit-Bois

### Travaux entrepris sur les chaussées communales

Réparation de différents dégâts à la suite d'accidents ou de mauvaises manœuvres par des véhicules.

Réfection de sacs de routes / caniveaux :

- Route de Base / route de Bardonnex

Réfection de bordures et pavés :

- Route du Pré-du-Camp / place de la Mairie / chemin du Millénaire / route du Vélodrome / chemin des Aulx

Réfection des nids de poules et affaissements / réfection partielle de chaussées :

- Chemin d'Humilly / route des Chevaliers-de-Malte / chemin de Maronsy

Renouveaulement du parc des hydrantes :

- Chemin de la Fauconnerie / chemin de la Mère-Voie / chemin des Voirets / chemin du Clos

## Fonctionnement du bassin de rétention de la Galaise

La Fondation des Terrains Industriel de Genève (FTI) avec l'accord de l'OCEAU doit agrandir le bassin de rétention de la Galaise en direction de l'autoroute. Les nouvelles données fournies par le PGEE (Plan Général d'Évacuation des Eaux) sur l'évacuation des eaux de pluies ont obligé cet agrandissement.

Les travaux organisés sous la direction de la FTI en partenariat avec la Commune ont débuté début octobre. Les emprises de chantiers de ce bassin de rétention interféraient avec le chantier du tram, ce premier a donc connu un démarrage tardif, pour laisser la priorité au chantier du tram.

Ce bassin aura pour but d'augmenter sa capacité de stockage des eaux de pluies et ainsi de restituer un débit plus faible dans le réceptacle naturel qu'est l'Aire.

De plus, la situation du bassin en milieu industriel (risques accrus de pollution) et les nouvelles normes sur la qualité de l'eau, imposent un changement des mesures de surveillance des eaux arrivant dans ce bassin. Différents types de sondes et une surveillance à distance (téléalarme) seront installés ainsi que les systèmes électriques des différents composants.

## Collectifs privés

La Commune, en partenariat avec des propriétaires de biens, a entrepris la réfection de réseaux d'évacuations (EP, EU) dit « collectifs privés ». Ces travaux consistaient à modifier les chambres doubles. Ce système utilisé à l'époque consiste à mettre les deux collecteurs dans la même cheminée avec un petit muret de séparation entre les deux types d'eaux. Pour éviter que les eaux usées (EU) se déversent dans les eaux pluviales (EP) les murets intérieurs ont été rehaussés, pour éviter les risques de pollutions des eaux pluviales par des polluants qui vont directement dans la rivière réceptacle Le Voiret.

## Réseaux secondaires

La Commune, dans le cadre de son PGEE (Plan Général d'Évacuation des Eaux) et avec l'aide de son mandataire en partenariat avec les SIG, ausculte régulièrement les réseaux secondaires des collecteurs EP et EU ainsi que des cheminées.

Ces auscultations sont réalisées par des passages caméras, des contrôles visuels là où cela est possible (cheminées). Ces contrôles réguliers des réseaux, permettent de déceler des anomalies mineures comme des fissures, arrivées de racines, déformations ou des défauts majeurs comme des ruptures de tuyaux. Ces défauts sont catégorisés selon une échelle de 1 à 3, 3 étant un risque imminent.

À ce jour le réseau communal est en très bon état dû à un entretien régulier et un suivi périodique des réseaux.

## Routes

### Entretien routier 2023-2027 - Entretien du réseau routier communal à exécuter en 2023 à Plan-les-Ouates

L'état des enrobés nécessite une réfection des surfaces de roulement afin de garantir l'état des chemins pour les vingt prochaines années (hors usure classique de la couche de roulement).

Le tableau récapitulatif de l'année 2022 du rapport ERTEC SA recommandait l'entretien de la route des Chevaliers-de-Malte (tronçon situé entre la route de Saint-Julien et la Mairie). Ces travaux sont nécessaires suite aux dégradations en raison des charges de trafic (poids lourds et véhicules) et du déchaussement des pavés dû au système racinaire des arbres bordant cet axe.

Les travaux, ci-dessous, ont été réalisés sur la chaussée du 6 novembre au 15 décembre :

- Rabotage, traitement des fissures et réfection des pavés
- Purge éventuelle de l'encaissement
- Pose des enrobés
- Signalisation et marquage

Durant la durée des travaux la route des Chevaliers-de-Malte (tronçon situé entre la route de Saint-Julien et la Mairie) a été fermée à la circulation, cependant la traversée piétonne et cyclable a été garantie ainsi que l'accès au restaurant.

### Route de Bardonnex au niveau d'Arare

Dans le cadre de la traversée d'Arare, le Canton (OCGC) en partenariat avec la Commune, va entreprendre des travaux entre le chemin de la Chatière et la sortie d'Arare. Les travaux consistent en une campagne de reprofilage de la route et de reconstruction des carrefours entre la route de Bardonnex et les chemins Marc-Charrot et de Plein-Vent.

Ces modifications importantes vont améliorer la zone 30km/h déjà en place et diminuer la dimension des carrefours. De plus un changement partiel des collecteurs sera fait, car ils ont été trop abimés par le temps. Les études sont en cours de finalisation avec un début des travaux espéré durant le deuxième semestre 2024.

## Mobilité

### Mobilité ZIPLO

#### Diagnostic et plan d'actions mobilité ZIPLO

Le retour à une situation normale suite à plusieurs années marquées par la pandémie du COVID-19 a permis de communiquer le plan d'actions pour la mobilité dans la ZIPLO aux entreprises.

Ainsi, un feuillet d'information présentant les mesures du plan d'actions a été envoyé à chacune des entreprises de la ZIPLO et un événement festif, comprenant une visite du chantier tram, a été organisé en juin 2023 pour renforcer la démarche du plan de mobilité interentreprises de la zone.

#### Mail piéton/vélo sur la route de la Galaise

La réalisation d'un axe de mobilité douce sur la route de la Galaise, axe majeur qui traverse la ZIPLO, permettra d'améliorer la sécurité et le confort des piétons et des cyclistes. Le projet consiste à aménager une piste cyclable bidirectionnelle, de nouvelles traversées piétonnes et prolonger une voie de présélection routière en vue de favoriser la progression des lignes de bus prévues à terme sur cette voirie.

Après validation du projet par les différents partenaires (en particulier les services cantonaux, la Fondation pour les Terrains Industriels et les entreprises), la demande d'autorisation de construire a été déposée au mois de juillet 2023.

Un crédit de Fr. 1'250'000 a également été voté par le Conseil municipal le 26 septembre 2023, en vue de réaliser le projet dans le courant de l'année 2024.

### FTI – ZIPLO

#### Cession au dp communal de PLO les chemins de Pré-Fleuri et de Champ-Blanchod, Champ-des-Filles et Tourbillon

La Fondation pour les Terrains Industriels de Genève (FTI) a sollicité la Commune pour transférer la propriété du bien-fonds et les infrastructures existantes du chemin du Champ-des-Filles. Dans le cadre de cet échange, la Commune a interrogé la FTI sur l'état structurel de la chaussée ainsi que des collecteurs. Cette interrogation vient du fait que le chemin a été construit il y a fort longtemps avec peu d'entretien de la FTI.

À ce jour nous sommes dans l'attente d'un rapport complet de l'état des collecteurs. La chaussée en elle-même, après diverses inspections et rapport, convient à la reprise dès que la FTI aura mis la couche de roulement.

Le dossier est maintenant dans les mains de la FTI qui doit fournir à la Commune le rapport sur l'état des collecteurs et le planning des éventuelles réparations.

## Task force

La mission de la Task Force consiste à coordonner les nombreux chantiers situés dans le périmètre de la ZIPLO et des Cherpines et à garantir une bonne communication auprès de la population et des entreprises.

Le groupe de travail, qui comprend des représentants de la Commune, du Canton, de la Fondation pour les Terrains Industriels, des services industriels et de l'Association des entreprises de la ZIPLO s'est réuni à trois reprises dans le courant de l'année 2023, principalement pour traiter des impacts du chantier du tram et des voiries du quartier du Rolliet.

## Adaptation de la réglementation du stationnement dans la ZIPLO

La réglementation du stationnement dans la ZIPLO et le quartier du Vélodrome a été modifiée dans le courant de l'automne 2023 afin de limiter la génération de trafic liée aux pendulaires de la zone industrielle et de favoriser le stationnement des visiteurs, que ce soit de la zone industrielle ou du quartier d'habitation.

En effet, la réglementation précédente, qui limitait la durée du stationnement à 15 heures maximum sur la voirie et ne fixait pas de limite de temps dans le parking payant souterrain du Vélodrome, favorisait le stationnement des pendulaires, engendrant d'une part une forte génération de trafic et d'autre part saturait le stationnement, au détriment des visiteurs.

La nouvelle réglementation prévoit donc :

- un stationnement payant et limité à 90 minutes, la journée en semaine, dans la zone industrielle
- des places bleues (sans macaron) sur la route du Vélodrome
- un stationnement payant, limité à 90 minutes au maximum, la journée en semaine, dans le parking souterrain du Vélodrome.

Des cases livraison et des places pour deux-roues ont également été aménagées sur la route du Vélodrome et dans la ZIPLO.

## Aménagement d'une voie bus sur le chemin du Champ-des-Filles (tronçon Tourbillon – Galaise)

La desserte en transport public de la ZIPLO a été renforcée en 2021 par la mise en service de la ligne 62 (qui est devenu la ligne 82) et en 2023 par le tram. Cependant, la progression des bus en bout de ligne, sur le chemin du Champ-des-Filles, entre le chemin du Tourbillon et la route de la Galaise, est fortement préériorisée par le flux de véhicules, en particulier en heure de pointe du soir.

La Commune de Plan-les-Ouates a donc mené une étude au printemps 2023 pour l'aménagement d'une voie de bus sur ce tronçon et l'adaptation des traversées piétonnes, dans le but de favoriser la progression des lignes de bus et de sécuriser les déplacements piétonniers.

Une délibération a été soumise en décembre 2023 au Conseil municipal pour la réalisation de cet aménagement, qui est planifié pour le premier semestre 2024.

## Tram

### Projet du Tram

Après trois années de travaux, le prolongement de la ligne de tram entre les Palettes et la ZIPLO a été mise en service le 10 décembre 2023, lors du changement d'horaire.

La Commune de Plan-les-Ouates a suivi le chantier, en étant représentée aux séances hebdomadaires de chantier et aux différentes séances y relatives en mettant l'accent sur l'importance de minimiser les impacts sur les quartiers voisins et de communiquer de manière active sur les mesures de chantier. Quelques travaux seront encore réalisés en début d'année 2024 pour finaliser les aménagements du projet, sans pour autant impacter l'exploitation de la ligne.

### Projet du tram Canalisation

Lors de la construction du tram reliant les Palettes à la ZIPLO, des modifications importantes des réseaux en sous-sol ont été réalisées. Ces travaux étaient obligatoires car il est impossible d'avoir des réseaux sous l'emprise de la voie de circulation du tram. Il était donc impératif de déplacer ces éléments pour les « sortir » de l'emprise du tram.

Dans ce cadre la Commune a l'obligation de modifier les raccordements des collecteurs des eaux pluviales et des eaux usées des privés sur les nouveaux réseaux d'évacuations propriété de la Commune.

Ces travaux ont été réalisés en parallèles de l'avancement du chantier du tram. Le Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) rembourse à hauteur de 50% la Commune sur les montants engagés pour toutes ces modifications. Les travaux ont été conduits par l'État et ses mandataires sous la surveillance de la Commune, pour garantir une bonne utilisation des deniers publics.

## Autres projets

### Requalification de la route de Saint-Julien

Afin de favoriser la progression des bus et de sécuriser les modes doux, le Canton a lancé il y a quelques années un projet de réaménagement de la route de Saint-Julien. Le périmètre a été divisé en quatre tronçons.

Les demandes d'autorisation de construire pour les trois premiers tronçons, de la route du Camp au Mail 2000 ont été déposés fin 2022. En 2023 a eu lieu l'enquête publique auprès de la population. Des

permanences ont été organisées afin de récolter les observations des habitants. Ces observations ont été transmises à l'Office des Autorisations de Construire au mois de septembre, pour traitement. Les travaux d'aménagement sont annoncés par le Canton à l'horizon 2025 pour ces trois tronçons.

En parallèle, la Commune de Plan-les-Ouates poursuit le travail entamé pour la requalification des abords de la route de Saint-Julien. Parmi les actions entamées, un projet d'espace public a été élaboré pour le tronçon entre la Promenade et l'ancien parking Majoro.

L'objectif est d'agrandir l'espace dédié aux modes doux et d'améliorer la connexion à la route de Saint-Julien. Un crédit de Fr. 55'000 a été voté par le Conseil municipal en juin 2023 pour effectuer les travaux nécessaires, en collaboration avec l'association Dituria. Le projet est à ce jour en cours d'élaboration.

## Liaison piétonne Cartouchière

Cette zone industrielle et d'activités, à l'est de Plan-les-Ouates, fait l'objet de plusieurs projets d'aménagement et d'architecture par les entreprises de la zone et la FTI (Fondation pour les Terrains Industriels).

La Commune a été associée à un projet de réaménagement routier à l'entrée nord du secteur et a également échangé avec la FTI pour réaliser une étude globale sur la mobilité douce dans la zone.

Cette étude sera lancée en 2024 par la Commune afin d'améliorer la sécurité des itinéraires existants et soigner les accroches avec la future passerelle des Sciers.

## Réaménagement de la Promenade Tordue

Cette promenade fait partie des axes de mobilité douce et des espaces publics majeurs de Plan-les-Ouates. Les flux importants de piétons et de cyclistes entraînant des conflits d'usage, la Commune a mis en œuvre un projet de réaménagement visant à élargir l'espace disponible pour les circulations et à renforcer les qualités paysagères du site. Un crédit de Fr. 510'000 a été voté au Conseil municipal à cette intention, en avril 2023. Dû à l'espace contraint sur la promenade, le projet a dû être retravaillé pour contourner les nombreuses racines présentes en souterrain.

La promenade a ainsi pu être élargie pour permettre une meilleure cohabitation de modes et deux tracés distincts ont été aménagés sur le tronçon central. Les travaux ont été effectués durant l'été 2023 et la promenade ré-ouverte au mois de septembre. Une nouvelle intervention, courant décembre 2023, a été nécessaire pour planter les arbres du projet.

## Étude mobilité Genève-Sud

L'étude dite « Genève-Sud » a pour objectif l'élaboration d'un concept de mobilité multimodale (vision et plan d'actions) pour ce secteur où les flux de mobilité sont très denses. Lancée en 2021, l'étude a présenté de premiers résultats fin 2022, parmi lesquels une série de propositions de mesures. Certaines de ces mesures nécessitent toutefois de faire une pesée d'intérêts entre impact environnemental et besoins en mobilité.

Pour ce faire, le Canton a initié une étude d'évaluation environnementale stratégique (EES). Un mandat a été attribué à un groupement de bureaux spécialisés, qui a travaillé sur l'EES durant l'année 2023. L'objectif est de pouvoir valider les mesures retenues fin 2023/début 2024.

## Stationnement aux chemins Marc-Charrot et d'Alcire

Le stationnement de nombreux véhicules dans le village d'Arare-Dessus engendre des nuisances et rend difficile la circulation des habitants. Les résultats de l'étude lancée par la Commune pour définir la réglementation adéquate a préconisé la mise en place d'une zone macaron. La proposition de mesures a fait l'objet de discussions entre les services communaux et cantonaux, en vue de trouver une solution commune à cette problématique du stationnement, dont la mise en œuvre est attendue pour 2024.

## Sécurisation des piétons sur la route de Bardonnex

Une étude pour la sécurisation des piétons sur la route de Bardonnex, dans son tronçon en zone 30 compris entre le chemin du Pont-du-Centenaire et l'entrée de la zone de rencontre du hameau d'Arare-Dessous a été lancée en 2023 à la suite du vote du crédit d'étude par le Conseil Municipal en mars 2023.

L'étude vise à élaborer les aménagements pour sécuriser les piétons et modérer la vitesse du trafic motorisé.

## Trafic de transit dans le réseau de quartier

La réduction du trafic de transit dans le réseau de quartier fait partie du programme de législature du Conseil administratif. Une étude a été lancée à cette intention début 2023, suite au vote d'un crédit de Fr. 55'000 en décembre 2022 par le Conseil municipal. L'étude a pour objectif d'identifier les voiries du réseau de quartier sur lesquelles il y a – ou aura à terme - un trafic de transit et déterminer les mesures règlementaires ou d'aménagement pour le limiter.

Un diagnostic a été réalisé par les mandataires au premier semestre 2023 et présenté aux habitants de la commune au mois de septembre. Les participants à l'atelier ont également pu faire ressortir des problématiques plus spécifiques et formuler des propositions de mesures.

Ces mesures ont été reprises et retravaillées lors d'un second atelier de travail, qui s'est tenu fin novembre.

Des propositions de mesures, issues de l'expertise des mandataires et du travail de concertation avec les habitants sont en cours d'élaboration pour être soumises à validation des autorités communales.

Les mesures retenues seront présentées aux habitants lors d'une troisième séance publique début 2024.

## Plan de mobilité seniors

La Commune a décidé d'élaborer un plan de mobilité seniors afin d'identifier les aménagements à améliorer ou réaliser pour favoriser les déplacements des aînés. Pour ce faire, un Comité de pilotage (COPI) a été mis sur pied, composé de représentants des services communaux, de la société civile, de l'Office Cantonal des Transports et de l'Association Transports et Environnement (ATE).

Une enquête de mobilité a été envoyée en mars à tous les habitants de la commune de plus de 65 ans et un atelier de travail participatif a été organisé au mois de mai afin de mieux comprendre les problématiques de mobilité des seniors de Plan-les-Ouates.

Une cartographie a pu être réalisée suite à ces démarches, permettant de visualiser les secteurs à risque sur le territoire communal. L'ATE et le Bureau de Prévention des Accidents (BPA) présenteront les résultats de leur analyse sur ces secteurs dans un rapport qui sera rendu début 2024.

## Sécurité carrefours zone 30 Voirets

Certains carrefours du secteur des Voirets engendrent des conflits entre voitures et mobilités douces, ce qui a été signalé par plusieurs habitants du quartier. Une étude a de fait été commandée pour étudier cette situation sur les cinq carrefours problématiques.

Les résultats ont été présentés aux riverains dans le courant du mois d'octobre 2023. Les conclusions de cette étude sont intégrées à l'étude sur le réseau de quartier communal à l'échelle de Plan-les-Ouates. Une coordination entre les deux études sera ainsi réalisée début 2024.

## Itinéraire cyclable chemin du Clos – chemin des Semailles

Le prolongement du tram Genève-Saint-Julien inclut également des aménagements dédiés aux mobilités douces, notamment sur l'itinéraire allant du chemin du Clos au chemin des Semailles.

Les aménagements initialement prévus pouvant être améliorés, la Commune de Plan-les-Ouates souhaite s'associer à la Ville de Lancy pour lancer une étude pour la réalisation d'une rue cyclable sur cet axe.

Une coordination a été faite en ce sens en 2023 entre les services des administrations de la Ville de Lancy et de la Commune de Plan-les-Ouates et une étude préalable sur le stationnement dans le quartier des Voirets a été menée par la Commune pour évaluer les impacts du projet sur le stationnement.

## Plan d'actions des transports collectifs (PATC) 2025-2029

Le Canton réalise de façon quinquennale une planification pour tout son réseau de transports publics. L'élaboration du plan d'action des transports collectifs (PATC) 2025-2029 a d'ores et déjà commencé et la Commune a été consultée en début d'année 2023.

Le Conseil administratif s'est prononcé sur les nouveaux parcours de certaines lignes de bus, notamment dans la ZIPLO et en lien avec le futur quartier du Rolliet. L'élaboration de ce plan d'actions se poursuivra en 2024 en vue de son adoption par le Conseil d'État et le Grand Conseil.

# Énergie

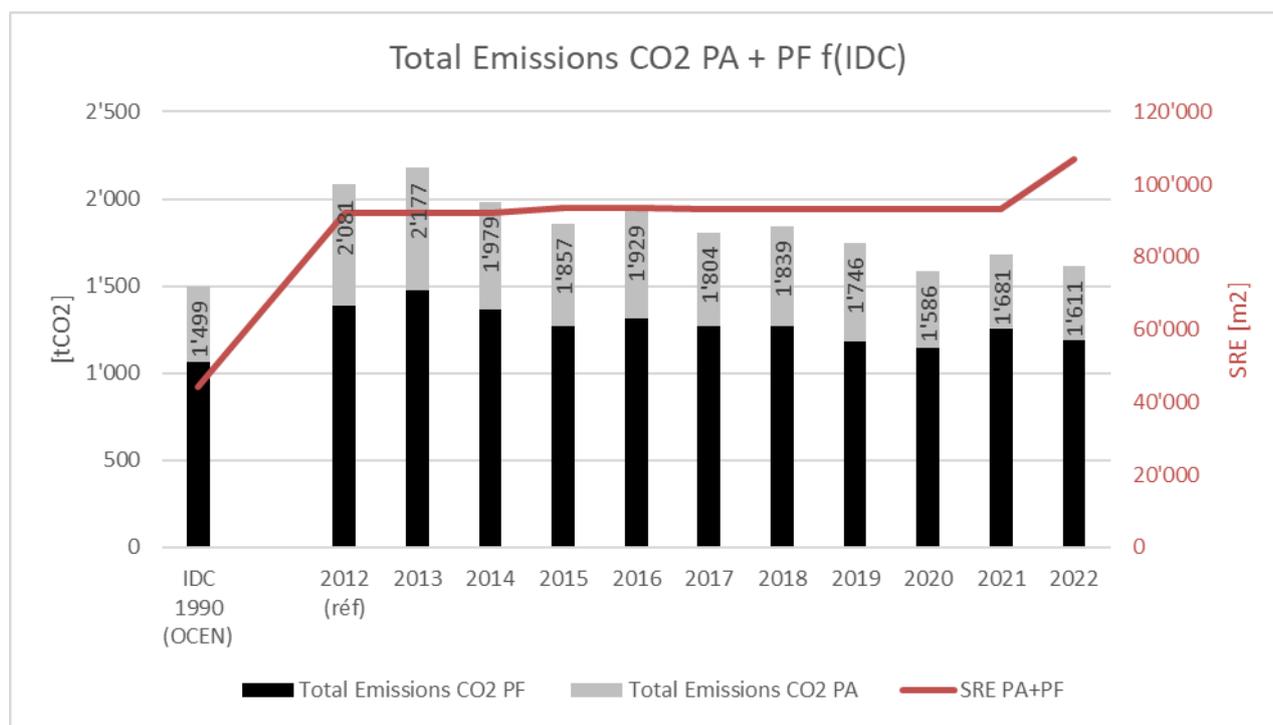
## Suivi macroscopique du parc bâti communal

Dans le but de suivre les résultats de la Commune par rapport aux objectifs et cibles cantonales ainsi que communales, des indicateurs macroscopiques, soit à l'échelle d'un ensemble ou d'un groupe de bâtiments selon leur utilité ont été créés. Leur évolution annuelle permet de donner une tendance des résultats de la politique énergétique communale.

### Émissions de CO<sub>2</sub>

Pour rappel, une des cibles principales qui ressort du plan directeur de l'énergie 2020-2030 et du plan climat cantonal 2030 deuxième génération est la diminution des émissions de gaz à effet de serre de 60% par rapport à 1990. Pour la suivre, nous avons mis en place des indicateurs qui se basent sur l'IDC<sup>3</sup>.

#### Bâtiments du patrimoine administratif (PA) et du patrimoine financier (PF)



De 1990 à 2023, les émissions de CO<sub>2</sub> du parc bâti communal ont diminué de presque 8%. Bien que l'objectif du Canton soit à -60% en 2030 par rapport à 1990, il est important de noter que la Commune

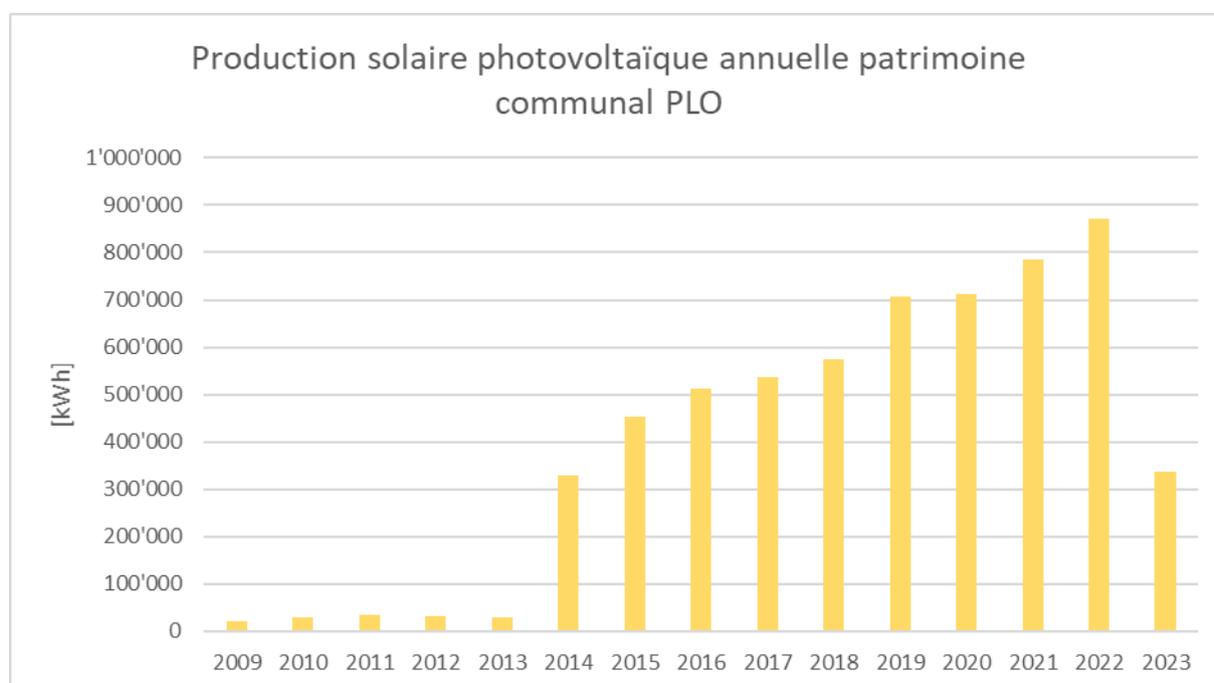
<sup>3</sup> Indice de Dépense de Chaleur genevois qui se calcule en faisant la somme des consommations de chaleur annuelles d'un bâtiment pour son chauffage et sa production d'eau chaude sanitaire divisée par la Surface de Référence Energétique (SRE = surface totale chauffée). L'IDC de chaque année est également corrigé des conditions météorologiques extérieures annuelles pour qu'il soit comparable d'une année à l'autre.

de Plan-les-Ouates a connu un fort développement ces 30 dernières années et a vu sa surface de référence énergétique augmenter de 150% dans le même intervalle. Pour atteindre cette cible, une stratégie expliquée en détail dans le rapport administratif 2021 a été élaborée par la Commune.

Pour ce qui est de l'évolution récente, nous notons que malgré la reprise d'activité post-COVID-19 ainsi que l'augmentation de la SRE de presque 14'000 m<sup>2</sup> (+14.1 %) en lien avec l'incorporation du quartier des Sciers, les émissions de CO<sub>2</sub> sont en baisses depuis 2021. Elles ont diminué d'environ 200 tCO<sub>2</sub>/an (-12.4%) entre 2022 et 2023. Ces résultats s'expliquent principalement par les éléments suivants :

- Le passage des chaufferies des bâtiments du PF en 100% vitale vert ;
- Mise en place par le service d'un processus d'optimisation approfondi du groupe de bâtiments P2 (chemin du Pré-du-Camp 2-16 et chemin de Vers 32-40), plus gros émetteur de CO<sub>2</sub> du parc ;
- Premiers résultats liés à l'appel du Conseil Fédéral et du Conseil d'État à faire des économies d'énergie pour éviter les risques de pénurie d'énergie ;
- L'amélioration continue du suivi énergétique, de la détection des dérives et plus généralement des processus d'exploitation de ces sites, des outils de suivi énergétique et de la maîtrise des consommations ;
- Pour le chauffage du quartier des Sciers, le facteur d'émission en gCO<sub>2</sub>/kWh du CAD est inférieur de 20% par rapport à celui du gaz et de 46% par rapport à celui du mazout.

## Production solaire photovoltaïque



La Commune a mis en place sa première installation solaire sur ses toitures en 2009. Depuis 2014 et depuis l'installation des panneaux sur les toitures de l'école Champ-Joly CM et l'Espace Vélodrome, le processus d'installation s'est accéléré. La Commune compte 11 installations pour une puissance totale installée de 976 kW et une production annuelle de presque 900'000 kWh/an, soit presque 1/3 de la consommation d'électricité du parc communal.

## Suivi des indicateurs de performance de la consommation de chaleur des parcs communaux avec Energo

Afin de suivre la performance globale des actions entreprises par la Commune, des indicateurs macroscopiques ont été créés en collaboration avec l'outil Energo pour chaque entité du patrimoine communal.

Ainsi, en 2023, la performance énergétique des bâtiments du Patrimoine Administratif est passée de -220'100 kWh au 01.01.2023 à -273'300 kWh au 01.01.2024, soit un gain de 2% par rapport aux références.

Dans ce même temps, la performance énergétique des bâtiments du Patrimoine Financier est passée de -777'800 kWh au 01.01.2023 à -1'312'100 kWh au 01.01.2024, soit un gain de 6.9% par rapport aux références.

Ces résultats représentent une augmentation des économies de la consommation de chaleur d'environ 587'500 kWh en un an, soit l'équivalent de la consommation de chaleur annuelle de presque 59 ménages.

L'origine principale de ces augmentations de performance sont présentées dans le paragraphe sur les émissions de CO<sub>2</sub>.

## Suivi microscopique du parc bâti communal

Dans un objectif d'amélioration continue du suivi énergétique, de la détection des dérives et plus généralement des processus d'exploitation de ces sites, le service a fait évoluer les outils existants pour mettre en place des indicateurs à l'échelle de chaque bâtiment.

## Évolution de l'outil Energo

Le service a lancé un projet de modernisation de l'outil de suivi énergétique Energo. Ces améliorations comprennent notamment :

- La mise en place pour chaque site d'un rapport mensuel de suivi des consommations ;
- La mise en place pour chaque site d'un rapport bilan annuel des consommations ;
- La mise en place des diagrammes de suivi de la performance des consommations de chaleur de chaque site ;
- La mise en place d'un suivi spécifique pour le mini-CAD de Champ-Joly.

## Suivi des factures

Le service reçoit environ 1'000 factures concernant les consommations d'énergies par an. Ce flux d'information régulier apporte des données importantes sur les énergies rentrantes dans un bâtiment/un groupe de bâtiments. Afin de valoriser ces éléments déjà contrôlés par le service, nous avons mis en place un outil de suivi qui permet de calculer pour chaque facture le nombre de kWh/jour ou m<sup>3</sup>/jour et le montant en F/jour.

Pour 2022, nous avons calculé la moyenne de ces indicateurs et l'écart-type de ces valeurs ; depuis 2023, nous suivons ces indicateurs et regardons si celui de la période concernée reste dans la moyenne et l'écart-type de 2022 (principalement les kWh/jour pour l'électricité et les m<sup>3</sup>/jour pour l'eau). S'il s'écarte, cela met le service en alerte qui se renseigne pour comprendre cet écart et auquel cas, apporter des corrections s'il y a une dérive.

## Optimisation énergétique

### Actions d'optimisation / actions correctives des bâtiments du Patrimoine Administratif

En s'appuyant notamment sur les nouveaux outils de suivi présentés au paragraphe précédent. Le service a amélioré sa compréhension des bâtiments et pu détecter plus rapidement des dérives, ainsi que mettre en œuvre des actions correctives et/ou d'optimisation tout en quantifiant les résultats.

L'ensemble de celles-ci ont permis d'éviter la consommation d'environ 5'790 m<sup>3</sup> d'eau/an et 415'000 kWh d'énergie/an. Elles représentent une économie financière estimée à environ 100'000 F/an.

### Démarche d'optimisation énergétique intensifiée sur le plus gros émetteur de CO<sub>2</sub> du parc communal

À la suite de l'analyse des émissions de CO<sub>2</sub> du parc immobilier de la Commune présentée dans le rapport administratif de 2022, il a été démontré que l'ensemble P2 (chemin du Pré-du-Camp 2-16 et chemin de Vers 32-40) était avec près de 30% des émissions, le plus gros émetteur du parc communal.

De ce fait, une démarche intensifiée avec la régie et le mandataire en charge de l'optimisation de cette chaufferie a été mise en place depuis début 2022. Elle a permis entre autre la mise en place d'un système de management de l'énergie (séance bimestrielle, plan d'actions, suivi des résultats, etc.) sur ce groupe de bâtiments.

La performance énergétique des bâtiments du P2 est passée de -138'300 kWh au 01.01.2022 à -272'900 kWh au 01.01.2023 et se trouve au 01.01.2024 à -599'500 kWh. Cette démarche a donc permis en deux ans d'éviter la consommation d'environ 461'200 kWh de chaleur par année, soit un gain de 18.6% par rapport à la référence (bien qu'une partie des résultats soit due aux actions mises en place dans le cadre de l'effort demandé par la Confédération et le Canton).

## Optimisation énergétique des bâtiments du patrimoine financier : modèle éco21\_Contrats d'Optimisation Énergétique

Dans le cadre du suivi énergétique et de l'optimisation des consommations de chaleur des bâtiments de son patrimoine financier, la Commune a signé en 2017 un Contrat d'Optimisation Énergétique (COE) tripartite avec les SIG et le chauffagiste.

Ils sont initialement signés pour une durée de 6 ans, nous arrivons donc en 2023 à la fin de ces prestations. Dès lors, la Commune a décidé de prolonger ces contrats pour maintenir les résultats une année de plus, soit jusqu'à la fin de la saison de chauffe 2023-2024.

Ces modèles de gestion arrivent aujourd'hui à leurs limites pour continuer à optimiser les consommations énergétiques de ces bâtiments par l'intervention humaine dans des proportions économiques acceptables. C'est dans ce sens que la délibération D 105-2023 présentée ci-dessous a été élaborée et prendra la suite de ces COE.

## Mise en place d'une boîte intelligente pour optimiser les consommations de chaleur des bâtiments des Patrimoines Administratif et Financier et réalisation des Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments

Les délibérations D 100-2023 et D 105-2023 sont similaires, sachant qu'une s'applique pour les bâtiments du Patrimoine Administratif et l'autre pour les bâtiments du Patrimoine Financier et sont composées chacune de 2 projets distincts.

Le premier consiste à mettre en place une technologie moderne à l'aide d'une boîte intelligente qui permettra de capitaliser automatiquement les données de fonctionnement du bâtiment et de l'optimiser à l'aide des données météorologiques qu'elle reçoit et d'algorithmes internes développés par une start-up genevoise.

Les résultats projetés de ce projet permettront de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> du parc immobilier de la commune d'un peu plus de 15%, ce qui représente environ 300 tCO<sub>2</sub> par année, soit l'équivalent de 2'150'000 km en voiture et donc de 54 tours du monde économisés.

En plus des résultats en lien avec l'optimisation des sites où la solution sera installée, ce projet répond à deux enjeux majeurs pour la transition énergétique communale, à savoir dans un premier temps à déceler et minimiser notre temps de réaction face à une dérive, ainsi qu'à l'amélioration des connaissances de fonctionnement de nos bâtiments dans le but notamment d'une rénovation future.

L'ensemble des boîtes sont installées et connectées, elles sont en cours d'acquisition de données de fonctionnement. Le début des optimisations se feront en cours du premier trimestre 2024.

L'autre projet en lien avec ces délibérations est la réalisation de CECB (Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments). Il est l'étiquette-énergie officielle des cantons qui indique la performance énergétique d'un bâtiment, d'abord pour son enveloppe, puis pour son efficacité énergétique globale.

Leur réalisation permet à la Commune d'une part de se conformer à l'article 12Q du Règlement d'application de la loi sur l'énergie (REn), modifié le 13 avril 2022 et qui impose à toutes les entités publiques dont les collectivités publiques, de les réaliser. Cela permet d'autre part, de consolider les informations nécessaires à l'obtention de subventions cantonales dans le cadre de la rénovation de ces bâtiments.

Le processus pour réaliser les CECB prioritaires, à savoir les bâtiments qui vont être rénovés dans un futur proche, a été lancé et les CECB seront terminés pour la fin de l'année 2023.

Ces deux projets structurants permettront à la Commune de répondre un peu plus aux challenges de la transition énergétique et environnementale qui doivent être une priorité pour chacun d'entre nous mais encore plus pour une collectivité publique.

## Éclairage public

L'éclairage public est, avec presque 8% de la part des consommations, le 3<sup>e</sup> plus gros consommateur d'électricité du parc bâti communal (chiffres 2021). Il s'agit donc d'un élément-clé de la stratégie énergétique communale.

## Projet d'extinction

Pour rappel, le contexte géopolitique de 2022 a compromis l'approvisionnement énergétique de la Suisse. De ce fait, à la fin de l'été 2022, le Conseil Fédéral et le Conseil d'État a demandé à l'ensemble de la population de faire un effort pour économiser de l'énergie dans le but d'éviter un risque de pénurie.

La Commune de Plan-les-Ouates a donc décidé d'agir sur l'éclairage public afin d'avoir un impact concret et significatif. Initialement, la volonté de la Commune était de mettre en place une extinction de 22h à 5h, mais pour des raisons techniques, cela n'était pas réalisable.

Les services communaux ont donc œuvré afin de proposer une nouvelle stratégie d'extinction qui a été mise en œuvre mi-avril 2023. La solution trouvée consistait à enlever le fusible des candélabres que nous souhaitions éteindre. Depuis son déploiement, près de la moitié des candélabres de la Commune étaient éteints en tout temps. Cette stratégie devait permettre d'éviter la consommation d'environ 125'000 kWh/an. Au-delà d'allier efficacité énergétique et sobriété, cette solution d'urgence présentait l'avantage d'être réversible.

Au vu de l'inquiétude grandissante de certains habitants pour leur sécurité et du raccourcissement des journées, le Conseil administratif a décidé le 9 novembre 2023 pour le confort de ses communiés de remettre en fonction un certain nombre de candélabres parmi ceux qui étaient éteints. Cette résolution a été mise en œuvre les 16 et 17 novembre 2023.

Il reste toutefois un peu plus de 200 candélabres éteints en tout temps sur la commune, ce qui permet d'éviter la consommation d'environ 75'000 kWh/an.

## Rénovation de l'éclairage public et élaboration d'un Plan Lumière

Les principes de fonctionnement de l'éclairage public ont été définis il y a plus de 3 décennies, ils sont aujourd'hui obsolètes et ne sont plus en adéquation avec les enjeux actuels. De fait, la délibération D 78-2022 relative au crédit d'engagement pour l'étude d'un plan directeur lumière en vue d'une rénovation de l'éclairage public et d'une adaptation du fonctionnement aux nouveaux standards sur la

Commune de Plan-les-Ouates, a été proposée par le Conseil administratif et acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal dans sa séance du 18 octobre 2022.

Le but de ce plan lumière est de définir des règles applicables à tous les projets de construction et de rénovation de l'éclairage public. Ces règles permettront de rendre l'éclairage public plus efficace et plus respectueux de l'environnement. In fine, il entrainera le remplacement des sources lumineuses actuelles par des technologies modernes et pilotables.

Afin de prendre en compte l'ensemble des enjeux liés à l'éclairage public, le Plan lumière proposé a été co-élaboré avec les services internes de la Commune (Service Environnement et Espaces Verts : biodiversité, Service Construction et Aménagement : urbanisme & mobilité et construction & énergie), ainsi qu'avec des partenaires externes (SIG, CCO : Groupe genevois pour l'étude et la protection des chauves-souris). Les enjeux de sécurité, notamment les retours des habitants et de la Police municipale suite au projet d'extinction ont été pris en compte, ainsi que ceux sur l'éclairage des passages pour piétons.

Le Plan lumière préparé a été transmis au Conseil administratif pour validation. Les voiries, voies de mobilité douce et espaces publics de la Commune concernés par l'éclairage public ont été classés en 5 catégories distinctes selon leurs usages et les spécificités de leur environnement bâti. Pour chacune de ces catégories, un concept d'éclairage (points lumineux maintenus ou non, horaire d'allumage et d'extinction, température) a été défini.

## OptimaLux - Plan ombre et lumière du canton

Le Département des infrastructures de l'État de Genève a adressé un courrier à la Commune de Plan-les-Ouates, il traitait de la phase de consultation des communes pour la présentation de la stratégie d'extinction de l'éclairage public des routes cantonales – « OptimaLux – Plan ombre et lumière ».

Le Conseil administratif a approuvé, lors de sa séance du 6 juillet 2023, ce projet tel que proposé. Il projette notamment l'extinction en tout temps de l'éclairage des routes cantonales sur le territoire de la Commune sauf des zones d'exceptions (soit l'extinction de 140 points lumineux sur les 272 se trouvant sur celui-ci). L'application de ce projet sur le territoire communal devrait commencer au deuxième trimestre 2024.

## Aides financières en lien avec l'énergie

### Augmentation du budget

Depuis 2013, la Commune de Plan-les-Ouates a mis en place un programme d'aides financières afin d'accompagner ses habitants pour le développement des énergies renouvelables, les économies d'énergie et l'encouragement à la mobilité douce.

Lors de sa séance du 22 juin 2021, le Conseil municipal a accepté la D 45-2021 consistant à la mise en place d'un crédit cadre de Fr. 400'000 pour les subventions énergies sur la législature 2020-2025.

Au vu de l'intérêt croissant de la population à s'engager dans sa transition énergétique ainsi que du contexte géopolitique actuel, le nombre de demandes a explosé, passant de 18 demandes pour Fr.

41'130 engagés en 2020 à 50 demandes pour Fr. 78'536 engagés en 2021, puis 91 demandes en 2022 pour Fr. 203'189 engagés et finalement 142 demandes en 2023 pour Fr. 318'155 engagés.

Il était donc devenu évident que le budget initialement prévu ne pourrait pas couvrir ces demandes en constante augmentation. De ce fait, le Conseil administratif a proposé au Conseil municipal la délibération D 91-2022 afin d'augmenter ce crédit cadre de Fr. 400'000. Cette dernière a été acceptée lors du Conseil municipal du 13 décembre 2022, amenant ainsi un budget total alloué aux aides financières pour la population et leur transition énergétique à Fr. 800'000 pour la législature 2020-2025.

## Modification du règlement des aides financières en lien avec l'énergie LC 33 961

L'ancien règlement des aides financières pour le développement des énergies renouvelables et les économies d'énergie prévoyait, pour la pose de cellules photovoltaïques sur des bâtiments existants ou à construire, l'échelle suivante :

- Fr. 400 par kWc pour une installation d'une puissance n'excédant pas 10 kWc ;
- Fr. 250 par kWc pour les installations d'une puissance comprise entre 10 et 30 kWc ;
- Fr. 100 par kWc au-delà de 30 kWc, mais de Fr. 10'000 au maximum.

Le nouveau règlement, mis en place pour assurer une meilleure équité dans les subventions versées, vise à éviter une disparité de subventionnement lorsqu'on passe d'un seuil à un autre.

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, l'aide financière octroyée par la Commune est calculée de la manière suivante :

- Fr. 300 par kWc pour une installation d'une puissance n'excédant pas 10 kWc ;
- Une somme fixe de Fr. 1'000 + Fr 200 par kWc pour les installations d'une puissance comprise entre 10 et 30 kWc ;
- Une somme fixe de Fr. 4'750 + Fr 75 par kWc au-delà de 30 kWc, mais de Fr. 10'000 au maximum.

## Bornes publiques de recharge électromobilité

La délibération D 103-2023 a été acceptée lors du Conseil municipal du 23 mai 2023, elle ouvre un crédit d'investissement de Fr. 100'000 pour la réalisation de la première phase de déploiement d'un réseau public de points de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de la Commune. Elle prévoit notamment la mise en place de 26 bornes de recharges sur le territoire, réparties comme suit :

- 6 bornes de chargement accéléré à la Mairie ;
- 6 bornes de chargement accéléré et 2 bornes de chargement super-rapide à la place des Aviateurs ;
- 6 bornes de chargement accéléré à la place chemin de Vers 8 ;
- 6 bornes de chargement normal au parking public Vélodrome.

Ce crédit d'investissement prévoit le financement des travaux de génie-civil post tableaux électriques et le marquage des places. Le reste des frais (bornes, tableaux électriques, génie civil jusqu'au tableau électrique, etc.) ainsi que l'exploitation du système sont à la charge des SIG en tant que concessionnaire.

## Bâtiments du patrimoine administratif

### Champ-Joly – CM : Application de la législation cantonale sur l'énergie Optimisation de la consommation énergétique du site

Le 26 septembre 2022, l'Office Cantonal de l'Energie (OCEN) a adressé un courrier pour informer la Commune de Plan-les-Ouates que le site situé 60 chemin de la Mère-Voie a été identifié au vu de sa consommation d'électricité comme un grand consommateur en application de l'article 6 al. 15 de la loi sur l'énergie, L 2 30 - LEn.

Cette décision administrative impartissait à la Commune de Plan-les-Ouates un délai d'une année pour communiquer à l'OCEN son choix quant à une des trois alternatives proposées dans l'article 120 du Règlement d'application de la loi sur l'énergie L 2 30.01 – Ren.

Bien que ce site ait été identifié comme un grand consommateur d'énergie de par sa consommation d'électricité, ce dernier n'a cessé d'évoluer durant ces dernières années permettant ainsi d'alimenter en chaleur d'autres bâtiments adjacents avec de l'énergie produite par des pompes à chaleur en remplacement d'énergie fossile.

Au vu des efforts déjà mis en œuvre par la Commune sur l'ensemble du site concerné appelé « Champ-Joly » et de sa consommation maîtrisée et redistribuée, la Commune a demandé à l'OCEN une dérogation à l'application de la LEn. Celle-ci permettant à la Commune d'axer ses ressources sur des éléments de son patrimoine à plus forte valeur ajoutée pour la réussite de sa transition énergétique.

Après examen des documentations envoyées et des explications faites par la Commune, l'OCEN a adressé un courrier de réponse le 30 août 2023 notifiant à la Commune qu'il acceptait notre demande de dérogation et que le bâtiment n'était plus assujéti aux dispositions concernant les grands consommateurs au sens de la LEn.

### Éco21 : installation de brise-jets

Réalisation à l'aide du programme SIG éco21 d'une campagne de mise en place de réducteurs de débit pour les douches et les robinets des bâtiments du patrimoine administratif. Ce sont finalement près de 285 réducteurs qui ont été mis en place.

En plus des volumes d'eau économisés, cette action permet d'éviter la consommation de la chaleur pour la chauffer. Cela a permis d'éviter l'émission d'environ 1.2 tCO<sub>2</sub> par an.

## Multiprises avec interrupteur

Au vu du contexte géopolitique actuel, la Commune de Plan-les-Ouates a commandé auprès de la Cité de l'énergie 50 multiprises avec interrupteur et les a distribuées à ses collaborateurs. Elles permettent, dans le but d'économiser de l'énergie, de couper l'alimentation électrique de tous les appareils branchés en un seul geste. Il est bon de se rappeler que les appareils en veille consomment encore de l'électricité, même s'ils ne sont pas utilisés.

## Bâtiments du patrimoine financier

### Éco21 : programme éco-logement

Dans le cadre de leur programme éco21, les SIG proposent un volet éco-logement. Il consiste en une visite de nos locataires par un professionnel formé qui leur dispense des conseils et met à disposition du matériel efficient (ampoules, réducteurs de débit, bons de réduction sur l'électroménager, etc.).

Ce programme avait déjà été appliqué à certains de nos bâtiments, mais pas à l'ensemble. La prestation a été étendue à la totalité de nos bâtiments pour la finaliser, ce qui fait que presque 200 logements ont bénéficié de cette prestation fin septembre 2023.

Cette prestation a permis à nos locataires de réduire leur consommation d'électricité, d'eau ainsi que leurs émissions de CO<sub>2</sub>.

## Environnement

### Évolution du service

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023, le secteur Voirie & Manifestations est sous la responsabilité de Monsieur Régis Fournier.

Par ailleurs, depuis le mois d'octobre, Monsieur Charles Gottschall est venu renforcer notre équipe en tant qu'architecte-paysagiste.

**Le chiffre** : 74% : Il s'agit du taux de recyclage des déchets pour la Fête des écoles et du 1<sup>er</sup> Août depuis l'introduction de la vaisselle réutilisable.

### Espaces verts

#### Requalification des espaces verts de la Promenade tordue

Le Service de l'environnement et des espaces verts a profité de l'aménagement de la promenade tordue en lien avec la mobilité pour améliorer la qualité de cet espace de verdure. En effet, des grosses Laurelles, considérées comme plantes invasives, ont pu être supprimées le long de la promenade, alors que de nouveaux arbres et arbustes vont pouvoir y trouver leur place. Concernant la strate herbacée, une prairie a été ressemée sur l'ensemble de cette surface qui sera entretenue de manière extensive afin de favoriser la biodiversité.

#### Plantations au Parc des Serves

Le parc des Serves a bénéficié de nouvelles plantations d'arbres et d'arbustes en 2023 afin de renforcer son rôle « d'îlot de fraîcheur ». Le but principal était d'augmenter à terme le taux de canopée (pourcentage de la couverture du sol recouvert par la couronne des arbres) et donc de faire bénéficier les habitants d'un ombrage maximum en été afin de rendre le parc encore plus accueillant.

Les jeunes arbres plantés dans ce parc sont principalement des espèces méditerranéennes (aulne de Corse, sapin d'Espagne, érable de Montpellier, chêne d'Espagne), ainsi que quelques variétés indigènes, sélectionnées spécifiquement pour résister aux vagues de chaleur en constante augmentation.

En complément, quelques arbres fruitiers ont été rajoutés et une haie vive a été plantée à l'arrière de l'arrêt de l'abri bus afin de créer une masse arbustive naturelle favorable à la faune.

#### Toiture végétalisée - cimetière et chemin de la Milice

Une fois les phases d'étanchéisation du local à poubelles du chemin de la Milice et de celui de l'accueil à l'entrée du cimetière achevées, il a été procédé au remplissage des deux toitures avec les différentes

protections ainsi qu'un substrat spécial. Une plantation d'environ 400 plants de *Sedum*, *Thym*, *Delospernum* et vivaces indigènes a été réalisée. Ce mélange de plantes colonisera l'emplacement pour le plus grand bonheur des insectes et abeilles nécessaires à la biodiversité.

### Place du CASS (8 chemin de Vers) - vivaces (décembre et janvier)

Après la dernière phase de travaux lourds comportant la mise en place de la terre et du compost, nous avons pu procéder à la plantation de plus de 700 plantes vivaces telles que *Sauge*, *Aster* et *Verveine* ainsi que de nombreuses graminées aux feuillages et coloris différents. Leur floraison s'étale sur toute l'année, renforcée par la plantation de centaines de bulbes à floraison printanière, tels que des ails et des tulipes, pour offrir un vrai festival de formes et de couleurs à toutes les époques de l'année.

### 3<sup>e</sup> prix du fleurissement 2023

Le Service de l'environnement et des espaces verts a eu le plaisir de se voir décerner fin octobre le 3<sup>e</sup> prix des communes fleuries, dans la catégorie Ville/Commune de 7'000 à 12'000 habitants.

Une belle récompense pour le travail de plantation, de désherbage, de taille et d'arrosage des quelques 3'000 plantes à massifs qui sont venues embellir les caissettes et massifs de la commune.

### Achat : tracteur, camion et broyeuse

Suite à la délibération 47-2021, 3 appels d'offre ont été lancés. Une broyeuse Bugnot Bv45 a été choisie pour permettre aux jardiniers de broyer branches et arbustes jusqu'à 15 cm de diamètre et permettre ainsi de réutiliser la matière obtenue.

Il était question également de changer le camion Aeby Vt 450 par le même type de véhicule, or, au vu de problèmes mécaniques rencontrés avec ce véhicule, un choix stratégique a été opéré avec l'achat d'un camion Iveco 7.5t à gaz ainsi qu'un tracteur Iseki TG 68 avec lame et saleuse, pour le même coût que celui budgété initialement.

### Jardin Arc-en-Ciel (artichauts et cardon)

Cette reconversion de l'espaces avec des **plantes vivaces**, des **artichauts** « violets de Plainpalais » et des **cardons** « argentés épineux de Plainpalais » permet de mettre en avant le savoir des équipes du secteur espaces verts et faire un rappel des cultures maraîchères sur la commune.

Les vivaces sont des plantes qui repoussent chaque année, sans avoir besoin d'être replantées. Elles ont l'avantage de fournir un jardinage à long terme et d'être plus durables que les annuelles qui ne durent qu'une saison. Les vivaces sont également utiles pour attirer les pollinisateurs, comme les abeilles et les papillons.

Cet aménagement sera complété de bulbes à fleurs pour apporter des couleurs au printemps.

## Nouveau règlement du cimetière

Suite à la motion M 26A-2022 - *Prise en charge par la Commune d'une partie des frais funéraires destinée aux familles de défunts qui habitaient Plan-les-Ouates* et la délibération qui en découle, D 121-2023 - *Modification du règlement du cimetière de Plan-les-Ouates*, le nouveau règlement du cimetière de Plan-les-Ouates (LC 33 351) entrera prochainement en vigueur. Plusieurs modifications concernent l'ensemble des habitants du territoire communal :

### Gratuité des frais de funérailles

Désormais, Plan-les-Ouates prend en charge **les frais de funérailles** de ses habitants. Pour bénéficier de cette prestation, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Seules les **personnes dont le domicile civil** (registre de l'OCPM faisant foi) **est sur le territoire de Plan-les-Ouates au moment de leur décès** ont droit à ces prestations.
- Les personnes habitant, au moment de leur décès, dans un établissement hospitalier ou médico-social du canton - si leur lieu de résidence avant l'entrée dans un tel établissement se situait sur le territoire communal- ont également le droit à ces prestations.

Pour bénéficier de cette prestation, la famille de la personne défunte doit contacter l'entreprise des Pompes Funèbres Générales.

Toute demande de prestations autres que celles définies dans la convention liant la Commune de Plan-les-Ouates et les Pompes Funèbres Générales entraînera la facturation aux familles de la totalité des frais d'obsèques selon les tarifs en vigueur.

### Urne biodégradable

Autre changement, l'inhumation en terre des personnes incinérées n'est dorénavant possible que si l'urne est en matière biodégradable. Les urnes métalliques, en pierre, en béton et autres ne seront plus autorisées.

### Renouvellement des emplacements

Enfin, dernière nouveauté, à l'échéance du délai légal d'inhumation de 20 ans, la Commune offre à présent le choix de renouveler les emplacements pour une durée minimum de 10 ans ou de 20 ans.

## Déchets

### Réorganisation des poubelles de rue

Depuis le mois de mars 2023, Plan-les-Ouates a décidé de trier les poubelles de rues de l'ensemble de son territoire (193 poubelles). Les déchets sont collectés et acheminés chez un recycleur genevois. Ils

sont ensuite triés manuellement et mécaniquement afin de retenir tous les déchets valorisables (papier/carton, verre, aluminium et fer blanc, bio déchets). Avec ce système, le taux de valorisation moyen d'une poubelle de rue atteint les 39%<sup>4</sup>.

Cette approche nous a permis d'homogénéiser notre tournée. La Commune est divisée en deux secteurs : nord et sud (de la route de Saint-Julien). La zone nord est attribuée à un prestataire externe, alors que la partie sud est collectée par les collaborateurs du secteurs voirie-manifestations. Le cahier des charges de notre mandataire (procédure soumise à l'AIMP) exige que la collecte et le transport des déchets soient effectués au moyen d'un véhicule ou mode de transport le plus écologique et le plus silencieux possible (mobilité douce, hippomobilité, vélo cargo, véhicule électrique, etc.).

La prochaine étape sera l'installation de l'intelligence artificielle sur deux de nos véhicules dédiés à cette levée, afin d'analyser les zones problématiques et optimiser la tournée et le passage de notre balayeuse en parallèle.

## Poubelles intelligentes à compaction solaire

Des poubelles de rue dites « intelligentes », proposant un système de compaction solaire, ont été installées en test sur trois emplacements au sein de la commune : deux sur le Mail 2000 à proximité de nos zones pique-nique et une sur la place des Aviateurs. Des QR codes étaient affichés sur ces dernières afin que nos concitoyens comprennent l'initiative et participent au sondage pour choisir le modèle le plus apprécié.

À la suite de cette période d'essai, notre administration a sélectionné un fournisseur pour l'achat de deux poubelles.

Au-delà de l'aspect nouvelle technologie qui peut paraître gadget, le nombre de ramassages est divisé par quatre pour ces emplacements stratégiques très utilisés.

Une application nous permet de consulter en temps réel le taux de remplissage de chaque poubelle afin d'optimiser la tournée de collecte.

## Statistiques des déchets

Les résultats statistiques 2022 sont encourageants :

Avec une augmentation de la population de quelques centaines de personnes, on constate une **diminution de la quantité totale des incinérables**. Plan-les-Ouates est la première ville genevoise (4<sup>e</sup> commune sur l'ensemble de 45 communes) à être en-dessous de l'objectif de 160 kg/an/habitant fixé par le Plan Cantonal de Gestion des déchets pour 2025, avec un résultat de **159,15 kg/an/habitant**.

On note également une **diminution de la quantité totale de déchets recyclés**, principalement au niveau des déchets organiques, ce qui s'explique en grande partie par la météo (sécheresse induisant moins de tontes et de taille).

---

<sup>4</sup> Il s'agit de pourcentages liés au volume, estimés visuellement par un collaborateur d'exploitation expérimenté du recycleur pour chaque fraction de déchets. Avec le poids total récolté, notre administration applique la clef de répartition entre les déchets incinérés et les déchets valorisés.

## Centres de tri – Ambassadeurs Éco21

Dans le cadre d'Éco 21 – Déchets & économie circulaire, des ambassadeurs SIG ont mené des actions dans onze points de récupération communaux afin de sensibiliser les habitants au tri des déchets.

Des entretiens de durées diverses ont eu lieu avec les usagers et les passants venant des immeubles avoisinants. Certaines personnes particulièrement motivées sont revenues pour obtenir d'autres conseils.

Il en ressort que les principales erreurs de tri concernent le PET et les plastiques non recyclables. Parmi les autres problématiques de tri abordées se retrouvent les papiers souillés, les couvercles en fer, les vêtements et les appareils électroniques. Diverses erreurs de tri ont pu être évitées sur le moment.

Au cours des discussions sur les enjeux de la réduction des déchets à la source au travers de la documentation disponible et les alternatives présentées sur les stands (savons solides, bee-wrap, sacs en tissu, recettes de produits ménagers « home made », etc.), l'absence de magasins vendant du vrac sur la commune a été relevé par plusieurs personnes.

Les points principaux qui ressortent des questionnaires remplis :

- 93% des visiteurs interrogés habitent la commune de Plan-les-Ouates (7% Grand-Lancy) ;
- 76% disposent déjà d'une poubelle verte et près de 85% d'entre eux sont satisfaits de son usage ;
- 80% considèrent effectuer le tri des déchets de manière correcte (toutefois diverses erreurs ont été repérées et discutées, voir ci-dessus) ;
- 60% des personnes ignorent l'existence d'une loi destinée à rendre le tri obligatoire ;
- 76% des personnes se disent sensibles à la nécessité de réduire nos déchets à la source (même si elles n'appliquent pas encore bon nombre des suggestions proposées) ;
- 29% des personnes utilisent des contenants réutilisables.

Les actions dans les points de récupération seront reconduites en 2024.

## Soirée concierges

Le 26 avril 2023, la Commune de Plan-les-Ouates a organisé sa première soirée à l'attention de tous les services de conciergerie du territoire communal.

Les informations communiquées se sont concentrées sur le thème de l'optimisation du tri, la gestion des déchets et les prestations de proximité du Service de l'action sociale et de la jeunesse. Suite à l'intérêt des participants, cette soirée sera rééditée chaque année.

## Espaces publics

### Restauration des bancs

**Promenade devant la mairie** - Les éboueurs du secteur voirie-manifestations ont procédé à la restauration de tous les bancs en bois situés sur la promenade devant la mairie. Après le démontage des assises à restaurer, un banc de remplacement a été installé afin de préserver le nombre de places à disposition. Certains bancs étant cassés, des travaux de menuiserie ont été entrepris ainsi qu'un ponçage et l'application d'une lasure protectrice.

**Banc arrondi à la fontaine d'Arare** - Le Service de l'environnement et des espaces verts a également mandaté un menuisier pour procéder à la réhabilitation complète du banc de forme hexagonale situé à la fontaine d'Arare, qui était en très mauvais état. Il a ainsi pu retrouver tout son éclat.

### Installation de zones pique-nique sur le Mail 2000

Le Mail 2000 est un axe très fréquenté pendant la période estivale. Cette allée piétonne est très conviviale, mais surexposée au soleil.

Afin d'apporter davantage d'ombre sur cette zone, le Service environnement et espaces verts a construit deux pergolas en bois, de deux aspects différents.

En parallèle, les éboueurs du secteur espaces verts ont installé des bacs remplis de plantes grimpantes courant sur des paillages de roseaux, ainsi que des bacs de type palette CFF transformés en banc, pour le grand plaisir des citoyens qui ont pu mieux s'approprier cet espace.

### Remise en état du chemin de la Butte et du cheminement du Nant-Malet

Dans le cadre de la remise en état de nos cheminements piétonniers, plusieurs travaux de réhabilitation ont été entrepris. Réalisés par deux entreprises externes, ils ont consisté à la scarification du support ainsi que l'évacuation des matériaux usés par le temps, suivi de la pose de grave 0/15 argilo calcaire sans adjuvant, afin de préserver la nature environnante.

### Mise en place de la vaisselle réutilisable lors des manifestations communales

En lien avec la future nouvelle loi sur les déchets (L 1 21) et les recommandations du Service de géologie, sols et déchets (GESDEC), le plastique à usage unique sera à terme interdit lors de toutes les manifestations, notamment la vaisselle jetable, y compris la vaisselle compostable.

Notre administration a profité de cette année 2023 pour tester l'usage intégral de vaisselle réutilisable sur la Fête de la Musique, la Fête des écoles et celle du 1<sup>er</sup> Août. Contrairement à d'autres communes, Plan-les-Ouates a éliminé la consigne sur ces deux manifestations compte tenu de l'importante logistique liée, privilégiant l'accompagnement avec nos centres de tri.

Pour 2024, le Service de l'environnement et des espaces verts étudie différents scénarii pour accompagner les moyennes et petites manifestations. La location de la vaisselle réutilisable, hormis les gobelets et bols appartenant déjà à la commune, reste une bonne option. Toutefois, à ce jour, le recul sur la durabilité et le nombre d'utilisations des vaisselles réutilisables reste une inconnue.

## Durabilité

### Arborisation de la crèche Le Serpentin et du talus de la Butte

Un bon nombre d'arbres et d'arbustes ont été plantés cette année dans le jardin et aux abords de la crèche Le Serpentin, ainsi que sur les talus longeant la route des Chevaliers-de-Malte au bas de la Butte. Cela fait plusieurs années que la Commune réfléchissait à arboriser d'avantage ce secteur afin de renforcer sa fonction d'îlot de fraîcheur.

À terme, ces plantations seront largement bénéfiques et permettront de faire réduire les températures très élevées du bâtiment de la crèche pendant les périodes estivales. Alliant plantes méditerranéennes et plantes indigènes, ces aménagements sont également favorables à la faune locale.

### Entretien des zones nature : Bois de la chapelle

Suite aux abattages réalisés les années précédentes afin de sécuriser le bois de la Chapelle, de nombreux jeunes plants essayent de trouver une place au cœur du Bois et rentrent parfois en concurrence les uns avec les autres. Un important travail de sélection a été déployé cette année avec la collaboration de la Commune de Lancy afin de favoriser certaines espèces en limitant considérablement les peupliers et les ronces qui ont tendance à « étouffer » le reste de la végétation.

La petite marre creusée l'an dernier au cœur du Bois afin de déplacer une population d'amphibiens vouée à disparaître dans le cadre du chantier des Sciers a pleinement joué son rôle ; certains d'entre eux sont revenus s'y reproduire en 2023 et des bébés ont pu être observés.

### Nichoirs, tas de bois - Secteur Butte

Dans le cadre des élagages et des abattages nécessaires pour sécuriser le parc de la Butte, nous avons profité de réaliser des aménagements favorables à la faune locale. Ainsi, trois tas de bois serviront notamment de cachettes pour les petits mammifères, de même que les gros troncs de bois mort laissés sur place offriront un lieu de vie pour certains insectes qui en ont besoin pour accomplir leur cycle de vie. En complément, nous avons installé quelques nichoirs pour les oiseaux et creusé des cavités pour les chauves-souris dans des troncs morts.

## Potagers urbains

Les différents potagers existants ont continué à jouer pleinement leur rôle durant l'année 2023, permettant de favoriser l'échange, la coopération, le partage et la mixité (culturelle et générationnelle) ainsi que la biodiversité.

- L'association du PLOTAGER et l'association des Jardins du Vieil Orme ont magnifiquement cultivé leurs parcelles se trouvant respectivement sur le Mail 2000 et au cœur du quartier du Pré-du-Camp. En plus du soutien accordé par le Service de l'environnement et des espaces verts pour régler les problèmes techniques et faire en sorte de pérenniser les projets, la Commune continue de mettre à disposition gratuitement le terrain et l'eau. Un atelier sur le compostage des déchets a été proposé par la Commune aux deux associations afin de leur donner des pistes pour mieux gérer leur biomasse.
- Le potager se trouvant à l'arrière de la Julienne, créé par le Service de l'environnement et des espaces verts en 2022, a été intégralement géré et exploité en 2023 par l'association de la Ferme du fond de l'étang qui a réalisé un travail remarquable. Ce potager foisonnant de magnifiques légumes accueille des cours hebdomadaires en lien avec la programmation du Service culturel.
- Le Service de l'environnement et des espaces verts a créé deux nouveaux mini-projets de potagers éducatifs, l'un pour la crèche Vélo Rouge, le second pour l'école du Pré-du-Camp.
- Le projet de potager dans le quartier des Sciers n'a pas pu se concrétiser car un propriétaire s'oppose fermement à sa réalisation. Une association s'est tout de même créée avec le soutien de la Commune qui continue d'explorer toutes les pistes afin de proposer une alternative.

## Commune ouVerte

La Commune a approfondi cette année l'action « Commune ouVerte » déjà proposée par Pro Natura en 2022. En 2023, une étude a été réalisée afin de trouver des possibilités pour renforcer la biodiversité et la fonctionnalité de l'infrastructure écologique de notre commune au travers de 15 mesures. Certaines de ces mesures sont déjà en application depuis quelques années et nécessitent simplement d'être poursuivies, comme l'entretien différencié des espaces verts ou l'installation de nichoirs, alors que d'autres seront mises en place à plus long terme en fonction des opportunités.

## Ge-repare / Ge-réutilise + Repair Café

La Commune continue de s'engager aux côtés de plusieurs communes genevoises et de la Fédération romande des consommateurs (FRC) en faveur d'une économie circulaire en promouvant la réutilisation et la réparation des objets. La participation aux projets ge-répare et ge-réutilise permet d'encourager nos habitants à faire réparer leurs objets quand cela est possible, à en louer quand il s'agit d'un usage très occasionnel et à en acheter en seconde main.

Pour la première fois et à l'occasion du vide grenier du samedi 13 mai 2023, la Commune a organisé un « Repair Café » en partenariat avec la FRC. Il s'agit d'un stand de réparation qui permet aux habitants d'apporter des objets endommagés (petit électroménager, jouets, luminaires, objets en bois ou en métal, etc.) dans le but de leur redonner une deuxième vie, avec l'aide de spécialistes de la réparation. Au total 32 objets ont été apportés par des visiteurs, dont environ les deux tiers ont pu être réparés. Pour le reste des explications ont pu être apportées. Cette action, qui s'inscrit pleinement dans une démarche écologique permettant de lutter contre le gaspillage des ressources et la production de déchets, a engendré de nombreux retours très positifs.

## La Nuit est belle

Tout comme la plupart des communes du Grand Genève, Plan-les-Ouates a participé à la Nuit est belle, en éteignant les lumières du domaine public le 22 septembre 2023.

Pour cette 4<sup>e</sup> édition, nous avons organisé une observation nocturne de la faune, en partenariat avec l'HEPIA (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture) – Filière Gestion de la nature.

Grâce à une intervenante spécialisée, les habitants ont pu apprendre comment la faune se comporte face à la pollution lumineuse. En effet, la lumière impacte grandement les organismes vivants, certains s'adaptent alors que d'autres la fuient et disparaissent de nos campagnes.

Les participants ont également tenté d'observer si des animaux étaient présents à proximité de la réserve naturelle du Bois du Milly, à l'aide d'une caméra thermique.

## Ateliers « Mieux vivre au naturel »

En 2023, la Commune a continué d'organiser les ateliers « Mieux vivre au naturel » sur diverses thématiques en lien avec la durabilité, comme la fabrication de produits ménagers et cosmétiques respectueux de l'environnement, l'alimentation ou encore la confection d'objets.

Au total, une programmation riche et variée de 9 ateliers a été proposée avec un nouveau prestataire principal, « Les potions d'adèle » (lauréat 2019 du concours cantonal du développement durable). La salle de la Mansarde à la Julienne, avec sa cuisine attenante, a été choisie pour accueillir ces ateliers.

Un atelier d'upcycling réalisé par l'association « tricrochet » a également été organisé durant le Nettoyage citoyen.

## Subventions environnementales

La Commune a soutenu en 2023 neuf associations portant des projets environnementaux et/ou de développement durable. Un total de Fr. 20'000 a été réparti en fonction de la qualité des propositions et de leur bénéfice pour notre territoire ou nos habitants.

À cela s'ajoute :

- Une subvention extraordinaire de Fr. 7'000 pour la Ville de La-Chaux-de-Fonds permettant l'achat, la plantation et l'entretien d'arbres suite aux intempéries de l'été 2023.
- Environ Fr. 3'000 de cotisations pour des associations œuvrant pour la protection du patrimoine et de la nature.
- Des subventions en nature, comme pour les projets de potager urbains pour lesquels la Commune met gracieusement à disposition le terrain et prend en charge les frais d'irrigation.

# Les comptes 2023

## Bilan au 31 décembre 2023

Bilan au		31.12.2022	31.12.2023	Écart
<b>1</b>	<b>Actif</b>	<b>624 677 612.15</b>	<b>651 056 303.11</b>	<b>26 378 690.96</b>
<b>10</b>	<b>Patrimoine financier</b>	<b>484 660 529.44</b>	<b>501 050 792.34</b>	<b>16 390 262.90</b>
100	Disponibilités et placements à court terme	27 693 736.89	39 459 525.04	11 765 788.15
101	Créances	33 923 767.21	28 279 334.84	5 644 432.37-
104	Actifs de régularisation	2 009 370.86	2 235 522.89	226 152.03
107	Placements financiers	1 609 805.00	1 857 750.00	247 945.00
108	Immobilisations corporelles PF	419 423 849.48	429 218 659.57	9 794 810.09
<b>14</b>	<b>Patrimoine administratif</b>	<b>140 017 082.71</b>	<b>150 005 510.77</b>	<b>9 988 428.06</b>
140	Immobilisations corporelles du PA	134 640 933.07	142 522 277.16	7 881 344.09
142	Immobilisations incorporelles	264 360.24	336 667.51	72 307.27
145	Participations, capital social	903 950.00	903 950.00	0.00
146	Subventions d'investissements	6 301 807.45	7 391 373.30	1 089 565.85
148	Amortissements complémentaires cumulés	2 093 968.05-	1 148 757.20-	945 210.85
<b>2</b>	<b>Passif</b>	<b>624 677 612.15</b>	<b>651 056 303.11</b>	<b>26 378 690.96</b>
<b>20</b>	<b>Capitaux de tiers</b>	<b>142 891 474.51</b>	<b>145 216 665.57</b>	<b>2 325 191.06</b>
200	Engagements courants	61 821 646.60	64 618 437.55	2 796 790.95
201	Engagements financiers à court terme	446 650.00	10 918 650.00	10 472 000.00
204	Passifs de régularisation	1 838 604.90	1 821 259.53	17 345.37-
205	Provisions à court terme	1 950 210.04	1 942 605.54	7 604.50-
206	Engagements financiers à long terme	76 107 475.00	65 188 825.00	10 918 650.00-
209	Engagements envers les financements spéciaux, fonds des capitaux de tiers	726 887.97	726 887.95	.02-
29	<b>Capital propre</b>	<b>481 786 137.64</b>	<b>505 839 637.54</b>	<b>24 053 499.90</b>
<b>290</b>	<b>FINANCEMENTS SPÉCIAUX - CAPITAL PROPRE</b>	<b>39 229 561.81</b>	<b>40 130 743.81</b>	<b>901 182.00</b>

## Compte de résultat (présentation échelonnée)

	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>76 939 486.39</b>	<b>88 864 036.00</b>	<b>86 514 187.39</b>
30 Charges de personnel	23 062 038.10	25 903 865.00	25 444 097.02
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	14 845 572.55	14 290 348.00	12 637 545.86
33 Amortissements du patrimoine administratif	9 450 537.59	8 837 546.00	8 326 897.38
36 Charges de transfert	29 229 598.57	39 807 277.00	39 438 577.38
37 Subventions redistribuées	351 739.58	25 000.00	667 069.75
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>99 305 936.08</b>	<b>79 216 687.00</b>	<b>96 186 657.31</b>
40 Revenus fiscaux	90 196 911.97	71 641 000.00	86 149 839.20
41 Patentes et concessions			
42 Taxes	4 691 677.42	4 176 885.00	4 691 866.97
43 Revenus divers	9 000.59	7 000.00	12 502.03
46 Revenus de transfert	4 056 606.52	3 366 802.00	4 665 379.36
47 Subventions à redistribuer	351 739.58	25 000.00	667 069.75
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>22 366 449.69</b>	<b>9 647 349.00-</b>	<b>9 672 469.92</b>
34 Charges financières	35 903 193.81	4 783 560.00	26 169 179.18
44 Revenus financiers	16 560 246.64	15 246 712.00	40 550 209.16
<b>Résultat financier</b>	<b>19 342 947.17-</b>	<b>10 463 152.00</b>	<b>14 381 029.98</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>3 023 502.52</b>	<b>815 803.00</b>	<b>24 053 499.90</b>
38 Charges extraordinaires	2 093 968.05		
48 Revenus extraordinaires			
<b>RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>2 093 968.05-</b>		
<b>TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS (excédent de revenus)</b>	<b>929 534.47</b>	<b>815 803.00</b>	<b>24 053 499.90</b>

## Compte de résultat par fonction et nature

		Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
<b>0</b>	<b>Administration générale</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>19 618 213.77</b>	<b>23 102 261.00</b>	<b>21 685 340.01</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>10 671 460.01</b>	<b>12 238 254.00</b>	<b>11 937 873.69</b>
<b>01</b>	<b>Législatif et exécutif</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>608 279.24</b>	<b>672 025.00</b>	<b>624 322.49</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>9 000.00</b>	<b>7 000.00</b>	<b>10 500.00</b>
30	Charges du personnel	504 788.55	528 825.00	510 145.75
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	82 878.69	120 200.00	91 212.74
39	Imputations internes	20 612.00	23 000.00	22 964.00
43	Revenus divers	9 000.00	7 000.00	10 500.00
<b>02</b>	<b>Services généraux</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>19 009 934.53</b>	<b>22 430 236.00</b>	<b>21 061 017.52</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>10 662 460.01</b>	<b>12 231 254.00</b>	<b>11 927 373.69</b>
30	Charges du personnel	14 955 440.50	18 176 240.00	17 095 537.37
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	1 502 005.28	1 946 440.00	1 404 392.65
33	Amortissements du patrimoine administratif	882 235.00	719 392.00	706 602.00
36	Charges de transfert	636 306.00	845 064.00	844 681.50
38	Charges extraordinaires	253 399.75		
39	Imputations internes	780 548.00	743 100.00	1 009 804.00
42	Taxes	464 255.52	355 550.00	549 181.26
43	Revenus divers	0.59		2 002.03
44	Revenus financiers	208 912.90	220 604.00	243 245.40
49	Imputations internes	9 989 291.00	11 655 100.00	11 132 945.00
<b>1</b>	<b>Ordre et sécurité publique, défense</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>3 781 305.00</b>	<b>4 623 732.00</b>	<b>4 274 038.01</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>1 367 214.56</b>	<b>1 497 160.00</b>	<b>1 223 771.66</b>
<b>11</b>	<b>Sécurité publique</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>1 656 207.85</b>	<b>2 303 095.00</b>	<b>2 011 606.66</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>943 972.86</b>	<b>1 012 060.00</b>	<b>848 330.76</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	158 169.85	269 090.00	196 563.66
33	Amortissements du patrimoine administratif	8 205.00	8 205.00	8 205.00
36	Charges de transfert	24 794.00	30 000.00	36 842.00
39	Imputations internes	1 465 039.00	1 995 800.00	1 769 996.00
42	Taxes	810 668.96	802 700.00	698 726.66
46	Quotes-parts à des revenus	133 303.90	209 360.00	149 604.10
<b>14</b>	<b>Questions juridiques</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>217 189.50</b>	<b>229 805.00</b>	<b>213 011.40</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>134 341.60</b>	<b>91 100.00</b>	<b>90 306.15</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	6 823.20	12 105.00	7 116.40
36	Charges de transfert	133 972.30	152 700.00	133 448.00
39	Imputations internes	76 394.00	65 000.00	72 447.00

	<b>Suite (compte de résultat nature et fonction)</b>	47 230.00	45 600.00	33 530.00
42	Taxes	87 111.60	45 500.00	42 326.15
44	Revenus financiers			14 450.00
<b>15</b>	<b>Service du feu</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>1 795 324.72</b>	<b>1 963 874.00</b>	<b>1 924 039.47</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>279 835.00</b>	<b>384 200.00</b>	<b>276 152.50</b>
30	Charges du personnel	161 642.60	146 325.00	170 612.85
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	300 282.27	363 580.00	281 232.38
33	Amortissements du patrimoine administratif	333 421.85	280 679.00	280 679.00
36	Charges de transfert	953 248.00	1 142 790.00	1 148 638.24
39	Imputations internes	46 730.00	30 500.00	42 877.00
42	Taxes	6 510.00	7 000.00	6 140.00
44	Revenus financiers	273 325.00	272 200.00	270 012.50
46	Quotes-parts à des revenus		105 000.00	
<b>16</b>	<b>Défense</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>112 582.93</b>	<b>126 958.00</b>	<b>125 380.48</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>9 065.10</b>	<b>9 800.00</b>	<b>8 982.25</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	29 784.43	26 465.00	26 804.03
36	Charges de transfert	69 535.50	98 593.00	84 557.45
39	Imputations internes	13 263.00	1 900.00	14 019.00
44	Revenus financiers	7 740.00	8 300.00	7 749.00
46	Quotes-parts à des revenus	1 325.10	1 500.00	1 233.25
<b>2</b>	<b>Formation</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>9 886 390.42</b>	<b>10 283 293.00</b>	<b>9 874 556.05</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>1 310 165.05</b>	<b>1 322 067.00</b>	<b>1 259 700.20</b>
<b>21</b>	<b>Scolarité obligatoire</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>9 865 672.02</b>	<b>10 252 735.00</b>	<b>9 836 673.55</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>1 310 165.05</b>	<b>1 322 067.00</b>	<b>1 259 700.20</b>
30	Charges du personnel	549 313.80	526 370.00	541 989.25
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	1 682 712.36	1 925 569.00	1 835 266.54
33	Amortissements du patrimoine administratif	2 915 263.00	2 955 063.00	2 732 725.00
36	Charges de transfert	2 704 241.96	3 226 433.00	3 113 182.76
38	Charges extraordinaires	540 014.90		
39	Imputations internes	1 474 126.00	1 619 300.00	1 613 510.00
42	Taxes	502 161.05	544 200.00	493 783.20
44	Revenus financiers	537 023.00	550 686.00	538 736.00
46	Quotes-parts à des revenus	170 981.00	127 181.00	127 181.00
49	Imputations internes	100 000.00	100 000.00	100 000.00
<b>29</b>	<b>Formation, autres</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>20 718.40</b>	<b>30 558.00</b>	<b>37 882.50</b>
36	Charges de transfert	18 238.40	27 058.00	34 225.50
39	Imputations internes	2 480.00	3 500.00	3 657.00
<b>3</b>	<b>Culture, sports et loisirs , églises</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>15 078 856.54</b>	<b>16 934 936.00</b>	<b>15 317 461.84</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>1 745 437.59</b>	<b>1 325 634.00</b>	<b>1 978 503.96</b>

	Suite (compte de résultat nature et fonction)	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
<b>31</b>	<b>Héritage culturel</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>2 000.00</b>	<b>2 000.00</b>	<b>3 600.00</b>
36	Charges de transfert	2 000.00	2 000.00	3 600.00
<b>32</b>	<b>Culture autres</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>4 006 889.24</b>	<b>3 878 361.00</b>	<b>4 331 206.47</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>525 428.97</b>	<b>264 731.00</b>	<b>893 469.80</b>
30	Charges du personnel		1 300.00	
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	1 409 838.86	1 679 015.00	1 557 860.66
33	Amortissements du patrimoine administratif	424 440.00	259 500.00	259 500.00
36	Charges de transfert	610 775.30	622 446.00	697 157.81
37	Subventions redistribuées	205 500.00		616 325.00
38	Charges extraordinaires	164 943.08		
39	Imputations internes	1 191 392.00	1 316 100.00	1 200 363.00
42	Taxes	186 232.52	121 300.00	109 852.05
44	Revenus financiers	133 696.45	143 431.00	167 292.75
47	Subventions à redistribuer	205 500.00		616 325.00
<b>33</b>	<b>Médias</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>119 260.48</b>	<b>148 450.00</b>	<b>123 290.73</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>10.00</b>	<b>200.00</b>	<b>65.00</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	75 674.48	72 250.00	80 309.73
36	Charges de transfert	17 100.00	15 200.00	19 000.00
39	Imputations internes	26 486.00	61 000.00	23 981.00
42	Taxes	10.00	200.00	65.00
<b>34</b>	<b>Sports et loisirs</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>10 945 110.32</b>	<b>12 901 725.00</b>	<b>10 853 266.59</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>1 219 998.62</b>	<b>1 060 703.00</b>	<b>1 084 969.16</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	2 366 607.93	2 829 030.00	2 613 115.84
33	Amortissements du patrimoine administratif	1 963 107.90	1 794 994.00	1 801 342.00
36	Charges de transfert	3 578 202.87	5 220 501.00	3 580 386.75
38	Charges extraordinaires	229 633.62		
39	Imputations internes	2 807 558.00	3 057 200.00	2 858 422.00
42	Taxes	165 742.50	130 100.00	147 166.25
44	Revenus financiers	1 044 559.32	919 003.00	916 736.86
46	Quotes-parts à des revenus	9 696.80	11 600.00	21 066.05
<b>35</b>	<b>Églises et affaires religieuses</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>5 596.50</b>	<b>4 400.00</b>	<b>6 098.05</b>
36	Charges de transfert	5 596.50	4 400.00	6 098.05
<b>4</b>	<b>Santé</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>154 833.80</b>	<b>177 044.00</b>	<b>185 442.85</b>
<b>42</b>	<b>Soins ambulatoires</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>144 994.80</b>	<b>145 544.00</b>	<b>145 492.40</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	812.80	820.00	821.40
36	Charges de transfert	144 024.00	144 324.00	144 524.00

	Suite (compte de résultat nature et fonction)	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
39	Imputations internes	158.00	400.00	147.00
<b>49</b>	<b>Santé publique non mentionnée ailleurs</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>9 839.00</b>	<b>31 500.00</b>	<b>39 950.45</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	3 335.00	18 600.00	3 061.45
39	Imputations internes	6 504.00	12 900.00	36 889.00
<b>5</b>	<b>Sécurité sociale</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>14 747 720.06</b>	<b>14 579 292.00</b>	<b>14 995 683.70</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>3 077 747.38</b>	<b>2 619 913.00</b>	<b>3 234 093.90</b>
<b>53</b>	<b>Vieillesse et survivants</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>9 030.90</b>	<b>60 400.00</b>	<b>63 983.40</b>
30	Charges du personnel	7 200.00	7 200.00	6 960.00
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	1 830.90		
36	Charges de transfert		10 000.00	12 394.40
39	Imputations internes		43 200.00	44 629.00
<b>54</b>	<b>Famille et jeunesse</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>12 862 820.53</b>	<b>12 418 617.00</b>	<b>12 987 115.97</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>2 935 595.05</b>	<b>2 576 383.00</b>	<b>3 177 269.50</b>
30	Charges du personnel	6 883 652.65	6 517 605.00	7 118 851.80
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	720 317.78	793 335.00	787 029.22
33	Amortissements du patrimoine administratif	737 007.05	681 034.00	665 688.00
36	Charges de transfert	4 290 742.15	4 344 143.00	4 342 076.95
38	Charges extraordinaires	161 482.90		
39	Imputations internes	69 618.00	82 500.00	73 470.00
42	Taxes	2 184 468.15	1 832 920.00	2 257 596.00
44	Revenus financiers	287 543.00	287 543.00	287 543.00
46	Quotes-parts à des revenus	463 583.90	455 920.00	632 130.50
<b>55</b>	<b>Chômage</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>
36	Charges de transfert	10 000.00	10 000.00	10 000.00
<b>57</b>	<b>Aide sociale et domaine de l'asile</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>860 051.88</b>	<b>1 008 343.00</b>	<b>854 891.03</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>142 152.33</b>	<b>43 530.00</b>	<b>56 824.40</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	152 797.67	282 015.00	207 951.58
36	Charges de transfert	81 217.08	109 028.00	75 400.40
37	Subventions redistribuées	111 752.13	25 000.00	21 344.05
39	Imputations internes	514 285.00	592 300.00	550 195.00
42	Taxes	15 050.20	18 530.00	16 594.00
46	Quotes-parts à des revenus	15 350.00		18 886.35
47	Subventions à redistribuer	111 752.13	25 000.00	21 344.05
<b>59</b>	<b>Domaine social non mentionné ailleurs</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>1 005 816.75</b>	<b>1 081 932.00</b>	<b>1 079 693.30</b>

	Suite (compte de résultat nature et fonction)	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
	Charges de biens et services – autres charges d'exploitation		5 000.00	5 036.55
36	Charges de transfert	965 501.75	1 027 132.00	1 028 731.75
39	Imputations internes	40 315.00	49 800.00	45 925.00
<b>6</b>	<b>Transports et télécommunications</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>3 112 908.09</b>	<b>2 647 630.00</b>	<b>2 188 793.32</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>1 377 377.85</b>	<b>1 174 700.00</b>	<b>1 418 787.71</b>
<b>61</b>	<b>Circulation routière</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>2 911 944.06</b>	<b>2 455 295.00</b>	<b>2 023 104.79</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>1 247 471.85</b>	<b>1 062 000.00</b>	<b>1 313 055.81</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	1 036 041.01	1 142 545.00	1 010 489.39
33	Amortissements du patrimoine administratif	930 128.55	925 350.00	715 919.25
36	Charges de transfert	36 774.15	40 000.00	36 774.15
38	Charges extraordinaires	670 566.35		
39	Imputations internes	238 434.00	347 400.00	259 922.00
42	Taxes		2 000.00	
44	Revenus financiers	1 247 471.85	1 060 000.00	1 313 055.81
<b>62</b>	<b>Transports publics</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>200 964.03</b>	<b>192 335.00</b>	<b>165 688.53</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>129 906.00</b>	<b>112 700.00</b>	<b>105 731.90</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	146 670.03	131 310.00	122 588.53
36	Charges de transfert	22 044.00	25 525.00	25 524.00
39	Imputations internes	32 250.00	35 500.00	17 576.00
42	Taxes	129 906.00	112 700.00	105 731.90
<b>7</b>	<b>Protection de l'environnement et aménagement du territoire</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>4 542 210.92</b>	<b>4 791 922.00</b>	<b>5 680 097.44</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>753 659.47</b>	<b>743 025.00</b>	<b>762 160.67</b>
<b>71</b>	<b>Approvisionnement en eau</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>51 882.10</b>	<b>79 700.00</b>	<b>57 561.41</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	41 442.10	54 300.00	44 940.41
39	Imputations internes	10 440.00	25 400.00	12 621.00
<b>72</b>	<b>Traitement des eaux usées</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>975 391.08</b>	<b>999 653.00</b>	<b>1 075 585.01</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>560 396.80</b>	<b>587 000.00</b>	<b>586 213.57</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	154 927.08	183 910.00	251 255.01
33	Amortissements du patrimoine administratif	792 939.00	801 643.00	799 697.00
39	Imputations internes	27 525.00	14 100.00	24 633.00
42	Taxes		2 000.00	46 284.43
46	Quotes-parts à des revenus	560 396.80	585 000.00	539 929.14
<b>73</b>	<b>Gestion des déchets</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>2 096 396.85</b>	<b>2 343 589.00</b>	<b>2 191 096.27</b>
	<b>Total revenu</b>	<b>142 315.22</b>	<b>140 025.00</b>	<b>119 636.40</b>

	Suite (compte de résultat nature et fonction)	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	1 754 904.25	1 904 679.00	1 844 599.32
33	Amortissements du patrimoine administratif	135 080.00	129 900.00	117 900.00
36	Charges de transfert	19 023.60	16 310.00	16 308.95
38	Charges extraordinaires	10 390.00		
39	Imputations internes	176 999.00	292 700.00	212 288.00
42	Taxes	105 481.12	103 785.00	79 960.45
46	Quotes-parts à des revenus	36 834.10	36 240.00	39 675.95
<b>74</b>	<b>Aménagements</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>4 006.85</b>	<b>8 500.00</b>	<b>1 745.15</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	4 006.85	8 500.00	1 745.15
<b>75</b>	<b>Protection des espèces et du paysage</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>112 489.21</b>	<b>110 200.00</b>	<b>133 785.40</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	5 009.95	23 300.00	17 787.55
33	Amortissements du patrimoine administratif	27 084.26	40 000.00	2 116.85
36	Charges de transfert	10 000.00	10 000.00	17 000.00
39	Imputations internes	70 395.00	36 900.00	96 881.00
<b>76</b>	<b>Lutte contre la pollution de l'environnement</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>720 311.75</b>	<b>711 450.00</b>	<b>1 687 003.64</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>34 947.45</b>	<b>1 000.00</b>	<b>30 240.70</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	35 262.05	57 950.00	29 518.84
36	Charges de transfert	547 957.25	541 400.00	1 499 660.10
37	Subventions redistribuées	34 487.45		29 400.70
39	Imputations internes	102 605.00	112 100.00	128 424.00
42	Taxes	460.00	1 000.00	840.00
47	Subventions à redistribuer	34 487.45		29 400.70
<b>77</b>	<b>Protection de l'environnement autres</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>229 452.11</b>	<b>302 930.00</b>	<b>237 850.28</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>16 000.00</b>	<b>15 000.00</b>	<b>26 070.00</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	83 063.11	143 630.00	67 883.28
33	Amortissements du patrimoine administratif	52 200.00	52 200.00	52 200.00
36	Charges de transfert	9 000.00	10 000.00	10 000.00
39	Imputations internes	85 189.00	97 100.00	107 767.00
42	Taxes	16 000.00	15 000.00	26 070.00
<b>79</b>	<b>Aménagement du territoire</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>352 280.97</b>	<b>235 900.00</b>	<b>295 470.28</b>
31			10 000.00	21 326.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	93 737.52	30 000.00	24 737.28
38	Charges extraordinaires	63 537.45		

	Suite (compte de résultat nature et fonction)	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
39	Imputations internes	195 006.00	195 900.00	249 407.00
<b>8</b>	<b>Économie publique</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>367 274.34</b>	<b>539 326.00</b>	<b>488 399.45</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>1 250 123.00</b>	<b>1 287 775.00</b>	<b>1 407 246.30</b>
<b>85</b>	<b>Industrie, artisanat et commerce</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>280 349.34</b>	<b>452 400.00</b>	<b>401 473.45</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>3 000.00</b>	<b>41 000.00</b>	<b>65 200.00</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	34 027.34	111 000.00	189 397.45
36	Charges de transfert	117 500.00	170 000.00	49 000.00
39	Imputations internes	128 822.00	171 400.00	163 076.00
42	Taxes	3 000.00	41 000.00	65 200.00
<b>87</b>	<b>Combustibles et énergie</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>86 925.00</b>	<b>86 926.00</b>	<b>86 926.00</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>1 247 123.00</b>	<b>1 246 775.00</b>	<b>1 342 046.30</b>
33	Amortissements du patrimoine administratif	86 925.00	86 926.00	86 926.00
42	Taxes	16 425.10		17 014.05
44	Revenus financiers	1 203 922.90	1 220 000.00	1 297 671.36
46	Quotes-parts à des revenus	26 775.00	26 775.00	27 360.89
<b>9</b>	<b>Finances et impôts</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>54 001 497.66</b>	<b>28 033 860.00</b>	<b>49 505 115.70</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>104 667 560.16</b>	<b>84 320 571.00</b>	<b>125 026 290.18</b>
<b>91</b>	<b>Impôts</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>5 118 274.15</b>	<b>1 852 030.00</b>	<b>1 992 029.61</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>92 858 863.64</b>	<b>73 485 526.00</b>	<b>89 271 558.05</b>
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	2 963 509.20	17 000.00	142 170.60-
36	Charges de transfert	2 101 218.95	1 773 030.00	2 081 023.21
39	Imputations internes	53 546.00	62 000.00	53 177.00
40	Revenus fiscaux	90 196 911.97	71 641 000.00	86 149 839.20
42	Taxes	36 102.30	41 300.00	38 131.72
46	Quotes-parts à des revenus	2 625 849.37	1 803 226.00	3 083 587.13
<b>92</b>	<b>Conventions fiscales</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>6 886 211.81</b>	<b>7 295 000.00</b>	<b>7 410 183.41</b>
36	Charges de transfert	6 886 211.81	7 295 000.00	7 410 183.41
<b>93</b>	<b>Péréquations financières et compensation des charges</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>5 216 783.00</b>	<b>12 880 000.00</b>	<b>12 957 348.00</b>
36	Charges de transfert	5 216 783.00	12 880 000.00	12 957 348.00
<b>96</b>	<b>Administration de la fortune et de la dette</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>36 299 905.16</b>	<b>5 256 160.00</b>	<b>26 612 574.98</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>11 794 211.97</b>	<b>10 830 045.00</b>	<b>35 744 457.13</b>
34	Charges financières	35 903 193.81	4 783 560.00	26 169 179.18
39	Imputations internes	396 711.35	472 600.00	443 395.80
44	Revenus financiers	11 528 940.62	10 519 445.00	35 465 840.33
49	Imputations internes	265 271.35	310 600.00	278 616.80

	Suite (compte de résultat nature et fonction)	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
<b>97</b>	<b>Redistributions</b>			
	<b>Total revenus</b>	<b>12 510.55</b>	<b>5 000.00</b>	<b>10 275.00</b>
46	Quotes-parts à des revenus	12 510.55	5 000.00	10 275.00
<b>99</b>	<b>Postes non répartis</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>480 323.54</b>	<b>750 670.00</b>	<b>532 979.70</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>1 974.00</b>		
31	Charges de biens et services - autres charges d'exploitation	92 838.08	158 710.00	80 410.70
33	Amortissements du patrimoine administratif	68 763.46	72 660.00	72 660.00
36	Charges de transfert	17 590.00	14 200.00	20 810.00
39	Imputations internes	301 132.00	505 100.00	359 099.00
42	Taxes	1 974.00		
	<b>TOTAL GENERAL (AVEC les imputations internes)</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>125 291 210.60</b>	<b>105 713 296.00</b>	<b>124 194 928.37</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>126 220 745.07</b>	<b>106 529 099.00</b>	<b>148 248 428.27</b>
	<b>Excédent de revenus</b>	<b>929 534.47</b>	<b>815 803.00</b>	<b>24 053 499.90</b>
	<b>TOTAL GENERAL (SANS les imputations internes)</b>			
	<b>Total charges</b>	<b>114 936 648.25</b>	<b>93 647 596.00</b>	<b>112 683 366.57</b>
	<b>Total revenus</b>	<b>115 866 182.72</b>	<b>94 463 399.00</b>	<b>136 736 866.47</b>
	<b>Excédent de revenus</b>	<b>929 534.47</b>	<b>815 803.00</b>	<b>24 053 499.90</b>

## Compte des investissements

		Comptes 2022	Comptes 2023	Écart
	<b>Dépenses</b>	<b>12 171 414.88</b>	<b>21 682 975.38</b>	<b>9 511 560.50</b>
0	Administration générale	2 871 322.07	1 565 381.59	1 305 940.48-
1	Ordre et sécurité publique, défense	2 052.40	824.91-	2 877.31-
2	Formation	851 111.04	2 119 042.24	1 267 931.20
3	Culture, sports et loisirs , églises	1 972 987.70	2 332 706.05	359 718.35
5	Sécurité sociale	191 117.76	145 696.04	45 421.72-
6	Transports et télécommunications	4 737 354.43	14 053 021.71	9 315 667.28
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1 376 975.98	1 337 526.31	39 449.67-
8	Économie publique			0.00
9	Finances et impôts	168 493.50	130 426.35	38 067.15-
	<b>Recettes</b>	<b>5 285 212.50</b>	<b>2 875 553.94</b>	<b>2 409 658.56-</b>
0	Administration générale		53 142.60	53 142.60
1	Ordre et sécurité publique, défense			0.00
2	Formation	4 441 500.00		4 441 500.00-
3	Culture, sports et loisirs , églises	301 672.00	451 887.00	150 215.00
5	Sécurité sociale	452 952.50	45 639.00	407 313.50-
6	Transports et télécommunications	89 088.00	687 935.37	598 847.37
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire		1 636 949.97	1 636 949.97
8	Économie publique			0.00
9	Finances et impôts			0.00
	<b>Investissements nets</b>	<b>6 886 202.38</b>	<b>18 807 421.44</b>	<b>1 1921 219.06</b>

## Organisation interne – améliorer la qualité et l'efficacité de l'action communale

### Prestations de l'accueil

L'accueil de la Mairie se tient à la disposition de la population non seulement pour fournir des informations mais également diverses prestations comme la vente d'abonnements pour la piscine, la location de salles, etc. selon le tableau ci-après

Prestations	Nombre
Vente carte CFF	1228
Vente cartes et abonnements piscine	47
Vente billets de spectacle	74
Cartes d'identité	350
Documents délivrés pour l'OCPM	214
Locations régulières des salles de la commune	104
Locations ponctuelles des salles de la commune	311
Remise de Chèques sports	230
Remise de Chèques culture	88
Cautions clés encaissées	196
Remboursements de cautions clés	179

### L'informatique

Au cours de l'année 2023, le secteur informatique a supervisé une étude sur l'e-administration réalisée par un mandataire externe. Il a également procédé au démarrage de la migration vers Windows 11 du parc informatique (15% en 2023 soit 30 postes sur 190) ainsi que le passage à Office 365 (26% en 2023 soit 90 utilisateurs sur 345).

Ajoutons que le parc informatique de la Commune était composé, à la fin 2023, de 185 postes de travail (ordinateurs), 29 imprimantes et 18 copieurs.

### La communication

Evolution pour la communication communale avec la création d'un secteur à partir du mois de décembre et l'engagement d'une nouvelle ressource à plein temps. Ces changements permettront une montée en puissance dans le domaine dès 2024.

Sur le reste de l'année, trois numéros du magazine « Ouverture sur Plan-les-Ouates » ont été publiés, ainsi que quatre éditions des pages de la Mairie dans le journal de l'association des intérêts de Plan-les-Ouates « Plan-les-Infos ». Enfin et comme chaque année, l'édition annuelle du calendrier communal et la création des cartes de vœux du Conseil administratif a été assurée.

## Archives

### Contexte

En vertu de la loi sur les archives publiques (LArch) et de son règlement d'application (RArch), la Commune de Plan-les-Ouates se doit de gérer ses archives (documents produits et reçus).

À la suite d'un audit des Archives d'Etat de Genève (AEG), un poste d'archiviste fut ouvert et pourvu fin 2022.

### Activités

Dans la reprise en main de la gestion des archives, de nouveaux formulaires ont été élaborés : les bordereaux de versement et d'élimination. Ces derniers permettent de mieux identifier et tracer le cycle de vie des documents.

En 2023, 19 versements ont été effectués par les différents services communaux : cela représente 47,67 mètres linéaires de documents.

De nouveaux instruments de recherche (inventaires) ont été élaborés pour un meilleur repérage des dossiers : inventaire de tous les dossiers des anciens employés, inventaire "revue de presse", inventaire "actes notariés", listes des archives du SCA stockées dans le bâtiment de la Voirie, inventaire des archives intermédiaires stockées en salle de préarchivage. Tous ces documents sont désormais régulièrement mis à jour.

En sus de ces éléments les tâches suivantes ont été traitées :

- Au niveau des recherches, une dizaine de demandes externes et une vingtaine de demandes internes.
- En ce qui concerne les tâches de fond : mise aux normes du conditionnement du fonds des archives historiques avec du matériel non-acide.

Enfin s'est déroulé sur 2023 un projet important : la préparation nécessaire à la mise en place de la GED 2.0, avec le soutien du SIACG, avec notamment la mise en place d'un COPIL avec des séances mensuelles, l'élaboration d'un nouveau plan de classement pour la Commune et de nouvelles fiches d'indexation. Il a fallu ensuite paramétrer et structurer cette nouvelle version de la GED puis organiser des séances de présentation et de communication aux collaborateurs sous forme de points de situation.

## Les ressources humaines communales

La nouvelle organisation mise en place en 2023 au sein du service des ressources humaines a permis de répondre rapidement aux besoins de la commune en termes de ressources et de déployer avec dynamisme et agilité la stratégie RH.

La commune de Plan-les-Ouates est en forte croissance, ayant ainsi pour effet l'accroissement des effectifs engagés. Attentive à la qualité des prestations de ses collaborateurs et désireuse d'être un

employeur formateur, la commune offre de bonnes possibilités dans ce domaine. Elle compte, pour 2023, **272 jours de formation** effectués par les employés tous services confondus.

La commune a également la volonté continue d'engager les jeunes résidents pour des travaux liés aux événements communaux, leurs permettant ainsi d'accéder et d'intégrer le monde professionnel, dans le cadre de premières expériences professionnelles.

Cette approche dynamique nécessite ainsi une structure RH solide avec des spécialistes RH dédiés aux employés fixes et temporaires, aux emplois jeunes, aux apprentis ainsi qu'aux stagiaires et civilistes.

La nouvelle structure RH est en adéquation avec les besoins actuels et futurs de la commune et répond à la stratégie communale.

### Quelques chiffres

Vous trouverez ci-dessous le nombre de personnes engagées par catégorie d'emploi :

- Ensemble des dossiers traités : **293 collaborateurs** (178 ETP- *emploi temps plein*)
- Emplois Fixes : 232
- Emplois Jeunes : 335 missions
- Emplois temporaires (engagé par la commune de Plan-les-Ouates) : 64
- Jobs d'été : 31
- Apprentis : 9
- Civilistes : 8
- Stagiaires : 18

Pourcentage des collaborateurs par années d'ancienneté dans la commune :

- Entre 0 et 5 ans : 42,12 %
- Entre 6 et 10 ans : 24,53 %
- Entre 11 et 15 ans : 17,12%
- Entre 16 et 20 ans : 11,57%
- 21 ans et plus : 4,62%

Notons encore que 16% des collaborateurs (admin) ont signés une convention de télétravail en 2023 et que les fonctions cadres sont réparties de la manière suivante : 16 femmes et 23 hommes.

## Conclusion

### Remerciements

Conformément à la loi sur l'administration des Communes, le Conseil administratif présente son rapport portant sur l'année 2023. Ce dernier a pour objectif de résumer l'ensemble des activités de l'administration communale pour l'année écoulée. Le Conseil administratif tient aussi à remercier les collaboratrices et collaborateurs qui ont mis toutes leurs compétences au service de la Commune.